Le tour de France vu du côté des porteurs de bidon

page 8

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 461 - 2 juillet 1977 - prix : 3 F

LES FORÊTS SOUMISES AUX INTERÊTS PRIVÉS

dossier pages 11 à 15

Du R.P.R. aux partisans de Lefebvre

LA DROITE SE PREPARE DEJA A LA CONTRE - OFFENSIVE

L'URSS et l'Euro-communisme

le défi des bureaucrates p.9

Atteinte au droit de grève des fonctionnaires

p.16

sommaire

EN FRANCE

Page 9 :
— **Espagne :**
● **L'Union du Centre Démocratique, nouveau parti gouvernemental.**
● Les temps nouveaux **et l'eurocommunisme.**

DANS LE MONDE

Page 4 :
— **La « guerre scolaire » : des points marqués sans coup férir par la droite.**
— **Les droits de l'Homme s'arrêtent aux murs des casernes.**
Page 5 :
— **Giscard et les colonies françaises : quel cynisme !**
— **L'aide à l'emploi : surtout aide aux patrons.**
Page 6 :
— **Le rapport annuel de la Cour des comptes.**
— **Le** Quotidien du peuple **et le nationalisme.**
Page 7 :
— **Contre les méfaits du capitalisme, on ne peut faire l'économie d'une révolution.**
— **Faculté de Jussieu : un décès dû à l'amiante.**
Page 8 :
— **Le Tour de France : sous le signe de l'alcool et du charlatanisme.**
Page 10 :
— **Lu avec intérêt.**
Page 16 :
— **Nettoyeurs du métro : 5° semaine de grève.**
— **Atteinte au droit de grève des fonctionnaires.**
Page 17 :
— **Informatique du Crédit Lyonnais - Rillieux : la direction recule.**
— **Ericsson : Cergy ou la porte !**
— **Travailler dans un grand cinéma.**
— **Sidérurgie lorraine : les patrons agissent, les syndicats organisent... un référendum.**
Page 18 :
— **Usinor - Dunkerque : l'insécurité permanente.**
— **Accident mortel à Jeumont-Schneider (Lyon).**
— **Les syndicats et la suppression du travail le samedi.**
Page 19 :
— **Les calomniateurs staliniens mal placés pour dénoncer les truands du patronat.**

DOSSIER

PAGES 11 A 15 :
LES FORETS :
— **L'homme à la conquête des forêts.**
— **La forêt, source de vie, mutilée.**
— **Les propriétaires et l'Etat rentabilisent.**

DIVERS

Pages 20 et 21 :
— **Livres :** L'homme qui court, **d'Yves Courrière ;** La glace est rompue **et** Cuir de Russie, **de J. Lanzmann ;** Out, **de P. Rey ;** Le temps des amours, **de Pagnol ;** Mort d'un général, **de J. Saul ;** FOOD, **de Bastid et Martens ;** Khrouchtchev, les années de pouvoir, **de R. et J. Medvedev.**
Page 22 :
— **Dossiers de l'écran :** La peine de mort.
Page 23 :
— **Films :** Le Message ; Moby Dick.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)

Impression : **OMNI-PRESSES**

12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers

Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

courrier des lecteurs

OU ETAIT LE SECTARISME ?

Chers camarades,

Lecteur depuis la création de votre journal (et même avant...), je me permets de vous faire part de mon étonnement sur vos position actuelles.

J'en arrive à me demander si vous n'avez pas décidé que l'adversaire principal était devenu l'Union de la gauche. En effet vous êtes prêts à faire un cortège pour dénoncer « Mitterrand », mais vous refusez de vous manifester lorsqu'un travailleur gréviste est assassiné. Je suis partisan que soient dénoncées les illusions entretenues sur les perspectives d'une éventuelle victoire de la gauche, encore faut-il ne pas en faire la cible principale, car on perd toute créditiblité auprès des travailleurs. (...).

Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi vous n'avez pas avancé d'autres perspectives. Dans les entreprises les travailleurs ont senti que cinq minutes de grève (le temps d'aller pisser) n'était pas suffisant pour répliquer à une manifestation du fascisme. Ils ont cherché ce qu'ils pourraient faire de plus et le débat a été confus. Au moins, la LCR, l'OCT, l'UCM, les CCA, etc., ont donné un moyen, même si celui-ci était limité. Même si la démarche manquait de rigueur, ces organisations ont eu le mérite de faire quelque chose et de ne pas laisser les militants dans un total désarroi.

Vous, vous êtes restés dans votre tour d'ivoire. C'est regrettable...

Avec mes salutations socialistes et syndicalistes.

L.Q.

Que notre correspondant se rassure, l'adversaire principal reste pour nous le capitalisme.

Et c'est précisément parce que nous pensons qu'un gouvernement de gauche mènerait une politique au service des intérêts de la bourgeoisie que nous considérons comme une tâche essentielle pour les révolutionnaires, dans la période actuelle, d'en avertir clairement les travailleurs.

Mais ce n'est pas parce que nous combattons les illusions des travailleurs envers l'Union de la gauche que nous n'avons pas le souci de mener une politique qui soit le plus susceptible de les toucher.

Et de ce point de vue, l'appel à manifester pour « la dissolution de la CFT », lancé par plusieurs organisations d'extrême-gauche, n'était pas à notre avis le meilleur moyen de s'adresser aux travailleurs influencés par l'Union de la gauche, comme l'a d'ailleurs prouvé le faible nombre de manifestants.

D'autant que les organisateurs de la manifestation du 15 juin appelaient à une action qui s'opposait à celle organisée par les syndicats, tout en défendant fondamentalement la même politique, comme le prouve leur mot d'ordre de « dissolution de la CFT ». Nous ne pensons pas en effet que la politique des organisations d'extrême-gauche, présentant une manifestation comme une action plus efficace qu'un débrayage national de cinq minutes, était susceptible en quoi que ce soit d'éclairer les travailleurs sur les moyens de s'opposer aux nervis du patronat.

Certes, bien des travailleurs auraient sans doute aimé dire plus fortement leur colère que par cinq minutes de grève et beaucoup, d'ailleurs, ne se sont pas contentés de cinq minutes de grève.

Nous pensons qu'après l'assassinat de Reims, le rôle des révolutionnaires, plutôt que de se livrer à une surenchère sur le même terrain politique que les syndicats, était de participer à la grève nationale, en essayant d'organiser, dans les entreprises où ils en avaient la possibilité, des réunions pour expliquer que les organisations politiques et syndicales de la classe ouvrière auraient les moyens, si elles le voulaient vraiment, de mettre hors d'état de nuire les hommes de main du patronat.

DES ELEVES-INFIRMIERES ET INFIRMIERES DE LILLE NOUS ECRIVENT

Avec les examens de première année et l'approche des mois d'été, les problèmes dénoncés par les élèves-infirmières prennent une acuité nouvelle. Non seulement on les utilise comme des pions, mais encore on les élimine à la moindre baisse de moyennes. L'arbitraire le plus complet règne dans les écoles.

A la Ligue du Nord, par exemple, neuf élèves de première année ont été renvoyées pour des notes théoriques insuffisantes au dernier trimestre, sans qu'on ait tenu compte des appréciations sur le travail effectué en stage hospitalier ; la possibilité de passer l'examen leur a été refusée, ainsi que celle de doubler. La décision n'est intervenue qu'en juin, quatre jours avant l'examen, sans avertissement préalable, à une époque où il leur est impossible de se présenter dans d'autres établissement, les listes d'inscription étant closes partout. Les voilà donc réduites à grossir les rangs des chômeurs, après un an de travail gratuit à l'hôpital. Ces décisions ont été prises par un conseil technique éclair, réuni une heure trente pour juger du cas de 36 élèves.

C'est la première année que le conseil technique de la Ligue met ainsi à la porte et sans appel autant d'élèves. On ne peut pas s'empêcher de remarquer que, d'une école à l'autre, les critères d'exclusion varient considérablement puisqu'à la Cité hospitalière, par exemple, des élèves aux notes semblables sont autorisées à passer l'examen.

En outre, comment ne pas considérer cela comme une sanction destinée à effrayer le reste de la promotion après la grève du mois de mai ! Huit élèves renvoyées étaient grévistes et l'une d'entre elles s'est vu reprocher d'être moins timide pour défendre ses camarades devant tout le monde que dans ses relations avec le personnel enseignant. (...).

Les vacances du personnel hospitalier approchent. Dans les écoles, on procède à la répartition des élèves pour les stages temps plein. A la Ligue, une monitrice justifie des changements d'affectation de dernière minute en expliquant : Il y a des trous à boucher. *Les élèves qui avaient choisi un service proche de chez elles se voient envoyées à plusieurs kilomètres de chez elles, dans un hôpital qui réclame aux écoles un certain nombre de stagiaires pour compléter ses effectifs. (...).*

Après la rencontre nationale du 2 juin, qui a réuni des écoles de province et 17 écoles de Paris, les élèves-infirmières savent que cette situation est générale et que partout monte le désir de dénoncer cet état de fait.

Bulletin d'abonnement aux publications de LUTTE OUVRIERE

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix 90 F.
pour une période de six mois : prix 50 F.

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix 50 F.
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)

CEUX DU TECHNIQUE
pour une période de un an : prix 10 F.
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).

Ci-joint la somme totale de : francs .....
.....

NOM : .....
.....
PRENOM : .....
.....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL : .....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

Du RPR aux partisans de Lefebvre

EDITORIAL

LA DROITE SE PRÉPARE DÉJA A LA CONTRE - OFFENSIVE

« DISPUTES au sein de l'Union de la gauche, disputes au sein de la majorité, disputes partout », c'est à peu près en ces termes que la grande presse a commenté le renouveau de la querelle PC-PS et les péripéties de la préparation du futur « sommet de la majorité ».

Les travailleurs auraient tort, cependant, d'accorder à l'agitation que déclenche l'approche des élections législatives de 1978, au sein de l'Union de la gauche comme au sein de la droite, une signification parallèle.

A gauche, il s'agit essentiellement de préoccupations électorales. En demandant que soient inscrites dans le Programme commun deux ou trois nationalisations de plus (ce qui ne changerait en rien le sort des travailleurs), le Parti Communiste veut se donner un visage un peu plus radical que le Parti Socialiste. Et en refusant fermement, Mitterrand tient à montrer qu'il est le maître du jeu et qu'il ne laissera pas le Parti Communiste lui dicter sa politique. Mais tout cela, ce n'est que du cinéma.

Parce que le Parti Communiste comme le Parti Socialiste n'ambitionnent finalement d'accéder au gouvernement que pour y gérer « loyalement » (comme disait Blum) les affaires de la bourgeoisie. Ni Marchais ni Mitterrand ne veulent remettre en cause le système capitaliste. Et l'un comme l'autre se sont engagés à laisser en place l'armée actuelle, la police actuelle, la justice actuelle, en un mot tous les piliers de l'ordre capitaliste.

A droite non plus, bien sûr, les préoccupations électorales ne sont pas absentes de la tête des Chirac, des Barre et des Servan-Schreiber. Mais il y a bien plus dangereux, pour les travailleurs. Il y a le fait que toute une partie de la droite est d'ores et déjà en train de préparer la contre-offensive susceptible de la ramener à plus ou moins long terme au gouvernement, dans le cas où l'Union de la gauche remporterait les prochaines élections.

Et ce retour de la droite au gouvernement risque de ne pas être un simple changement de majorité parlementaire. Car le danger auquel les travailleurs risquent d'avoir à faire face dans les années qui viennent, ce n'est pas simplement une future victoire électorale de la droite. Celui-ci existe. En essayant de gérer la crise de la bourgeoisie, en essayant d'en faire payer les frais à l'ensemble de la population laborieuse (ouvriers, employés, artisans, petits commerçants et petits paysans), l'Union de la gauche peut finir par rejeter la petite bourgeoisie vers les partis de droite. Mais il y a plus grave. En prétendant mener une telle politique au nom de la classe ouvrière, l'Union de la gauche risque de dresser cette petite bourgeoisie contre la classe ouvrière. Et dans l'ombre des Chirac, on verra peut-être à ce moment-là les groupes fascistes se développer et recruter des hommes au sein de l'armée et de la police.

Ce qui se passe en France se passe aussi un peu partout en Europe, là où la crise a mis la venue de la gauche au gouvernement, ou du moins son intégration dans une majorité parlementaire « d'union nationale », à l'ordre du jour. Le Parti Communiste Italien est satisfait d'avoir pu signer un programme de gouvernement avec les représentants de tous les grands partis de droite. Et à Madrid, Santiago Carrillo, secrétaire général du Parti Communiste d'Espagne, est tout fier d'avoir pu faire la révérence devant Juan Carlos.

Et pendant que ceux qui se prétendent les dirigeants de la classe ouvrière sont tout contents de constater que la bourgeoisie semble vouloir les utiliser dans son jeu politique, la droite se prépare, elle, à revenir au pouvoir, par la force s'il le faut.

Ces préparatifs, nous n'en voyons pas tout, bien sûr. Mais il est significatif, par exemple, que sous couvert de discuter gravement de savoir s'il vaut mieux dire la messe en latin qu'en français, la grande presse, la radio, la télévision accordent des tribunes de premier choix à « Monseigneur » Lefebvre... et à la droite la plus réactionnaire qui se cache (à peine) sous ses soutanes et qui espère bien — en profitant de la sympathie dont jouit l'ancien évêque de Dakar auprès des nostalgiques de la messe en latin — se renforcer à cette occasion.

Tant qu'ils se contentent de manier le goupillon, les admirateurs de Pinochet à la Lefebvre ne sont certes pas dangereux. Mais les gens qui les suivent et à qui ils permettent d'exister politiquement comptent bien utiliser d'autres armes. Et ils comptent bien aussi, le moment venu, pouvoir compter sur l'appui et la complicité de l'appareil d'Etat, de cette armée, de cette police auxquelles les Marchais et les Mitterrand s'engagent d'avance à ne pas toucher, à laisser entre les mains de leurs responsables actuels.

Toute l'histoire du mouvement ouvrier international, de l'Espagne de 1936 au Chili de 1973, est pourtant là pour rappeler à quel point il est dangereux, pour la classe ouvrière, d'envoyer la gauche au gouvernement sans se donner les moyens de neutraliser la droite, l'armée et la police. Et se préparer, comme le font les Marchais et les Mitterrand, à aller au gouvernement sans tirer les conséquences de ces leçons-là, c'est faire preuve d'une inconscience criminelle devant la classe ouvrière.

C'est en tous cas à être prêts le jour venu, par leur organisation et leur détermination, à rendre préventivement impossible tout mauvais coup de la droite, que les travailleurs doivent se préparer dès maintenant.

Arlette LAGUILLER

Portugal : le Parti Communiste s'associe au gouvernement Soares pour imposer une législation anti-grève

Le gouvernement socialiste vient de faire un nouveau pas dans la mise au pas de la classe ouvrière avec la loi, votée le 30 juin, fixant les modalités du droit de grève. Dorénavant le recours à la grève ne pourra être décidé que par les associations syndicales. Dans les entreprises où la majorité des travailleurs ne sont pas syndiqués, il faudra que soient réunies une série de conditions : une assemblée générale d'au moins la moitié des salariés devra se réunir ; il faudra qu'elle se prononce à bulletin secret. Dans tous les cas, un préavis de quarante-huit heures est obligatoire.

Le Parti Communiste s'est associé au Parti Socialiste pour faire passer la loi. Il y a quelques mois, il s'était contenté de s'abstenir, lors du vote du plan d'austérité. Cette fois, il s'engage plus directement dans la politique qui consiste à faire payer la crise aux travailleurs. Il est très largement majoritaire dans les confédérations syndicales et y exerce un monopole de fait. La loi actuelle lui donne un contrôle accru sur les travailleurs, des moyens nouveaux pour freiner le mouvement revendicatif et faire la preuve de sa bonne volonté vis-à-vis du PS et de la bourgeoisie.

Un député du Parti Socialiste a osé se féliciter de cette loi, la présenter comme une victoire : *« La droite n'a pas encore sa loi sur la grève et elle ne l'aura jamais, car la marche des travailleurs portugais vers le socialisme est irréversible ».* Sans doute la loi donne-t-elle quelques compensations aux travailleurs : les chefs d'entreprise n'ont pas le droit de faire appel à des jaunes, les lock-outs sont interdits. La droite aurait certainement souhaité aller plus loin. Mais cela représente surtout de la part du Parti Socialiste et du Parti Communiste une tentative sérieuse d'entraver la lutte des travailleurs portugais.

Les deux partis de droite, le Parti Social-Démocrate et le Centre Démocratique et Social se sont abstenus : ils ne s'opposent pas à une législation qui va dans le sens de leurs intérêts, mais ils ne la cautionnent pas non plus. A Soares et au Parti Communiste de faire la preuve qu'ils sont capables de faire payer la crise aux travailleurs.

S.D.

Israël : des paroles... et des actes

Lundi 27 juin, le département d'Etat des USA (le ministère des Affaires étrangères), dans une déclaration concernant la situation au Moyen-Orient, expliquait en substance que l'établissement d'une paix entre Israël et les pays arabes nécessiterait qu'Israël se retire de tous les territoires occupés pour revenir, à quelques modifications près, aux frontières de 1967 : « Aucun territoire, y compris la rive occidentale du Jourdain, ne saurait être exclu systématiquement des questions à négocier ». *Prudents, les neuf pays capitalistes de la « Communauté européenne » ont attendu cette déclaration des Etats-Unis pour y aller de la leur, trois jours après, et préconiser la création d'une « patrie palestinienne » en soulignant l'urgence de la négociation. Que de sollicitude soudaine pour le peuple palestinien !*

Il faut seulement noter que personne n'a pris de trop grands risques dans l'histoire, puisque la déclaration des Etats-Unis arrive quelques jours seulement après l'approbation par l'administration Carter de la livraison par les Etats-Unis d'équipements militaires à Israël pour une valeur de 115 millions de dollars...

Les différentes puissances impérialistes peuvent bien émettre tous les vœux qu'elles voudront sur le retrait des territoires occupés : tant qu'elles lui livreront des armes, Israël pourra justement continuer d'occuper le Sinaï, le Golan, Gaza et la Cisjordanie...

J.J.F.

La "guerre scolaire" : des points marqués sans coup férir par la droite

Les partisans de l'enseignement privé viennent de remporter une victoire non négligeable avec l'adoption à l'Assemblée d'une grande partie des propositions de M. Guermeur, député RPR du Finistère, qui s'est fait le champion de cette cause. Désormais l'Etat accordera des prêts à taux réduit pour la construction des mille ateliers de technologie nécessaires à l'application de la loi Haby dans les collèges privés ; le système du forfait d'externat sera amélioré ; l'Etat participera au financement de la formation des maîtres du privé ; l'initiative du choix des maîtres nommés dans les écoles relèvera désormais des chefs d'établissement ; les enseignants bénéficieront — à terme — des mêmes droits sociaux que leurs collègues du public, notamment pour ce qui concerne l'âge de la retraite.

Ces mesures font suite à toute une campagne d'opinion entreprise par la droite.

La droite a su mettre à profit l'indécision de l'Union de la gauche, sa volonté de ménager l'électorat catholique même le plus réactionnaire, à l'approche des élections. Bien sûr, en principe, la gauche s'est prononcée pour la nationalisation de l'enseignement, dans le Programme commun. En application de ce principe, la municipalité socialiste de Saint-Herblain en Loire-Atlantique a décidé de couper les crédits à l'école libre du coin. Mais ce sont là des incartades sans lendemain bien plus qu'une politique de l'Union de la gauche. Les conseillers municipaux du PC ne se sont pas associés au vote de leurs collègues socialistes à Saint-Herblain. Tout au contraire, Marchais s'emploie à rassurer en assurant que son parti ne veut pas « rallumer la guerre scolaire », qu'il faut convaincre, ne rien brusquer, etc. Le PS s'aligne sur la même ligne prudente. Tant et si bien que les formations de la droite, pour une fois unies sur le soutien aux propositions Guermeur, n'ont rien trouvé en face, sinon des manœuvres dilatoires et une grogne inefficace, mais pas la moindre campagne d'opinion.

Et pourtant, sous prétexte que le Programme commun lui donne des inquiétudes, c'est une fois de plus la droite qui s'est déclarée insatisfaite de l'état de choses existant, qui a réclamé et obtenu plus pour l'école libre. Si quelqu'un « rallume la guerre scolaire » ou tente de le faire, c'est elle, face à des partis de gauche coincés entre la crainte de mécontenter leur propre électorat et celle d'effrayer ceux d'en face, et qui ont choisi la temporisation et l'inaction. Ce vote constitue une petite victoire de plus pour les éléments les plus réactionnaires de ce pays.

Les droits de l'Homme s'arrêtent aux murs des casernes

(AFP)

Lors de la conférence de presse qu'elle a tenue mercredi 29 sur les problèmes de l'armée, la Ligue des droits de l'Homme a rappelé ses revendications dans ce domaine : la liberté d'information, d'expression et d'association pour les appelés. Elle a dénoncé les multiples atteintes à ces droits élémentaires ces derniers mois.

Le président rapporte par exemple les interrogatoires prolongés, sur des jeunes arrivant à l'armée et qui sont suspects d'avoir des idées politiques : interrogatoires de douze heures d'affilée, menaces sur la vie familiale et professionnelle... Les conditions de détention des soldats font, elles aussi, l'objet d'un scandale grave. Sans jugement, un jeune peut se retrouver jusqu'à soixante jours dans une cellule minuscule et dans l'isolement le plus complet. Il n'y a pas d'avocat pour le défendre, bien sûr, et aucune possibilité d'accéder aux comptes rendus de ces interrogatoires fleuves, qui doivent pourtant bien exister. Un appelé en détention rapporte qu'il a dû faire la grève de la faim pour pouvoir consulter le règlement de discipline générale.

Le racisme à l'armée est aussi une plaie, et le cas de ce jeune Antillais passé à tabac à Vincennes par deux sous-officiers a donné l'occasion de rappeler qu'il était impossible de se constituer partie civile devant la justice militaire.

Enfin les conditions invraisemblables de l'entraînement amènent souvent des accidents, mais la hiérarchie en dégage toujours sa responsabilité. Elle essaye au contraire d'imposer le silence le plus total sur ces cas. C'est ce qui ressort de l'exemple de cet appelé écrasé par un char en avril. Ce n'est pas la fatalité, quand on sait que les stages de formation des conducteurs n'y comprennent que huit heures de conduite.

Un accident en janvier 1977 à Vernon avait fait aussi plusieurs blessés graves et, mettant en cause la hiérarchie, avait valu à ses témoins des pressions pour qu'ils se taisent.

Enfin l'irresponsabilité de la hiérarchie militaire est encore flagrante dans l'accident du massif du Taillefer en avril 1976, où trois jeunes appelés avaient trouvé la mort dans une avalanche. Les conditions de l'expédition avaient amené la protestation des guides locaux et une enquête civile vient d'être ouverte.

Ces quelques faits connus (pour combien d'autres cachés ?) dénoncent effectivement le scandale permanent que constitue l'absence de tout droit, de toute démocratie au sein de l'armée, ce contre quoi proteste la Ligue des droits de l'Homme. Pour notre part, c'est la suppression pure et simple de ce service militaire, qui ne sert qu'à abrutir et embrigader la jeunesse, que nous réclamons et son remplacement par l'apprentissage des armes sur les lieux de travail et dans les quartiers, sous le contrôle des travailleurs.

Roger PERIER.

Après le congrès du P.S. le CERES retrouve la parole

Plusieurs dirigeants du CERES se plaignent, dans la presse, de la manière dont s'est déroulé le congrès du Parti Socialiste à Nantes. Et Motchane d'expliquer dans les colonnes de **Politique-Hebdo** que le CERES n'est pas dissous, car on ne peut dissoudre un courant de pensée.

Certes. Mais il reste à démontrer que le CERES représente réellement un courant de pensée différent de la majorité du PS.

Au congrès du PS, Mitterrand tenait à faire la démonstration qu'il était maître de son parti, qu'il n'était pas tenu par son opposition. Et le CERES est allé au-devant de ses volontés. Maintenant que les choses sérieuses sont passées, Chevènement, Motchane et les autres peuvent reprendre leur rôle habituel d'opposition... verbale.

Charles Hernu, spécialiste des questions militaires du PS. (Rush)

Mais dès que Mitterrand l'exigera — et il ne manquera pas de le faire à l'approche des élections — ils sauront mettre, comme à Nantes, le petit doigt sur la couture du pantalon.

F.S.

LE PARTI SOCIALISTE ...NOTABLEMENT

D'après un sondage effectué au congrès du PS, sur l'ensemble des délégués on comptait 36 % d'enseignants, 19 % de cadres supérieurs, 16 % de cadres moyens, 9 % d'employés, 5 % d'ouvriers, 4 % de professions libérales, 2 % de patrons de l'industrie et du commerce et 2 % d'agriculteurs.

En somme, l'élite éclairée, prête à gouverner. Dans une récente dramatique télévisée sur Rossel, l'un des chefs militaires de la Commune, Chevènement, jeune cadre politique supérieur s'il en est, expliquait, l'œil inspiré, que les travailleurs avaient besoin d'hommes « intelligents » et raisonnables pour les guider.

A croire qu'au PS, la composition sociale, c'est plus qu'un état, c'est tout un programme...

R.P.

Mitterrand et Chevènement, le leader du CERES : des nuances de langage pour une même politique. (Rush)

Un socialiste en action

Le 23 juin, à l'occasion d'une soirée en plein air organisée dans le cadre des fêtes de Villeurbanne, des militants avaient apporté sur les lieux du spectacle une banderole et des panneaux appelant à soutenir les Comités de soldats. Ce ne fut guère du goût du maire Charles Hernu, « spécialiste » des question militaires du PS et adversaire des Comités de soldats, qui vint en personne leur intimer l'ordre de partir, en employant des arguments de haute volée tels que : « *Vous avez des cheveux courts, vous êtes des fachos - Vous êtes payés par le RPR* (sic) - *Et d'abord, êtes-vous de Villeurbanne ? (...) La liberté, elle ne sera pas pour vous* ».

Pour corser le tout, les militants furent menacés d'incidents avec la population de Villeurbanne... en l'occurrence de petites frappes avec chaînes autour du cou, accourus aussitôt pour soutenir son intervention. Charles Hernu était déjà connu comme un partisan convaincu des casernes et de la force de frappe nucléaire. On l'a vu dans cette occasion adversaire de la liberté d'expression et de la démocratie.

Hernu est aujourd'hui dans l'opposition. Qu'est-ce que cela sera lorsque lui et ses semblables seront au pouvoir !

Corrrespondant LO

Giscard et les colonies françaises : quel cynisme !

Il est maintenant rituel qu'au moindre prétexte Giscard vienne s'auto-féliciter de sa propre politique, sur les ondes de la radio et de la télévision.

Dimanche 26, à l'occasion de la proclamation de l'indépendance de Djibouti, il est venu expliquer qu'ainsi disparaissait « après plus de trois siècles de présence, la dernière trace de souveraineté de la France sur le continent africain ».

S'il ne s'agissait du sort de peuples entiers, il serait risible de voir aujourd'hui Giscard se réjouir d'avoir mené à bien « la décolonisation de l'Afrique », alors que cette politique a tout de même été engagée... voici plus de vingt ans.

Et c'est une attitude parfaitement cynique que de « souhaiter à la jeune République de Djibouti et à son peuple bonne chance pour sa vie à venir », **alors que l'impérialisme français a condamné l'immense majorité de la population à vivre dans la misère et qu'il laisse derrière lui une situation où les divisions ethniques, qu'il a exacerbées pendant des années, peuvent se transformer demain en affrontements violents.**

Et il est tout aussi cynique d'affirmer : « La colonisation, c'est fini. La France n'éprouve sous aucune forme la tentation de l'impérialisme ». **Comme si la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et tous les autres départements prétendus Départements et Territoires d'Outre-Mer n'étaient pas encore des colonies françaises !**

Giscard, pour vanter sa politique, mise sur la crédulité de ceux qui l'écoutaient dimanche soir, en particulier les populations des DOM et des TOM, puisque son allocution était retransmise sur les ondes de Radio-France Internationale. Et s'il ne devait compter que sur ses propres déclarations, il aurait bien peu de chances de gagner des voix aux prochaines élections mais, heureusement pour lui, il reste l'armée et les fraudes électorales.

F.S.

L'armée française reste présente à Djibouti. (Rusch)

● L'aide à l'emploi est surtout une aide aux patrons

Le gouvernement mène une forte campagne à la radio et dans les journaux pour faire de la publicité sur les mesures qu'il vient de décider pour favoriser l'emploi des jeunes. Cette publicité s'adresse aux patrons et elle contient effectivement de quoi les intéresser. Le gouvernement fait un cadeau royal aux patrons qui vont embaucher des jeunes de moins de 25 ans qui sortent de l'école ou du service militaire. Il les exonère de charges sociales sur les salaires de ces jeunes embauchés. Cela représente 35 % du salaire brut, soit 25 % de la somme totale dépensée habituellement pour un salarié (salaire et charges). Et cela pendant six mois.

C'est une belle économie, surtout pour les grosses entreprises qui embauchent de toute façon et qui du coup vont sauter sur l'aubaine. Avec le chômage actuel, elles n'auront pas de mal à trouver les jeunes en question et ce seront d'autres travailleurs qui resteront sans emploi.

Il y aura certes quelques patrons, surtout des petits, qui embaucheront des jeunes en plus à cause de cette prime, alors qu'ils ne l'auraient pas fait autrement. Mais rien ne les obligera à garder les salariés ainsi embauchés au-delà des six mois pendant lesquels cela vaudra la peine.

Alors, cette mesure aura-t-elle vraiment une influence sur le nombre de chômeurs ? On peut en douter, et le gouvernement lui-même n'ose pas avancer de chiffres. Il est vrai que les mesures prises l'an dernier contre le chômage n'avaient pratiquement rien donné non plus.

De toute façon, cette aide gouvernementale ne durera que pendant six mois. Après... les élections seront passées. Et ce n'est pas le moindre des avantages escomptés de l'opération : essayer de conserver des électeurs en faisant croire que le gouvernement lutte réellement contre le chômage, alors qu'il a seulement trouvé un moyen supplémentaire pour aider les patrons.

Claude CHARVET.

●Stoléru n'est pas raciste... mais renvoie les travailleurs immigrés

« Je ne tolérerai en France aucune forme de racisme. » Ah mais ! C'est Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail, qui l'a dit. Il serait même allé enquêter à Nanterre en personne après un incident raciste.

Cette belle profession de foi est venue en conclusion d'une interview au journal **Le Monde,** dans laquelle Stoléru annonce que la politique du gouvernement **« est de favoriser les retours volontaires et de mettre fin à la délivrance de toute nouvelle carte de travail ».** Et de citer en exemple la Régie Renault pour sa politique de **« substitution entre main-d'œuvre nationale et main-d'œuvre immigrée ».**

Stoléru n'est pas raciste, à condition que les travailleurs immigrés comprennent d'eux-mêmes qu'après usage ils n'ont plus qu'à déguerpir. Cet anti-racisme-là est, certes, le mieux partagé du monde. Pas racistes, mais réaliste, M. Stoléru ! Indemnisé à un million d'anciens francs, le travailleur « volontaire » pour le départ est une bonne affaire. C'est moins, l'un dans l'autre, que six mois d'indemnité de chômage en France.

Qui dit mieux ?

M. Stoléru aime bien les étrangers, surtout sous forme de volant de main-d'œuvre. Cynisme ou simplement l'anti-racisme discret de la bourgeoisie ?

J.S.

Communiqué

De l'Association des Kanaks en France

La situation politique s'aggrave de jour en jour en Nouvelle-Calédonie. (...)

Le Palika, Parti de Libération Kanak, né du peuple au congrès d'Amoa en mai 1976, intensifie depuis un an d'existence son travail au niveau de la masse kanak en vue de sa libération nationale.

A Poindimié, mairie du Palika, la situation est explosive. Les Kanaks ont réoccupé depuis le 10 juin 1977 les terres spoliées à leurs ancêtres par les colons qui, constitués en comité de répression, sont prêts à tout instant, avec le soutien des forces coloniales de répression et la droite réactionnaire, à tirer sur la masse comme l'a fait avant eux l'armée coloniale. Il faut se rappeler les massacres perpétrés sur le peuple kanak par l'armée coloniale depuis 1854 et plus particulièrement les grands massacres de 1878 et 1917, massacres faits d'ailleurs au nom du peuple français, ainsi que la répression sauvage qui s'abat actuellement sur les militants révolutionnaires kanaks. (...)

Nous appelons à une mobilisation massive en France de toutes les forces démocratiques et révolutionnaires pour soutenir la lutte du peuple kanak.

L'isolement politique de la Nouvelle-Calédonie fait la force du pouvoir répressif colonial.

Solidarité avec les revendications des Kanaks d'Amoa.

La terre aux Kanaks, à ceux qui la travaillent.

Envoyez massivement des télégrammes et des lettres de soutien et de solidarité à l'adresse ci-jointe : M. POADOUI Francis (maire), mairie de Poindimié (Nouvelle-Calédonie).

LA NOUVELLE-CALEDONIE : UNE COLONIE FRANÇAISE

Le territoire de la Nouvelle-Calédonie est situé dans l'Océan Pacifique, à 20 000 km de la France. Vaste comme quatre ou cinq départements (19 000 km2), elle compte 130 000 habitants, dont 38 % d'Européens. La population autochtone kanak, ne représente plus que 42 % du total. Les 20 % restants appartenant à diverses minorités issues des îles du Pacifique.

L'immense majorité des Kanaks subsistent à partir d'une misérable économie vivrière dans des réserves (instituées en 1868). La population européenne s'occupe surtout de l'extraction et du traitement des minerais. La Nouvelle-Calédonie recélerait la moitié des réserves de nickel mondiales, mais aussi du cobalt, du chrome, du manganèse, du fer. L'extraction est essentiellement entre les mains de la société Le Nickel (groupe Rothschild). Et les minerais représentent la presque-totalité des exportations.

La Nouvelle-Calédonie est colonie française depuis 1853, et s'est transformée en Territoire d'Outre-Mer (TOM) depuis 1946. Le changement de nom n'a évidemment rien changé à la situation coloniale.

Depuis 1969, une fraction de la jeunesse nationaliste combat pour l'indépendance, se réclamant de la tradition des révoltes qui jalonnent l'histoire de l'île (1847, 1878, 1917). Victimes des matraquages et des emprisonnements, ces militants ont donné naissance, en mai 1976, au Parti de Libération Kanak (Palika).

Le rapport annuel de la Cour des comptes

LE VRAI GACHIS N'EST PAS LA OU L'ON PENSE !

Comme chaque année, la Cour des comptes vient de rendre son rapport. Elle est chargée d'éplucher les comptes de l'Etat, des collectivités publiques, des entreprises publiques... et déterre à cette occasion quelques petits scandales. Cette année, elle a mis en valeur un détournement de fonds de 224 millions de francs lourds opéré dans le cadre de la société des Autoroutes Rhône-Alpes (dont sont actionnaires les groupes Duez et Spie-Batignolles - du baron Empain), mais surtout des gâchis de toutes sortes : ceux dont a été responsable par exemple la société d'aménagement de la Défense (1,7 million de francs lourds, entre autres, pour des études et des prototypes d'un transporteur de piétons... qui ne verra jamais le jour), etc. : la liste est longue.

Bien sûr, la radio, la télé, les journaux s'emparent des conclusions de ce rapport. N'est-ce d'ailleurs pas l'une des principales fonctions du rapport public de la Cour des comptes que de prouver à l'opinion publique que l'on surveille activement l'usage qui est fait des deniers publics, c'est-à-dire de l'argent des contribuables ? Il y a des excès : ils sont dénoncés. C'est donc que le reste marche bien.

Pourtant ce rapport de la Cour des comptes, c'est avant tout des coups d'épée dans l'eau. Elle n'a pas de grands moyens, pour ne pas dire aucun, d'intervenir. Rares sont les affaires qu'elle transmet à un tribunal pénal. Quelques fonctionnaires sont « punis » par la « Cour de discipline budgétaire ». Et si l'Etat a créé une Commission des suites à donner au rapport de la Cour des comptes, on ne peut pas dire que son action soit très spectaculaire.

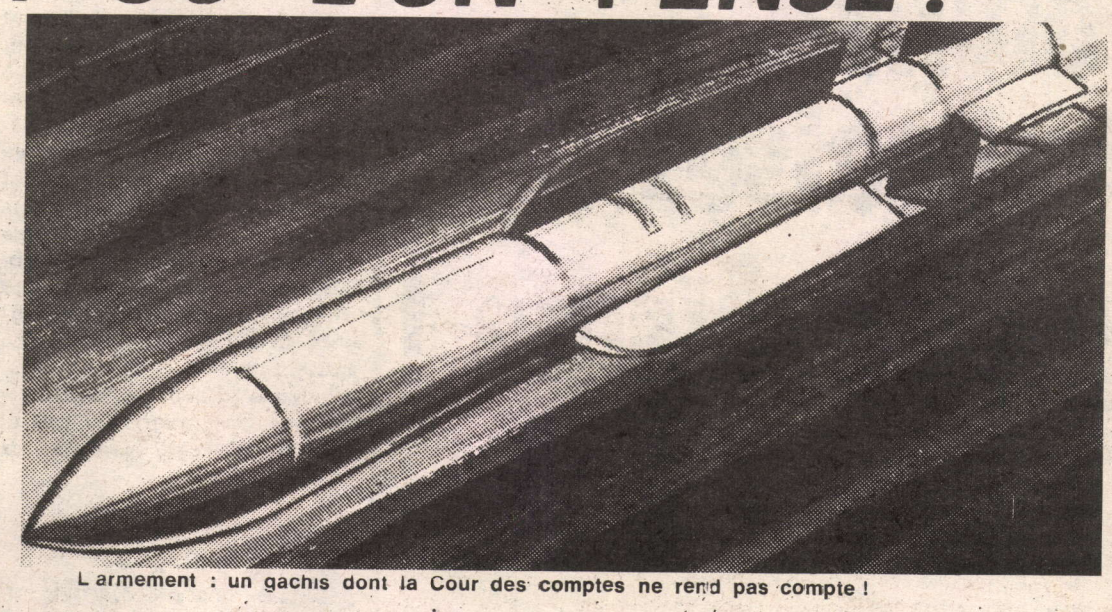

L armement : un gachis dont la Cour des comptes ne rend pas compte !

Mais, de toute manière, tout ceci ne constitue que des bricoles. La Cour des comptes est chargée, paraît-il, de contrôler si l'argent des contribuables est bien utilisé... mais seulement dans le cadre de la bonne marche du système. Car bien sûr, la Cour des comptes n'est pas chargée d'enquêter sur l'utilisation des fonds publics quand des milliards sont donnés à Dassault, à Citroën ou à d'autres entreprises. Elle n'est pas chargée de dire ce que deviennent les milliards — les dizaines ou les centaines de milliards — qui s'envolent en fumée dans l'armement...

C'est cet argent, donné ainsi aux capitalistes, qui constitue le véritable scandale. Sur celui-là, la Cour des comptes n'est pas chargée d'enquêter.

Sylvie FRIEDMAN

Procès Pailleron :

quand la justice prend des gants

Le procès des neuf responsables de la construction du CES Pailleron, qui doivent répondre de leur responsabilité dans l'incendie qui causa, le 6 février 1976, la mort de seize élèves et de quatre adultes, vient d'être renvoyé en correctionnelle. Une audience d'octobre déterminera la date d'ouverture des débats.

Tout ce qu'on peut constater, c'est que la justice est plus prompte à juger les deux jeunes garçons qui ont allumé l'incendie que ceux qui ont permis que cet incendie devienne un drame. Le procès des deux jeunes garçons, qui avait été initialement programmé il y a quelques mois, avait tout de même, à la demande de la défense, d'accord avec l'association des parents des victimes, été repoussé au 5 et 6 octobre.

Et de toute façon, les vrais responsables, ceux qui déterminent au plus haut niveau la politique de crédits pour les constructions scolaires, ne seront à aucun moment, non seulement inquiétés, mais même simplement mentionnés.

Jean-Jacques LAMY

Inflation et inflation de mesures électorales

Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures destinées, selon lui, à lutter contre la hausse des prix : par exemple, entre autres, les marchés forains seront encouragés pour concurrencer les prix pratiqués dans les magasins ; les prix considérés comme « normaux » pour les fruits et légumes seront diffusés à la radio ; les étiquettes « prix conseillé » seront interdites pour certains articles car, selon le gouvernement, elles empêchent la libre concurrence de jouer en faveur d'une baisse des prix ; le prix du café est bloqué au niveau des torréhacteurs, celui du cacao au niveau de la production, celui de certains produits textiles au niveau des fabricants et de certains importateurs.

Ces mesures seraient de simples coups d'épée dans l'eau si elles étaient destinées à réduire la hausse des prix. Mais en réalité, elles visent à autre chose : faire croire, à quelques mois des élections, que le gouvernement agit contre la hausse des prix, surtout dans les secteurs où la flambée a été particulièrement spectaculaire, comme les fruits et légumes (+ 20 % en un an) ou le café. Car ces argumentations risquent de peser lourd dans les urnes contre la majorité actuelle.

La seule réponse que les travailleurs peuvent donner aux augmentations des prix, c'est l'échelle mobile des salaires. Celle-ci serait indexée non pas sur les promesses préélectorales concernant la hausse des prix, mais sur les augmentations que les travailleurs auront eux-mêmes constatées, chaque mois.

Jean SANDAY

Le « Quotidien du Peuple » et le nationalisme

Le Quotidien du Peuple, **daté du 24 juin, a publié un article intitulé** « les capacités de la marine nationale diminuent d'année en année ». **Dans cet article, que nous publions ci-dessous, la rédaction du journal reprend à son compte les soucis du chef d'état-major de la marine nationale sur la** « diminution des capacités de défense » **de** « notre **marine » et se plaint des conséquences des économies de consommation (dues à la crise) sur** « l'efficacité de notre armée ». **Il montre en toute clarté où conduisent les positions nationalistes et anti-russes des maoïstes.**

« Le chef d'état-major de la Marine Nationale, l'amiral Lannuzel, vient de dresser dans la revue « Défense » un tableau plutôt sombre des capacités de défense de notre marine en ce moment. La contradiction est d'ailleurs totale avec les propos du ministre Bourges, qui, accueillant le porte avions Clémenceau *à Toulon, déclarait :* « Parce qu'elle est une nation indépendante, la France a la liberté d'action nécessaire pour conduire une politique qui se veut au service du développement des peuples. La Marine est appelée à y apporter une contribution essentielle ».

On peut penser que le chef d'Etat-major est, quand même, plus qualifié que Bourges pour évoquer l'état de la Marine Nationale : depuis 1974, le nombre des sorties en mer a diminué de 10 %, et le nombre d'heures de vols de l'aéronavale de 15 %. Cela parce que le stock de carburant diminue de 20 % durant ces trois années.

L'amiral Lannuzel a précisé, par ailleurs, que « les moyens des capacités de la marine vont diminuer dans les dix années qui viennent, et que ces moyens représentent seulement un appoint possible. (...) *Quant à la question de savoir si la flotte était en mesure de défendre éventuellement le commerce maritime français, l'amiral a répondu* « il est certain que les moyens dont nous disposons au cours de la prochaine décennie ne seront pas à la mesure de nos intérêts ». *Cette situation de la marine française illustre le fait que les conséquences de la crise vont bien au-delà des répercussions économiques imédiatement sensibles pour les masses : le fait que la France, pour ne pas trop plonger dans le gouffre du déficit de son commerce extérieur, soit obligée de faire un certain nombre d'économies de consommation, a des répercussions directes sur l'entraînement et donc l'efficacité de notre armée. Et ce à un moment où Brejnev vient en France faire ses menaces. »*

Faculté de Jussieu : Décès d'un travailleur dû à la pollution par l'amiante

Le décès d'un travailleur de la faculté de Jussieu, survenu au mois de février dernier, vient seulement d'être divulgué.

Il faut dire que ce travailleur souffrait d'un cancer du poumon, certainement lié, d'après les médecins, à l'absorption de fibres d'amiante qui polluent l'atmosphère de la faculté de Jussieu.

Ce problème n'est pas nouveau : l'amiante, utilisé pour isoler les poutrelles métalliques du feu, est un produit cancérigène. A Jussieu, il est isolé des pièces seulement par un faux plafond perforé de trous, qui le laissent aisément passer sous forme de flocons de poussière.

Déjà en 1975, les organisations syndicales avaient demandé que les employés de Jussieu subissent des contrôles médicaux. Trente travailleurs seulement avaient passé des analyses, et on a retrouvé dans les crachats de plusieurs d'entre eux des fibres d'amiante : les résultats viennent seulement d'être communiqués...

A la suite de cela, le « patron » du service de pneumologie de l'hôpital Saint-Antoine, le Dr Decroix, a décidé de faire rechercher des cellules cancéreuses chez toutes les personnes ayant plus de dix ans d'ancienneté à Jussieu !!

La solution pour remédier à cette pollution serait d'isoler les plafonds qui contiennent de l'amiante sous d'épaisses couches de plâtre. Des travaux avaient bien commencé dans ce sens en 1975... Ils ont été interrompus, faute de crédits.

En attendant, les travailleurs de Jussieu (et les étudiants aussi d'ailleurs) continuent à respirer des fibres d'amiante !

A.S.

Contre les méfaits du capitalisme, on ne peut faire l'économie d'une révolution

Le week-end dernier, trois rassemblements anti-nucléaires se sont tenus sur trois sites d'implantation de centrales nucléaires : à Nogent-sur-Seine, à une centaine de kilomètres de Paris en amont, à Paluel (Seine-Maritime) près de Dieppe et à Gravelines (Nord) près de Dunkerque.

Ces manifestations ne visaient pas seulement ces projets précis. Elles voulaient exprimer le refus même de ce type d'énergie, considéré comme polluant, risqué et incontrôlable.

Il est bien vrai que, dans le cadre du régime actuel, de la société capitaliste, le développement de l'énergie nucléaire ne peut qu'inquiéter. Car il n'y a effectivement pas de raison que, dans ce domaine comme dans les autres, la rentabilité et la course au profit ne priment pas sur la sécurité.

Mais les problèmes que posent les « anti-nucléaires » à propos de l'énergie nucléaire ne peuvent-ils pas se poser de la même manière avec les autres types d'énergie ?

En matière de pollution d'abord. Est-ce que les centrales thermiques qui existent déjà sont moins polluantes que les centrales atomiques ? La multiplication des barrages ne contribue-t-elle pas à la destruction de sites naturels — sans parler des drames humains qu'ils peuvent provoquer, comme à Tignes par exemple, dont le village fut noyé en 1952 et tous ses habitants expropriés. Enfin l'extraction du charbon a détruit — peut-être irrémédiablement — des régions entières dans tous les pays capitalistes.

En matière de risques pour les populations ensuite : si l'on pouvait comptabiliser les hommes qui ont été tués ou détruits par la mine par exemple — silicosés ou accidentés — depuis les origines de la société capitaliste, on arriverait certainement à des chiffres qui sans doute dépassent ceux des plus grandes catastrophes connues. Sur ce plan non plus, il n'y a pas de moyens « neutres » de production d'énergie, de moyens que la société capitaliste ne rende dangereux : il suffit de rappeler par exemple la catastrophe du barrage de Malpasset, qui fit des centaines de victimes.

Toutes les sources d'énergie actuellement connues peuvent présenter de multiples inconvénients. Et le problème n'est donc pas un problème technique, mais un problème politique.

Car ce qui est en cause, c'est le fait que le capitalisme, régime fondé sur la course au profit, dans ses choix énergétiques ne vise jamais les besoins, le bien-être ou la sécurité des individus, mais toujours le profit, quel qu'en soit le prix humain ou social, à court ou à long terme.

Le problème des centrales nucléaires, des centrales thermiques, des mines, etc., c'est cela. C'est un problème politique. Et sa solution ne peut être qu'une solution politique : la prise en main des destinées de la société par les travailleurs, et la construction d'une société où, justement, les choix en matière de sources d'énergie seront faits en fonction de la sécurité des hommes.

(Rush)

Pour les écologistes, un tel programme — la révolution socialiste — est sans doute, sinon utopique, du moins à trop long terme, et il y a par contre urgence à combattre les centrales nucléaires. Eh bien ! c'est leur propre programme, aussi limité et « raisonnable » soit-il, qui est en fait utopique. Il est impossible de corriger ou de rectifier le capitalisme sur tel ou tel point particulier. Et s'ils se contentent de manifestations, les militants « anti-nucléaires » sont condamnés à l'impuissance, y compris au regard de leurs propres objectifs. Car faute d'une politique — et d'une politique révolutionnaire — c'est de toute façon celle du pouvoir actuel qui sera appliquée, y compris en matière d'énergie. Car si le seul choix proposé à la population est finalement entre les centrales nucléaires et l'arrêt de la croissance économique, les gouvernements n'auront pas de mal à s'appuyer sur l'assentiment de l'immense majorité pour réaliser leurs projets nucléaires.

Ce qui est urgent, prioritaire, c'est la destruction du pouvoir bourgeois et son remplacement par le pouvoir des travailleurs. On ne peut faire l'économie de la révolution.

Jean-Jacques LAMY.

Manifestation anti-nucléaire à Gravelines (Nord)

Dimanche après-midi, le collectif franco-belge anti-nucléaire a organisé une manifestation à Gravelines.

Environ mille manifestants quittent Gravelines pour se rendre sur le chantier de la centrale nucléaire en construction. Devant l'entrée, ils construisent un mur avec des sacs de sable pour entraver symboliquement l'accès au chantier. Les travailleurs de la centrale qui habitent dans les cantonnements juste à côté de l'entrée, les ont accueillis avec sympathie.

Comme prévu, une partie des manifestants est restée sur les lieux toute la nuit. Tout était prévu : sandwiches, boissons, musique folklorique. Certains ont dansé. L'ambiance était bonne, malgré la présence de cars et de cordons imposants de CRS devant l'entrée de la centrale et le long de la route.

Vers six heures du matin, les CRS ont chargé sur les 200 personnes qui voulaient rester afin de pouvoir contacter les travailleurs qui allaient entrer le matin. Les flics sont intervenus sans ménagement à coups de matraques et de grenades lacrimogènes. Il y a eu une vingtaine de blessés parmi les manifestants, dont un a dû être hospitalisé.

Voilà la seule réponse que le gouvernement sait donner à ceux qui s'inquiètent à juste titre de l'utilisation de l'énergie nucléaire.

La police charge les manifestants de Gravelines. (AFP)

INTERVIEW DU PRESIDENT DU COMITE ANTI-NUCLEAIRE DE GRAVELINES

« Quel est le but de la manifestation d'aujourd'hui ?

— Nous voulons protester contre le programme nucléaire français. Nous demandons à l'EDF de construire une enceinte de protection autour de la centrale, à l'endroit où nous avons construit le mur symbolique. Ce que nous voulons, c'est que les élus locaux soient mis au courant des dangers réels et des mesures de sécurité soi-disant prises par l'EDF.

— Avez-vous pris contact avec les ouvriers de la centrale ?

— Oui, nous avons contacté les délégués syndicaux pour leur expliquer que nous voulions entraver la construction à la reprise lundi matin. Les ouvriers s'attendent à ne pas travailler.

— Comment avez-vous sensibilisé la population de Gravelines ?

— Nous avons fait appel aux Gravelinois par diffusion de tracts et collage d'affiches. Mais ça ne marche pas. Beaucoup de gens sont contre la centrale, mais sans plus ».

Nouvelles arrestations et nouveaux procès en URSS

Le physicien soviétique Youri Orlof, un des fondateurs du « groupe de surveillance pour l'application des accords d'Helsinki », **arrêté depuis le 10 juin dernier, va être jugé** « pour diffamation de l'Union Soviétique ». **Il risque une peine de trois ans de prison.**

Orlof n'est pas un nouveau de la contestation. En 1956 déjà, il avait été exclu de l'Institut de physique théorique et expérimentale de Moscou pour avoir réclamé une libéralisation du régime.

En 1972, il sera exclu de l'Institut de magnétisme terrestre pour avoir envoyé une lettre à Brejnev prenant la défense de Sakharov.

Il y a un an, il fondait le « groupe de surveillance des accords d'Helsinki » **destiné à prendre en charge la lutte pour le respect des Droits de l'Homme.**

D'autre part, on a appris le procès de deux oppositionnels ukrainiens, Oleg Tikhy et Mikola Roudenko également membres du « groupe de surveillance des accords d'Helsinki ». Le procès se serait déroulé dans une minuscule localité, loin des villes, des journalistes éventuels, des amis et même de la famille des accusés, et le verdict aurait été sévère : respectivement 10 ans et 7 ans de camp pour les accusés.

Ces procès et condamnations à répétition administrent la preuve que la clause contenue sur les Droits de l'Homme dans les accords d'Helsinki est ouvertement bafouée en Union Soviétique. A vrai dire, nul ne l'ignorait. Mais les oppositionnels, au prix de leur liberté, obligent le régime à étaler à nouveau son ignominie.

A part cela, la constitution soviétique est la plus démocratique du monde...

Le Tour de France :

Sous le signe de l'alcool et du charlatanisme

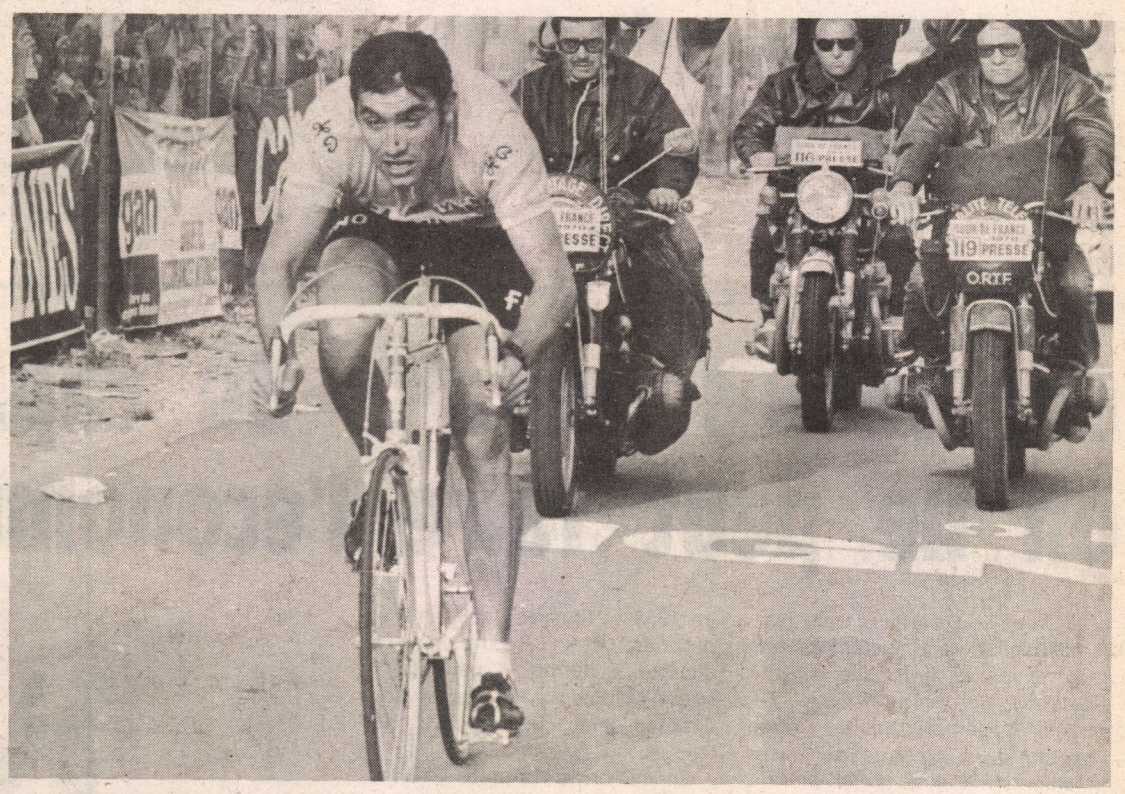

Merckx peut s'accrocher pour ravir la vedette à Mességué. Celui-ci a déjà une bonne longueur d'avance. (UPI)

Un chef-lieu du Gers, comptant à peine 6 000 habitants, vient d'accéder en quelques jours à la renommée internationale. Car qui ne connaît pas maintenant Fleurance, ville-départ du Tour de France 1977 ? Et surtout qui peut encore ignorer que cette petite ville est le fief du guérisseur Maurice Mességué ?

Pendant plusieurs jours, des dizaines et des dizaines de journalistes, les chaînes de télévision ont parlé et reparlé sur tous les tons aux dizaines de millions de personnes qui, en France mais aussi dans le monde entier, s'intéressent au Tour de France, de Fleurance, mais aussi de Mességué. Mais l'on aurait tort de croire que cette formidable opération publicitaire a été à la charge de l'homme aux plantes miracles. Les 750 000 F réclamés par les organisateurs du Tour pour que Fleurance soit choisie comme ville de départ ont été répartis entre le conseil général, la municipalité, la chambre de commerce, les spectateurs de la première étape et divers autres organismes. Mais M. Mességué, lui, n'a versé nulle obole, il se contentera de récolter, outre les plantes, les bénéfices sonnants et trébuchants.

Certes, on savait déjà que le Tour est depuis longtemps une vaste affaire commerciale, n'ayant qu'un très lointain rapport avec le sport, mais jusqu'à maintenant, les organisateurs essayaient au moins de conserver les apparences en expliquant que le Tour était un excellent moyen de donner aux gens le goût de faire du vélo, donc de leur permettre de garder la forme et la santé. Les mêmes sont d'ailleurs aussi de grands pourfendeurs du dopage.

Eh bien ! Cette année, ils ont clairement annoncé la couleur : la première étape a été baptisée « étape de l'armagnac » et placée sous la haute autorité de « l'homme aux plantes miracles » !

Et, de toute évidence, le fait qu'une telle publicité soit accordée à des pratiques de charlatan ne semble gêner personne.

Il paraît même, si l'on en croit **l'Humanité** que le Tour 1980 et un autre encore avant partiraient encore de Fleurance.

Alors, les Merckx et autres n'ont qu'à bien se tenir. M. Mességué a déjà, dès la ligne de départ, quelques bonnes longueurs d'avance pour leur ravir la vedette.

F.S.

Le Tour vu du côté des coureurs

Nous publions ci-dessous des extraits d'une interview de Michel Scob, secrétaire général de l'Union Nationale des Coureurs Professionnels.

Bien entendu, ses prises de positions ne coïncident pas nécessairement avec celles de Lutte Ouvrière sur la question.

« On parle toujours des « géants de la route » mais depuis quelques années, les « OS du Tour » ont su faire un peu parler d'eux. Qui sont-ils, combien gagne un coureur professionnel ?

M. Scob :

— Même les plus grandes vedettes ne gagnent finalement pas grand-chose en comparaison d'une vedette de la chanson par exemple : un salaire d'un million d'anciens francs pour les mieux payés, et la carrière est si courte !

Et puis, quel travail ! Surtout pendant la période des critériums qui correspond un peu aux tournées des chanteurs, d'autant plus que les courses, vous ne pouvez pas les faire en play-back.

Sur le plan de la paye, nous avons fini par imposer un contrat type d'embauche : un coureur doit être embauché au minimum au SMIC et pour au moins un an. Mais il y a encore des patrons qui trichent et n'embauchent certains coureurs que sur dix mois (la saison se terminant en octobre, ils arrêtent de les payer à ce moment-là), et certains coureurs acceptent : on ne peut pas leur en vouloir, c'est ça ou pas de contrat du tout.

Et pourtant le cyclisme brasse des sommes d'argent énormes, le budget du Tour est de l'ordre du milliard d'anciens francs par exemple. Mais tous les gens qui s'occupent du cyclisme s'y font de l'argent sauf les coureurs.

En dehors du salaire, il y a les primes : pour le Tour de France, il y a en tout 117 millions d'anciens francs de primes, les primes gagnées par une équipe étant partagées dans l'équipe ; mais par exemple, l'an dernier, l'équipe Jobeau n'a presque rien gagné et ses coureurs ont fait le Tour pour environ 500 F.

— Quels sont les horaires pendant le Tour ?

— Il faut se lever très tôt puisqu'il faut manger deux ou trois heures avant le départ, et le soir il y a les massages, beaucoup sont massés après le repas et se couchent souvent après onze heures.

— Le dopage est-il pratiquement obligatoire ?

— Non. Mais la préparation biologique est de toute façon indispensable : on ne peut pas fournir l'effort demandé en ne mangeant que du bifteck. Et la limite entre la préparation biologique et le dopage est difficile à faire.

— Comment les coureurs prennent-ils le contrôle antidopage ?

— Ils le considèrent souvent comme une brimade, d'autant plus que dans les autres sports le dopage existe aussi, mais on en parle moins et il n'y a pas de contrôle.

— Et en dehors du Tour de France, comment se présentent les autres courses de la saison ?

— D'abord sur les 70 professionnels français, il n'y en a que 35 qui courent au Tour de France, les autres sont au chômage pendant un mois. Après va commencer la série des critériums. Les contrats pour chaque critérium sont d'environ 700 à 800 F. Cette année nous espérons qu'ils monteront à environ mille francs (10 à 15 critériums en août). Certains courent tous les jours, et il faut se déplacer d'un bout à l'autre de la France en permanence, et à nos frais. D'ailleurs les frais sont considérables.

Les patrons considèrent ces critériums comme un prétexte pour justifier les faibles payes, ils disent : « Dans les critériums, vous ne nous appartenez pas, on vous laisse le droit de signer les contrats que vous voulez ». *N'empêche que le coureur continue à porter sa marque sur le dos.*

Un coureur moyen fait 10 à 15 critériums dans le mois d'août, certains courent tous les jours, et il faut se déplacer en permanence d'un bout à l'autre de la France, c'est surtout à ce moment-là que le dopage devient inévitable, et c'est parfois simplement pour tenir le coup et ne pas s'endormir au volant de fatigue en allant d'une course à l'autre.

Il y a vingt ans, il y avait 250 coureurs professionnels. Aujourd'hui il y en a 70 et pourtant le calendrier des courses est bien dix fois plus chargé. Les patrons se sont aperçus qu'avec de petites équipes d'à peine quinze coureurs, ils pouvaient assurer toute la saison.

— Il y a derrière les courses cyclistes de gros intérêts. Est-ce que cela pose les mêmes problèmes que, par exemple, ce qui a pu être dénoncé dans le domaine de la boxe ?

— Les combines, les arrangements entre coureurs font partie de la course cycliste, on ne peut pas courir individuellement. C'est si vrai que l'on a institué pour les grandes compétitions la course d'équipe. Et même dans les courses où l'on court en individuel, il se passe toujours des accords.

Mais là où cela devient extrêmement grave pour le sport, c'est lorsque des personnes étrangères aux coureurs, en particulier des organisateurs, interviennent pour influencer les résultats de la course.

De ce point de vue, je pense qu'avoir fait terminer le Tour de France sur les Champs-Elysées a porté un coup au Tour de France : une course cycliste devrait se terminer sur un stade vélodrome. Mais lorsqu'elle finit sur les Champs-Elysées avec Giscard qui remet le maillot jaune, il y a bien trop d'intérêts en jeu. On a beaucoup écrit sur le « boxing-business », il y aurait aussi un livre à faire sur le « cyclisme-business. »

L'ESPAGNE

L'Union du Centre Démocratique : nouveau parti gouvernemental

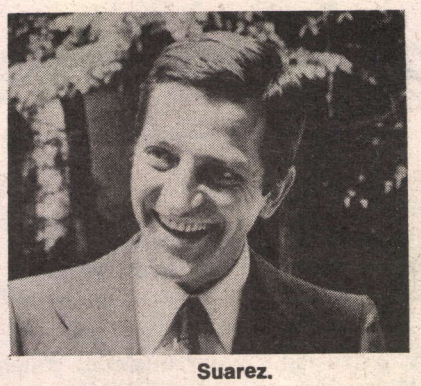

Suarez.

Après sa victoire aux élections et sa confirmation en tant que chef de l'Etat par Juan Carlos, Suarez continue ce qu'il avait entrepris en présentant sa candidature aux élections législatives du 15 juin : faire du centre un véritable parti gouvernemental sur lequel il puisse s'appuyer.

Les réunions se multiplient, le groupe parlementaire de l'UCD (l'Union du Centre Démocratique) est en train de se former avec, pour le moment, un comité exécutif provisoire et un règlement qui prévoit la discipline de vote des parlementaires de l'UCD.

L'unification du centre est en bonne voie...

Et aujourd'hui Suarez a en main deux atouts supplémentaires : le succès électoral qu'il a remporté et le nouveau gouvernement qu'il est en train de constituer.

L'échec, en effet, rencontré par toutes les petites formations du centre qui, boudant l'UCD, avaient choisi de se présenter seules, ainsi que l'échec du concurrent de droite de l'UCD, l'Alliance Populaire, amènent aujourd'hui un certain nombre de personnalités à rejoindre les rangs de l'UCD... Et cela d'autant plus que tous les commentateurs politiques affirment que le nouveau gouvernement serait composé exclusivement de membres de l'UCD.

Ainsi, en trois mois, Suarez aura réussi à faire de ce conglomérat de multiples groupes, faibles et sans grande importance, la première formation du pays. Il aura réussi à créer le parti de droite, indépendant des partis trop liés au franquisme, qui puisse faire pièce aux partis d'opposition.

Mais si une telle opération a été possible, c'est bien grâce aux partis de gauche, au Parti Socialiste Espagnol (le PSOE) et au Parti Communiste d'Espagne, qui depuis janvier 1977, n'ont finalement rien fait d'autre qu'apporter leur soutien au gouvernement Suarez.

Anne SEVILLE.

" Les temps nouveaux " et l'eurocommunisme : le dépit des bureaùcrates

La revue russe **Les temps nouveaux** a publié le 23 juin un virulent article contre le livre écrit par Santiago Carrillo : **L'eurocommunisme et l'Etat.** Le secrétaire général du Parti Communiste d'Espagne y est dénoncé pêle-mêle pour avoir **« dénigré le socialisme réel »**, pour tenter d'opposer les **« Partis Communistes des pays capitalistes européens aux Partis Communistes des pays socialistes »** et pour son **« antisoviétisme conscient »** qui va **« crescendo ».**

Cette attaque en règle a été reprise par l'agence Tass et la télévision soviétique s'est en outre livrée quelques jours plus tard à de nouvelles accusations contre la direction du PCE sur son manque de **« cohérence »** lors de la campagne électorale.

La bureaucratie soviétique paraît donc décidée à utiliser la publication du livre de Carrillo pour s'attaquer à tous ceux qui dans les Partis Communiste contestent son autorité. Pour l'instant, elle concentre ses attaques sur Carrillo, en mettant de côté Berlinguer et Marchais. Il est cependant évident que la sortie des **Temps nouveaux** ne vise pas le seul PCE, mais également les Partis Communistes italien et français.

Ce n'est d'ailleurs pas la politique réformiste de ces partis que choque les bureaucrates qui gouvernent à Moscou. A aucun moment il n'a en effet effleuré l'esprit du rédacteur des **Temps nouveaux** de reprocher à Carrillo son allégeance à la monarchie. Dans son long article ne figure pas un mot sur la politique menée en Espagne par Carrillo. Et c'est en effet tout à fait logique, car cette politique-là ne date pas d'hier, mais de plusieurs dizaines d'années, et a été inaugurée sur les directives des dirigeants russes eux-mêmes. Carrillo et Marchais se seraient contentés de jeter aux orties la dictature du prolétariat et le drapeau rouge, que Moscou n'aurait rien trouvé à y redire. Seulement voilà, Carrillo, Marchais et Berlinguer, dans le but de donner à leur bourgeoisie des preuves d'indépendance, ne mâchent plus leurs mots et critiquent publiquement la répression contre les opposants en URSS et dans les pays de l'Est. Et cela, Brejnev ne peut pas l'admettre. C'est pourtant la conséquence logique de toute la politique des PC occidentaux et les dirigeants soviétiques n'y peuvent rien.

Berlinguer, Carillo et Marchais. Les trois dirigeants de l'eurocommunisme : plus de distance par rapport à Moscou et plus d'allégeance à leur bourgeoisie nationale. (AFP)

Car il est fini le temps où les dirigeants communistes juraient fidélité absolue à Moscou sous peine d'être limogés et remplacés par des inconditionnels. Le temps des Thorez appartient au passé. Alors il ne reste plus aux bureaucrates qu'à publier des articles dépités et à se poser en donneurs de leçons de morale « communiste ». Piètre consolation... et qui fait en plus le jeu de Carrillo. Car en lui reprochant amèrement de s'éloigner de Moscou, les dirigeants russes offrent au secrétaire général du PCE la preuve par neuf qu'il souhaitait obtenir. Carrillo a ainsi sauté sur l'occasion en montant l'affaire en épingle et il a renouvelé ses accusations dans une interview au **Monde** du 28 juin.

Alors, dans cette polémique, les dindons de la farce, ce sont les bureaucrates russes qui auront à l'avenir à avaler bien d'autres couleuvres.

Guy FICHET.

Dissolution de l'Union Militaire Démocratique

Dans un communiqué publié par la presse espagnole, l'Union Militaire Démocratique (UMD) a annoncé, dimanche dernier, sa dissolution.

Créée à l'époque de la dictature franquiste, l'UMD s'était donné comme but la lutte pour un régime démocratique, la reconnaissance des Droits de l'Homme, l'obtention des libertés politiques et la formation d'assemblées constituantes. Elle représentait, à une époque où les partis d'opposition n'avaient guère de perspectives, l'un des moyens par lesquels l'opposition pouvait rêver voir un jour l'Espagne évoluer vers une démocratie bourgeoise.

Mais si l'UMD rêvait de jouer en Espagne le rôle qu'avait joué le MFA au Portugal, elle était loin de rencontrer une audience comparable au sein de l'armée.

Et aujourd'hui que le gouvernement Juan Carlos a choisi la voie de la libéralisation, l'UMD estime ne plus avoir de raison d'être et a préféré se dissoudre en expliquant : **« Le 15 juin, s'est effectué en Espagne le premier pas réel vers la formation d'un cadre démocratique ».**

L'UMD représentait le seul lien que conservaient les partis de gauche avec l'armée : en choisissant de le faire disparaître, ils ont tenu à apporter au gouvernement Suarez un gage de plus de leur bonne volonté, en montrant qu'ils ne veulent surtout pas mettre en cause l'unité de l'armée.

L'autonomie catalane : UN PIÈGE

Samedi 25, les 47 députés et les 16 sénateurs élus en Catalogne se sont réunis au grand complet dans le Musée d'Art Moderne, ancien parlement catalan. Même le vieux franquiste Lopez Rodo, ancien homme de confiance de Carrero Blanco, qui avait fait campagne aux élections « contre le séparatisme », était là, lui aussi, et affirmait être d'accord pour l'autonomie.

Et c'est à la quasi-unanimité que les élus catalans ont proposé la présidence de leur assemblée à Josep Tarradellas, président du gouvernement catalan en exil, demandant au gouvernement espagnol de lui donner un passeport.

Suarez, désireux de montrer qu'il était favorable lui aussi à l'autonomie et qu'il ne céderait pas simplement aux pressions, a aussitôt fait un geste à grand spectacle en invitant Tarradellas à revenir en Espagne et en le recevant à Madrid, ce que Juan Carlos s'est également empressé de faire.

Suarez n'a cependant encore rien affirmé de précis quant au statut d'autonomie qui serait envisagé pour la Catalogne. Et l'on n'a donc pas encore fini de parler de ce problème du contenu du futur statut d'autonomie, de ses modalités d'application, des délais de mise en œuvre, etc., toutes choses qui permettront d'abuser la galerie pendant longtemps.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Et c'est bien à cela qu'aboutit qu'ils le veuillent ou non, la politique de tous les partis qui, du centre-droit à l'extrême-gauche, ont fait du problème de l'autonomie le problème clé de la campagne électorale en Catalogne.

Les aspirations nationales du peuple catalan sont certes légitimes et constituent un véritable problème. Mais la crise, qui touche durement tous les travailleurs de Catalogne, les Catalans comme les « immigrés » castillans ou andalous, on est un au moins aussi important.

Et le problème de l'autonomie a permis aux partis de droite, comme aux partis réformistes, de faire passer celui du chômage et de la hausse des prix sous la table.

Et, Catalogne autonome ou pas demain, le problème reste posé pour les travailleurs de Catalogne comme pour tous les travailleurs espagnols.

Roger PERIER.

dans l'extrême-gauche et dans sa presse

lu avec intérêt... lu avec intérêt

N° 192 quotidien communiste révolutionnaire 1,50

rouge

MARDI 2 NOVEMBRE 1976

Rouge daté du mercredi 29 juin fait le point de la campagne de souscription actuellement en cours :

« Le 30 juin, nous aurons collecté 40 millions anciens de souscription et 30 millions de prêts, 70 millions en tout. Par rapport à l'objectif fixé de 80 millions fin juin, il manque 10 millions. Il nous sera possible de retarder quelques paiements de quelques jours : Rouge **continuera.**

Mais Rouge **n'a pas réussi à se mettre à flot avant l'été. Si la campagne de souscription ne continuait pas en juillet, nous arriverions à un trou de trésorerie important, fin août. A l'heure actuelle, avec nos 70 millions de souscription et de prêts, nous ne sommes pas à l'abri d'un clash financier pendant l'été.**

C'est pourquoi il faut atteindre l'objectif des 80 millions d'ici le 14 juillet : c'est à cette condition que le trou financier de fin août sera à un niveau « supportable » et que la sortie de Rouge **pendant tout l'été sera assurée. »**

Mardi 3 février 1976 N° 647

Libération

1F50 ● Portugal 15 escudos ● Pays-Bas 0,90 florins ● Belgique 15 FB ● Suisse 1,20 FS ● Commission paritaire n° 54077

Une longue tradition d'insoumission

Libération **du 25-26 juin publie, un an après les émeutes ouvrières polonaises, un entretien avec l'ancien président du comité de grève de Szczecin :**

« Comment tu expliques que ce type d'explosion sociale ne se déroule qu'en Pologne ?

Edmund Baluka : Je crois qu'il y a essentiellement une cause historique. La nation polonaise a une longue tradition d'insoumission. Pour le peuple tout entier, le régime qui est en place est le prolongement de l'occupation que nous avons connue tout au long de notre histoire depuis deux siècles. La soviétisation de la société polonaise est d'ailleurs la cause principale des révoltes de 1970 et 1976. Les problèmes économiques n'en sont que le prétexte car la situation de non-souveraineté nationale que nous connaissons est ressentie par tout le monde et les gens sont prêts à agir nationalement ensemble avec des mots d'ordre comme **« Dehors les Russes »,** comme on en entendait en 1970. Il faut aussi voir que la Pologne est le pays le plus peuplé de l'Europe de l'Est, donc celui qui est le moins facilement contrôlable.

— Comment tu expliques le durcissement actuel des autorités polonaises ?

— L'élite de la classe ouvrière a été liquidée aussi bien par les Allemands que par les Soviétiques. La classe ouvrière polonaise était principalement constituée de paysans dans les années d'après-guerre, donc sans aucune tradition de lutte. De plus, dans ce système de peur généralisée, il lui était difficile de prendre conscience. Elle a mis trente ans. Aujourd'hui, le pouvoir cherche à déconnecter cette force. Le parti s'est rendu compte que des moyens de lutte commencent à se forger aussi bien parmi les travailleurs que dans d'autres couches de la société. C'est ce processus que veut décapiter le pouvoir en arrêtant quelques individus. Il veut surtout réinstaurer la peur qui lui a si bien servi jusqu'à présent.

Mais c'est insuffisant. Cela peut, peut-être, régler le problème pour un temps, mais la prise de conscience est désormais trop forte pour stopper le processus de changement déjà commencé. Je suis convaincu que le signal de la révolte dans le camp socialiste viendra de mon pays dans les prochaines années. »

Mardi 3 février 1976 N° 647

Libération

1F50 ● Portugal 15 escudos ● Pays-Bas 0,90 florins ● Belgique 15 FB ● Suisse 1,20 FS ● Commission paritaire n° 54077

Pour les inculpés du Watergate, en Californie : une prison pas comme les autres

« Mardi 21 juin, vers 5 heures de l'après-midi, un homme se présente aux portes de Lompoc, la prison fédérale de la Californie : HR Haldeman, le 24e inculpé du Watergate à se trouver sous les verrous.

M. Haldeman, 50 ans, soutenait Richard Nixon depuis la campagne électorale de 1956. Il fut l'un des hommes les plus puissants de la Maison Blanche jusqu'à ce que l'affaire du Watergate éclate, lui valant les inculpations de faux-témoignage, obstruction d'enquête, faux serment. En principe, il devrait subir deux ans et demi de prison avant que le président Carter puisse commuer ou annuler sa condamnation. Il se trouve maintenant à quelques 100 km de son domicile de Los Angeles, dans une cellule de Lompoc, une prison pas comme les autres, construite en 1959.

Le détenu moyen de la prison de Lompoc est âgé de 50 ans, businessman de son état, condamné pour faillite frauduleuse ou fraude fiscale. Les gardes portent le blazer bleu foncé et le pantalon gris, les prisonniers sont en survêtement de sport. A 6 h 30, on les réveille dans leurs appartements de deux pièces avec un copieux petit déjeuner. A 8 h, ils vont travailler dans l'atelier de couture ou la ferme voisine. Vers 4 h de l'après-midi, ils jouent au basket ou au tennis. Parfois, à midi, ils pique-niquent avec leurs familles, qui ont le droit de les visiter six jours par semaine.

La prison de Lompoc a reçu la plupart des condamnés du Watergate et, comme dit l'un d'eux, Donald Segretti : « *La prison de Lompoc n'est pas représentative du système pénal américain.* »

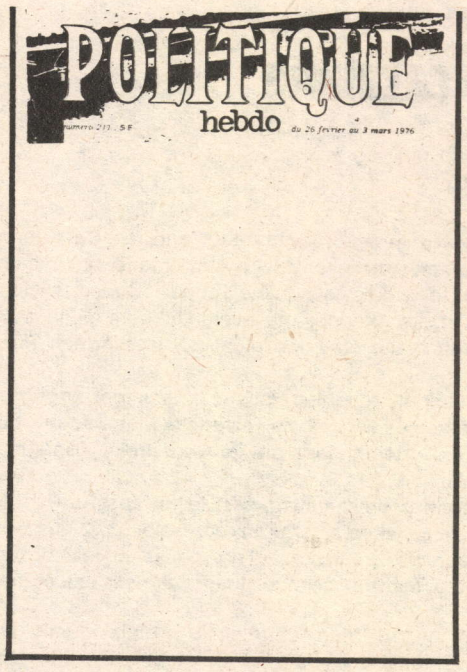
POLITIQUE hebdo

numéro 213 - 5 F du 26 février au 3 mars 1976

Sous le titre : Rhodésie : Smith doit partir, Politique-Hebdo **publie une déclaration d'un évêque catholique de Rhodésie, Mgr Lamont, déchu de la nationalité rhodésienne et expulsé à cause de ses dénonciations du régime raciste de Ian Smith.**

LE ROLE DES GRANDES PUISSANCES

« Le Parlement dispose de 66 sièges : 50 pour les Blancs, qui sont au nombre de 256 000, et 16 seulement pour les Noirs, qui sont un plus de 6 millions. Sur ces 16 sièges africains, 8, en plus, sont détenus par des députés désignés par le gouvernement.

En présence de cette illégalité, les Nations Unies avaient bien décidé un embargo, assorti de sanctions à l'encontre des pays qui ne le respecteraient pas. Ni l'un ni les autres n'ont jamais été appliqués. Pourtant, les grandes puissances avaient le moyen de faire s'écrouler le gouvernement de Ian Smith en six mois.

Au contraire tous les régimes, ou à peu près, entretiennent des relations commerciales avec la Rhodésie. La France ? Allez en Rhodésie et vous verrez que quatre voitures sur cinq y sont de fabrication française. L'essence et le reste sont à l'avenant. (....)

Le monde entier est en train de dénoncer les crimes d'Amin Dada. Mais qui a entendu parler des pendus anonymes de Rhodésie ?

Il y en a des milliers mais, comme ils sont exécutés hors de la vue du public, personne n'a de certitude. Nous-mêmes, nous ne disposons d'aucun chiffre. Un décret du 24 avril 1975 dispense en effet les autorités de communiquer les noms des personnes mises à mort pour raisons politiques. Récemment interpellé à ce sujet, le ministre des Affaires étrangères de Salisbury a d'ailleurs répondu que **« la question était purement académique, vu que, de toute façon, ils étaient morts ».** Quel cynisme !

Tout ce que nous savons, c'est que les gens sont arrêtés par centaines, que chaque semaine des douzaines d'Africains sont abattus pour la simple raison qu'ils n'ont pas respecté le couvre-feu, que des prêtres sont arrêtés — quatre actuellement dans mon ancien diocèse —, et que des villages sont bombardés au napalm lorsqu'on les soupçonne d'abriter des « guérilleros ». Au vu de ces exactions, certains dirigeants nationalistes noirs pensent que le régime de Smith s'est rangé lui-même dans la catégorie des criminels de guerre.

Comment sortir de là ? La seule solution passe par le départ immédiat du régime de Ian Smith. Si l'on exclut l'affrontement armé, je n'en vois pas d'autre. »

Le Maroc des procès

Une brochure, Le Maroc des procès, **écrit par les Comités de lutte contre la répression au Maroc, tire le bilan et dénonce la répression et les procès politiques au Maroc depuis son indépendance en 1956. C'est édifiant : un, deux, trois procès politiques chaque année depuis 1958 ; plus de soixante-dix condamnations à mort en vingt ans. Cent deux militants de gauche sont jugés en juillet 1963. Le procès de Kénitra en 1973 en compte cent cinquante-neuf. On en compte trois cent cinquante en 1976 et cent trente-neuf en 1977, au procès de Casablanca.**

Les Comités de lutte contre la répression témoignent des condamnations suivies d'exécutions clandestines, dénoncent les prisons secrètes et les tortures. Ils attirent particulièrement l'attention sur le dernier des grands procès : celui de Casablanca en 1977. Cent trente-neuf militants marxistes-léninistes y ont été condamnés à de lourdes peines : cinq condamnations à perpétuité, vingt et une à 30 ans de prison, quarante-quatre à 20 ans, quarante-cinq à 10 ans, dix-neuf à 5 ans dont 3 avec sursis... Leur crime ? Appartenir à des organisations qui ont osé dire et écrire qu'elles sont pour l'autodétermination du peuple saharaoui, contre la Marche verte, contre l'annexion du Sahara Occidental par les troupes marocaines.

Ce procès s'est déroulé dans l'arbitraire absolu. Le président envoyait « à la cave » — où les attendaient les policiers tortionnaires — les accusés remuants. Ces derniers ont fini par demander à leurs avocats de ne plus prendre la parole, en signe de protestation.

Le Maroc des procès **témoigne sur la dictature féroce d'Hassan II, dictature que la comédie des dernières élections ne peut effacer.**

Gaston DEVEAU.

L'HOMME A LA CONQUETE DES FORETS

A notre époque, la taïga et la forêt équatoriale restent à peu près les seules forêts existantes qu'on puisse qualifier de « naturelles ».

Ces vastes étendues quasi-impénétrables témoignent en quelque sorte de ce que seraient les forêts en l'absence d'intervention de l'homme.

Ainsi, au cours des siècles, c'est contre l'épais et hostile manteau forestier qui couvrait pratiquement toutes les terres que l'homme a dû conquérir par la hache et le feu les terres lui permettant de se nourrir et de développer la civilisation.

Cette conquête d'immenses régions inconnues que les religions primitives peuplaient de créatures mystérieuses constitua une étape importante dans la lutte de l'homme pour échapper à sa dépendance totale envers la nature.

Cela permit à l'homme de se nourrir, non plus seulement en cueillant ou chassant ce qu'il trouvait dans la nature, mais également en agissant consciemment sur celle-ci pour son propre usage. L'homme apprit à semer, à planter, il domestiqua certains animaux : l'agriculture et l'élevage étaient nés.

Ce fut pour l'humanité un progrès historique considérable. Mais les déboisements d'immenses espaces forestiers provoquèrent aussi des dégâts considérables et eurent même parfois des conséquences catastrophiques. Ils furent à l'origine d'inondations, de tarissement des sources, de destructions de certains sols, de modifications climatiques irréversibles.

Mais depuis cette époque lointaine, l'homme a appris à mieux comprendre les lois de la nature. Il est dans une situation où il peut juger, dans la plupart des cas, des conséquences plus ou moins lointaines de ses interventions.

Aujourd'hui, il existe des connaissances scientifiques permettant l'exploitation et le développement des forêts selon un plan pré-établi.

Les exigences des diverses espèces d'arbres sont connues. On sait protéger les essences qui réclament de croître à l'ombre et planter en terrain découvert celles qui ont besoin de la pleine lumière. On sait analyser les sols et les divers composants d'une forêt. On connaît les moyens de lutter contre certains parasites.

Mais ceux qui possèdent les forêts, soit négligent de les entretenir, soit les exploitent en recherchant d'abord la rentabilité financière.

Des milliers d'hectares sont pollués, des chênaies du Morvan et du Centre sont transformées en froides forêts de pins alignés pour des raisons de rentabilité, des milliers d'hectares laissés à l'abandon brûlent chaque année comme des torches.

Dans le monde entier, la forêt est sous la coupe des capitalistes qui la mutilent et l'abattent : forêts européennes polluées, forêts africaines régressant chaque année de milliers d'hectares pour céder place à la monoculture, forêt amazonienne dont le pillage a commencé...

C'est que les grandes sociétés qui « s'occupent » de la forêt n'ont que faire d'utiliser la science si cela ne leur rapporte pas beaucoup, et vite.

Pire, c'est même l'utilisation qu'elles font des connaissances scientifiques et des moyens techniques qui aboutit à appauvrir, voire à menacer de disparition des forêts entières.

Voici quelques millénaires, c'est par ignorance des lois les plus élémentaires de la nature que l'homme a causé certaines catastrophes. Mais de nos jours, même si l'homme est loin de savoir maîtriser tous les phénomènes qui se déroulent dans la nature, ce ne sont pas les connaissances qui font défaut. Ce qui met en péril certaines forêts, comme plus généralement l'ensemble de la nature, c'est la survie d'une société qui, parce qu'elle est basée sur la recherche du profit immédiat, est incapable d'établir des plans, couvrant plusieurs décennies, qui sont indispensables pour exploiter et entretenir rationnellement les espaces forestiers.

La forêt française façonnée par l'histoire

La taïga sibérienne en URSS.

La forêt française ne doit pas son état actuel à une évolution « naturelle ». Au contraire, la variété de ses essences, due bien sûr à la variété des climats et des sols, est aussi un héritage des actions passées de la noblesse, du clergé et de la monarchie, complétées par les interventions du second Empire et de la Troisième République.

L'Histoire de France jusqu'à la Révolution vit se succéder les luttes pour l'usage des forêts, territoire de chasse, contre les incursions des « manants ». Les seigneurs étaient partisans des futaies (hauts arbres sans taillis).

Les paysans entendaient se servir de la forêt pour le pâturage et le ramassage du bois de feu et étaient donc favorables au traitement en **taillis.**

Le pouvoir royal (Philippe VI, puis surtout François Ier) se fit le porte-parole des intérêts des seigneurs en protégeant les futaies. Il prit ensuite conscience de l'intérêt économique et militaire du bois : c'est à Colbert qu'on doit les plus belles futaies de chênes, en particulier celle de Tronçais, dans l'Allier. Il entendait ainsi produire le matériau nécessaire à la construction de la marine nationale du XX° siècle !

Cette volonté de favoriser le chêne, de reconvertir le taillis en futaie, et de lutter contre le recul de la forêt comme source de matériau nécessaire à la conduite d'une économie nationale fut le fondement de l'action de Colbert et de son ordonnance de 1669.

La mise en place de codes forestiers, les reboisements effectués par Colbert sous Louis XIV marquèrent le rôle de l'Etat féodal dans la défense du patrimoine forestier.

La bourgeoisie, née du développement du commerce et de l'industrie prit de plus en plus d'importance dans la vie de la société. Elle aspirait au pouvoir d'Etat. Active, détentrice de capitaux, elle profita des besoins d'argent des nobles et des rois pour s'approprier en gage des domaines forestiers par aliénation d'une partie des biens de la couronne et des fiefs seigneuriaux.

En 1789, la bourgeoisie avait acquis la plus grande partie des biens des nobles. Elle tenait entre ses mains les deux tiers de la forêt privée qu'elle arrondit par l'achat de biens nationaux. Les grands domaines forestiers furent ainsi démantelés. D'autant plus que les bourgeois refusèrent, au nom de la liberté, toute intervention de l'Etat dans leurs domaines.

Et il faudra attendre 1827 et une régression importante de la forêt pour que soit promulgué le « code forestier », toujours en vigueur actuellement.

Le second Empire et la Troisième République entreprendront de vastes campagnes de reboisement : plus de 250.000 hectares ont été reboisés entre 1860 et 1940, essentiellement en résineux. Les reboisements les plus fameux ont été ceux de la Sologne et surtout des Landes. Ainsi l'immense forêt landaise, qui couvre un million d'hectares, fut créée de toute pièce. Œuvre de l'ingénieur Brémontier, elle a été plantée à partir de 1780 pour fixer les dunes et récolter la résine. Avec ses pins maritimes plantés en ligne, elle est le prototype de la forêt industrielle, de « l'usine à bois ».

Mais c'est la Révolution française qui a donné à la forêt son caractère morcelé. Actuellement, 1.600.000 propriétaires se partagent la forêt, la majorité d'entre eux ne possédant que quelques hectares.

QUI POSSEDE LA FORET FRANÇAISE ?

Sur les 14 millions d'hectares, près de 9 millions, **soit plus des deux tiers, sont privés.**

1.580.000 propriétaires, agriculteurs pour la plupart possèdent moins de 50 hectares, ne couvrant guère plus de 50 % de cette forêt privée (4.800.000 ha) alors que 20.000 propriétaires possèdent plus de 50 ha, couvrant au total 3.200.000 ha.

LA FORET EN CHIFFRES

Les forêts mondiales occupent 29 % des terres, contre 16 % pour les régions cultivées ou cultivables, et 38 % pour les régions désertiques ; les régions froides occupent le reste : 17 %.

La France, avec 14 millions d'hectares de forêt (sans compter la forêt guyanaise de 8 millions d'ha), ne représente qu'une faible partie des 3.800 millions d'ha de forêt mondiale. Mais son taux de boisement de 25 % est plus élevé que celui de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne par exemple (7 %). Les forêts françaises représentent la moitié du couvert forestier de la communauté européenne.

NOTRE PROCHAIN DOSSIER :

L'écologie et les écologistes

LA FORET, SOURCE DE V

Un corps vivant

Une forêt n'est pas une juxtaposition d'arbres. C'est un système biologique compliqué où cohabitent de nombreuses espèces végétales (arbres, arbustes, herbes, mousses, champignons) et animales (mammifères, oiseaux, reptiles, insectes, etc.). La plupart ne pourraient vivre ailleurs qu'en forêt. Plus même, chaque forêt abrite ses propres espèces.

Elles sont adaptées au climat, à la lumière, à l'humidité particulière des sous-bois, et se nourrissent d'autres espèces qu'elles côtoient.

Ces milliers d'espèces en relation de dépendance sont aussi en concurrence. Mais un équilibre s'établit, qui maintient l'existence de la forêt, même livrée à elle-même, du moins sous les climats qui le permettent. Même à grand renfort d'insecticides, d'engrais et de travail, l'homme est loin de savoir recréer un tel système : une plantation de peupliers n'est pas une forêt.

Tous les éléments de l'équilibre délicat qui règne dans la forêt ne sont pas connus. Mais chaque fois que l'homme supprime l'un de ces éléments, il doit le remplacer artificiellement, s'il en a les moyens. Sinon il s'expose à rompre un équilibre, engageant une série de réactions qui peuvent dégrader la forêt ou faire disparaître des espèces animales ou végétales.

Ainsi, l'élimination des prédateurs carnassiers de la forêt française (loups, renards, ours) l'a perturbée, car les lapins et les rongeurs ont alors pullulé, causant des dégâts. Autre exemple : l'introduction artificielle de résineux, qui dans certaines forêts modifie la population animale et végétale, peut poser des problèmes difficiles comme l'envahissement par les chenilles processionnaires ; et l'acidification du sol due aux résineux rend parfois impossible toute réimplantation des espèces antérieures.

La prudence s'impose donc à l'homme car, si son action peut être bénéfique, elle peut aussi rompre irrémédiablement certains équilibres indispensables à la vie de la forêt.

Les végétaux chlorophylliens (les plantes vertes), pour se nourrir, puisent de l'eau et des produits minéraux dans le sol par leurs racines et, en présence de la lumière, ils assimilent le gaz carbonique de l'air dans leurs feuilles. Ce faisant, ils gardent du carbone et rejettent de l'oxygène.

Le « tapis vert » qu'ils constituent, sur la terre et dans les océans, est donc indispensable à la vie.

Non seulement parce que c'est lui qui est à la base de l'alimentation de tous les animaux, mais aussi parce que c'est lui qui a créé l'atmosphère terrestre au cours de millions d'années, qui produit l'oxygène indispensable à la respiration des gros animaux et de l'homme.

Grâce à leur rendement élevé, les forêts tiennent la deuxième place dans ce phénomène, après les algues des océans. Et ce sont elles qui, au cours des millénaires, ont permis l'accumulation dans le sous-sol de milliards de tonnes de charbon et de pétrole.

Et aujourd'hui, bien que tous les scientifiques ne s'accordent pas sur ces chiffres, il semble qu'elles capturent un tiers du gaz carbonique atmosphérique.

De plus, la forêt transpire : 20 à 50 tonnes d'eau par jour et par hectare retournent à l'atmosphère. Les forêts sont aussi un régulateur du climat : 20 à 25 % des pluies et de la neige sont interceptés par les arbres et s'évaporent. Le reste glisse sur le sol et s'infiltre lentement (un mètre-carré de mousse éponge 50 litres d'eau). Les forêts sont une garantie contre l'érosion, les inondations, les avalanches. Elles sont aussi un rempart contre la « désertification », une protection contre le vent.

Et l'histoire des hommes est là pour témoigner combien la forêt est indispensable au maintien des sols, donc de la vie. Au Sahara, des centaines de découvertes archéologiques et de peintures rupestres montrent qu'il s'agissait jadis d'une région florissante, semée de lacs et arrosée de cours d'eau.

Ainsi, c'est la disparition de nombreuses et vastes forêts d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique qui, supprimant l'humus du sol, a entraîné la transformation de régions entières, auparavant fertiles, en déserts hostiles à l'homme.

La forêt française est peuplée à 45 % de chênes et de hêtres. Et il faut 150 à 200 ans avant que n'existe une vraie futaie. Ainsi, les forestiers qui ensemencent et plantent aujourd'hui savent que ce sont leurs arrière-petits-enfants qui traverseront les sentiers des futaies qu'ils mettent en terre.

Ce chêne est un but de promenade dans la forêt domaniale de Vierzon. De tels chênes, même si on ne peut que souhaiter leur maintien dans les vieilles futaies, posent des problèmes aux forestiers. C'est ainsi par exemple que les vieux arbres non coupés provoquent des « trous » dans les générations, mourant après avoir empêché leur descendance de croître.

La forêt mutilée

La Sologne interdite

La Sologne, dont le boisement a été réalisé sous le Second Empire et la Troisième République par des prisonniers politiques, est depuis cette époque un vaste territoire de chasse à l'usage de l'aristocratie d'abord, des industriels et des gros commerçants aujourd'hui.

La quasi-totalité des propriétés sont privées. Leur taille varie de trois ou quatre cents hectares jusqu'à deux mille, voire trois mille hectares. Au prix de 2 F le mètre carré, cela met une propriété de 2 000 hectares à 4 milliards d'anciens francs, ce qui n'est pas, évidemment, à la portée de n'importe quelle bourse.

Aussi, parmi la liste des propriétaires, on relève les noms de Bic, Bouyghes, le comte de Paris, l'émir d'Abu-Dhabi, ainsi que ceux de nombreuses sociétés : les Presses de la Cité, les Galeries Barbès, les pâtes Rivoire et Carret, Roussel-Uclaf.

Pour tous ces gens-là, la Sologne est, au sens propre comme au figuré, une véritable chasse gardée, parsemée de multiples pancartes *« Propriété privée, défense d'entrer »*.

Il n'est presque pas de propriétés qui soient ouvertes au public. Les communes de Sologne ne possèdent pratiquement rien. Ainsi, celle de La Ferté, dont le territoire s'étend sur 8 500 ha, ne possède pas un mètre-carré hors agglomération ! Fin 1975, la Fondation Sologne, soutenue par le préfet de la région, avait projeté d'acheter une propriété de 900 ha pour l'ouvrir au public. Elle a dû y renoncer, devant le prix exorbitant, et la propriété a finalement été vendue à J. Seydoux, P-DG des Compteurs Schlumberger, pour la bagatelle de 1,8 milliard d'anciens francs...

La seule forêt domaniale du Nord-Sologne n'est toujours pas signalée comme telle et, de plus, elle est louée en chasse. Le touriste peut s'y promener... à ses risques et périls !

Les habitants défendent leur bois

Depuis le 5 juin, le bois de Verneuil (Yvelines) est occupé par les habitants nuit et jour, pour empêcher la société immobilière SIVV de le déboiser et d'y construire des villas. La municipalité de gauche de Verneuil donne son soutien à cette action. Les occupants qui se relaient pour empêcher l'entrée des bulldozers reçoivent de la nourriture gratuite d'une partie des commerçants de la ville. Des manifestations ont regroupé plus de 700 personnes à chaque fois et toute une partie de la population se sent mobilisée.

Le 13 juin, un bulldozer qu'on tentait de décharger a failli écraser un enfant. Le bulldozer a été lapidé à coups de pierre par les personnes présentes, dont une majorité de mères de familles révoltées.

La SIVV a porté plainte en référé contre quinze personnes mais elle a perdu son procès et est condamnée aux dépens. C'est un premier succès. Les habitants de Verneuil se donnent comme objectif de tenir jusqu'au 13 juillet, date à laquelle le permis de déboisement prend fin.

IE LA FORET MUTILEE

On s'enorgueillit en haut lieu qu'en France les surfaces boisées soient passées, en trente ans, de onze à quatorze millions d'hectares.

Seulement il n'y a pas en France une forêt, mais de multiples forêts.

Cela constitue une escroquerie que de parler de l'accroissement général de la surface forestière, en faisant abstraction des facteurs biologiques, climatiques et géographiques propres à chaque forêt, ainsi que du mode de propriété.

Il est hypocrite de prétendre que le reboisement en résineux dans les Landes ou en montagne (ce dont, évidemment, on ne peut que se féliciter) compense la même surface de chênes abattus dans une forêt proche d'une grande ville. De la même façon, la forêt de Sologne, divisée en propriétés qui sont autant de domaines réservés, où les milieux politiques et d'affaires se retrouvent pour des week-ends de chasse, n'a pas socialement le même intérêt qu'une forêt ouverte au public.

Et si la forêt landaise, qui est source de profit pour les capitalistes qui l'exploitent, est effectivement l'exemple type de la forêt bien entretenue et très surveillée, dans d'autres régions, comme le Midi et la Corse par exemple, ce sont chaque été des milliers d'hectares qui sont la proie des flammes, parce que l'Etat se refuse à consacrer les crédits nécessaires pour prendre des mesures préventives et doter les corps de sapeurs-pompiers de moyens d'intervention efficaces.

Dans certaines vallées industrielles, la pollution a fait périr des forêts entières.

A la périphérie des grandes agglomérations, les forêts sont victimes non seulement de la pollution des banlieues industrielles, mais aussi des spéculateurs immobiliers : des forêts sont déchiquetées, morcelées et parfois même complètement rasées.

Et lorsque les banquiers et les industriels s'intéressent à la forêt, c'est uniquement dans la mesure où ils y voient la possibilité de transformer le bois en argent.

Ce n'est pas seulement par goût de la formule journalistique qu'il y a quelques mois l'hebdomadaire **Le Nouvel Observateur** parlait « d'or vert », à propos de la forêt : la recherche du profit est le maître mot, et peu importent les destructions, les mutilations de la nature.

Certes, au lendemain des élections municipales, devant l'intérêt suscité par les listes écologistes, on a vu Giscard et Chirac, à l'occasion de la journée de l'arbre, se découvrir des vocations de défenseurs de la forêt.

Mais s'il est probable que, dans les mois qui viennent, certains ministres, et peut-être Giscard lui-même, se transformeront en ardents protecteurs de la nature, dans l'espoir de récolter quelques voix « vertes » aux prochaines législatives, on ne peut évidemment pas compter sur l'Etat pour combattre les dangers qui menacent certaines forêts ni pour imposer des mesures les protégeant contre les méfaits du capitalisme car, pour cela, il faudrait s'attaquer aux capitalistes eux-mêmes et à leurs intérêts.

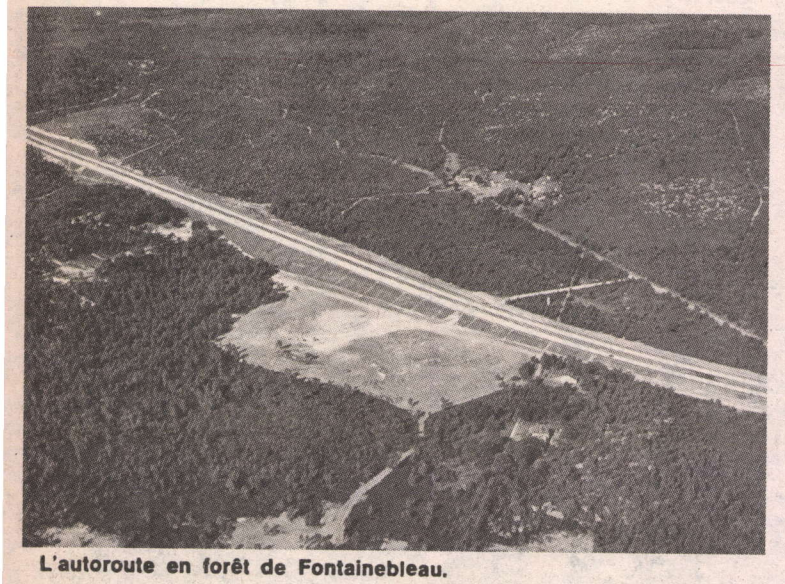

L'autoroute en forêt de Fontainebleau.

De grands espaces... bon marché

L'espace forestier est bien pratique : le terrain est bon marché et, dans les forêts d'Etat, il n'y a pas de propriétaire à indemniser.

Une ligne haute tension à poser ? Une retenue d'eau à créer ? Un camp militaire à implanter ? Une autoroute à construire ? On trouvera toujours un coin de forêt à détruire.

Dans l'Aube, la forêt du Temple se trouve sur le futur emplacement d'une retenue d'eau et aucun autre projet n'a été proposé que de sacrifier un million et demi de chênes centenaires.

Dans la région parisienne, le projet initial pour la future rocade A 86, qui fera le tour de Paris, éventre successivement quatre forêts domaniales. Cela illustre une pratique courante de la part de l'Etat, même si, dans ce cas, le ministère de l'Equipement semble décidé à opter pour un deuxième projet, à la suite des protestations qui se multiplient depuis plusieurs années. Mais il reste l'autoroute de l'ouest qui, après avoir découpé le bois de Saint-Cloud, partage la forêt de Bord, près de Rouen ; l'autoroute du sud qui traverse la forêt de Fontainebleau, ou celle qui va de Strasbourg à Mulhouse en passant par la forêt domaniale de Hardt.

Le résultat est le déboisement de toute une bande de terrain. Mais surtout, une forêt coupée en deux ne fait pas forcément deux forêts. Non seulement la vie de la forêt est perturbée dans la richesse et dans la multitude des échanges (animaux, graines, etc.) pour lesquels une autoroute ou la trouée d'une ligne haute tension constituent une barrière infranchissable, mais elle est menacée dans la mesure où la protection des anciens arbres de lisière disparaît et où les arbres qui restent, moins résistants, sont soit abattus soit abîmés par le vent, et cela parfois par pans entiers.

— LES CÈDRES, JE LES METS OÙ ?

Les promoteurs aux bois

En principe, un terrain boisé ne peut être transformé en terrain à bâtir sans que le propriétaire ait obtenu une autorisation de l'administration. En réalité, les promoteurs n'ont pas beaucoup de mal à obtenir soit ces autorisations, soit... des dérogations.

Il n'est pas difficile d'acheter une forêt et de la laisser se dégrader jusqu'à ce qu'elle soit déclassée. Certains se passent tout simplement d'autorisation : une construction sans permis sur les rives du lac de Biscarosse, dans les Landes, a été sanctionnée d'une amende de 100 F.

En fin de compte, la réglementation, établie à l'origine pour protéger les sites, est devenue une source de profits pour les promoteurs car, en limitant les terrains à bâtir, elle en a fait monter les prix. Un site vaut dix ou cent fois plus comme terrain à bâtir que comme espace naturel. Et le promoteur qui parvient à le faire déclasser empoche une plus-value qui peut dépasser dix milliards anciens.

Ces opérations immobilières aboutissent, une fois installés les pavillons, les voies d'accès, le tout-à-l'égout, les lignes électriques, à la destruction de la forêt en tant que telle. Dans la région parisienne, 15.000 hectares de forêts, soit une fois et demie la surface de Paris, ont ainsi disparu depuis le siècle dernier.

Quant aux quelques arbres qui restent, ils constituent pour les promoteurs un argument publicitaire supplémentaire, spéculant sur le désir légitime de la population des villes d'échapper à un univers fait de béton et de poutres métalliques. Mais si, sur les dépliants publicitaires, les pavillons sont bien situés dans un cadre boisé, sur le terrain, il ne reste que... la forêt des pavillons serrés les uns contre les autres.

Le bois qui brûle...

Chaque année, 35 000 hectares de forêts, soit la surface de la forêt de Fontainebleau, sont ravagés par le feu. Avec la sècheresse de l'été dernier, on a vu se multiplier les incendies : 120 000 hectares furent la proie des flammes.

Mais les conditions climatiques ne sont pas seules en cause. Si les incendies prennent une telle ampleur, c'est aussi en raison de la carence des pouvoirs publics. Une dizaine de Canadairs seulement sont prévus pour faire face, l'été, à de gigantesques incendies se déclarant souvent en même temps.

Parfois certaines mesures préventives simples, telles que l'aménagement de voies d'accès pour les pompiers, ne sont même pas prises. Et encore faut-il, quand les chemins forestiers existent, que les pompiers ne rencontrent pas, comme ce fut le cas l'été dernier en Sologne lors d'un grave incendie, de multiples barrières de propriétés privées !

Et à fortiori pour ce qui est des mesures à plus long terme, et donc plus coûteuses, l'Etat fait preuve, bien sûr, de la plus totale négligence.

On sait que, dans les forêts méditerranéennes, les taillis de bruyères et d'ajoncs font courir le feu à toute allure et atteindre aux flammes les cimes des plus grands pins. On sait que certaines espèces produisent, surtout lors de la floraison, des huiles particulièrement inflammables. Ces forêts sont laissées dans un tel état d'abandon que la moindre étincelle ou un mégot peut parfois suffire à provoquer l'embrasement de centaines d'hectares.

Pourtant, des solutions existent. Ainsi, après l'incendie de 1949 qui avait fait 82 morts, la forêt landaise a été aménagée pour que tout incendie soit immédiatement repéré et combattu : pare-feux, miradors, points d'eau, voies d'accès... De telles mesures ou d'autres pourraient très bien être prises dans d'autres forêts.

Mais il est vrai que la forêt landaise, à la différence de la forêt méditerranéenne ou de la forêt corse, est économiquement exploitable et rentable ; donc on l'entretient.

Victime de la pollution

La forêt de Roumare, près de Rouen, est empoisonnée par le dioxyde de soufre. Celle de la vallée de la Maurienne, en Savoie, est dénudée par le fluor : sur une étendue de 700 hectares, on a relevé que 80 % des pins sylvestres étaient morts.

Et quand elle est attaquée par la pollution, la forêt se retrouve en même temps affaiblie face à ses ennemis naturels : parasites en tous genres, intempéries...

Au total, dans la communauté européenne, ce sont 400.000 hectares de forêts qui sont touchés par les retombées de soufre ou de fluor. Et au cours des prochaines années, on estime qu'un tiers des forêts d'Europe risquent d'être atteintes. On mesure l'étendue du problème quand on sait que la pollution entraîne, dans la plupart des cas, sinon la disparition de la forêt, du moins la dégénérescence de certaines espèces.

LES PROPRIETAIRES

Les intérêts privés et l'État

50 % de la forêt française n'est pas contrôlée et laissée aux mains de propriétaires privés. La plus grande partie d'entre eux ne disposent ni des moyens techniques, ni des moyens financiers pour entretenir ou exploiter leur forêt. Dans le meilleur des cas, ils la laissent à l'abandon, mais parfois ils la massacrent.

Les gros propriétaires, eux, essaient de la rendre le plus rentable possible. Ils coupent prématurément et s'efforcent d'accélérer au maximum la croissance. Ils plantent des résineux en éliminant par des « coupes rases » tous les arbres de leur forêt. Ce sont ceux-là qui se regroupent dans les groupements forestiers et bénéficient de prêts à long terme, de primes au reboisement...

Et l'intervention de l'Etat qui a mis en place une législation complexe et qui a développé une politique de fonds et d'aides pour favoriser le reboisement et la protection des forêts n'empêche ni les excès de l'abattage des arbres, ni la dégradation du capital forestier, ni l'appauvrissement des sols. Quant à planifier la gestion des forêts, encore faudrait-il ne pas considérer le respect de la propriété privée comme un principe sacro-saint.

C'est pourquoi d'ailleurs rationaliser la gestion forestière en « étendant le champ de l'action de l'Office National des Forêts (l'ONF) et en créant des associations forestières bénéficiant des aides publiques » mais sans « mettre en cause le principe du droit de propriété », comme le propose le PCF, ne pourrait rien changer à la situation.

Quant aux forêts dites « soumises », c'est-à-dire contrôlées par l'Etat, par l'intermédiaire de l'ONF, leur gestion est encore basée sur la recherche de la rentabilité.

Mais l'orientation plus rationnelle, la présence de forestiers compétents et amoureux de leur métier font que le rôle social et biologique des forêts est pris en compte. Ce n'est le cas d'ailleurs que dans la forêt publique. Et c'est la preuve que l'on dispose à l'heure actuelle des connaissances nécessaires pour protéger et entretenir les forêts.

Mais seul un Etat prenant en compte les besoins des hommes et n'ayant nul intérêt privé à défendre pourrait mettre en œuvre, pour l'ensemble des forêts, une politique à long terme s'appuyant sur les données de la sylviculture moderne.

Un ingénieur des eaux et forêts qui s'occupe des forêts privées nous raconte

« Quel est votre travail ?

— La loi prévoit que les propriétés supérieures à 25 hectares doivent avoir un aménagement. Cela se fait suivant un « plan simple de gestion ». Le propriétaire nous transmet une description détaillée de ses peuplements et nous soumet un plan de gestion dont nous vérifions avec lui la cohérence.

Les propriétaires qui n'ont pas de plan simple de gestion sont sanctionnés : ils doivent se soumettre à l'autorisation de l'administration pour toutes les coupes qu'ils veulent effectuer dans leur forêt.

— Vous obtenez de bons résultats ?

— Il y a des résultats, c'est certain. Seulement, on ne peut pas appliquer à des forêts privées une gestion comparable à celle de l'ONF dans les forêts domaniales.

Un propriétaire qui veut couper du bois parce qu'il a besoin d'argent se met en général d'accord avec un acheteur qui va aller couper lui-même, directement, son bois. Bien sûr, il choisit ce qui l'intéresse, sans se soucier de la forêt. Cela ne donne pas de très bons résultats. Il y a des problèmes de coupe aussi avec les coupeurs de bois qui sont payés au rendement et avec les experts.

Par ailleurs, beaucoup de propriétaires laissent leur forêt à l'abandon. Il y a des gens qui ne savent même pas où est leur forêt. Tous ces gens n'ont pas de plan simple de gestion.

...Il y a un morcellement des propriétés qui rend toute gestion difficile, voire impossible. »

Les organismes d'Etat

— L'Office National des Forêts : créé en 1964, il gère les forêts appartenant à l'Etat, aux collectivités locales et à certains propriétaires privés.

— Le Fonds Forestier National : gère les produits de la taxe forestière. Il attribue aides et subventions.

— Les 17 centres régionaux de la Propriété Foncière : contrôlent la gestion des forêts privées. Ils conseillent les propriétaires qui établissent un plan d'aménagement obligatoire pour les propriétés de plus de 25 hectares (elles représentent 29 % de la surface totale des forêts privées).

La recherche de la rentabilité

« La forêt est devenue un outil économique de la nation, ce qui implique qu'elle doit être gérée comme un champ de petits pois ou de tomates, à partir de cette certitude selon laquelle, si on investit en forêt, on peut y gagner de l'argent. » C'est Cointat, ministre de l'Agriculture en 1972, qui faisait cette déclaration.

Un hectare planté de feuillus rapporte 95 F par an, contre 700 ou 800 F pour le même, planté de résineux. Cela explique que ces derniers aient été systématiquement utilisés pour le reboisement depuis le XIX° siècle.

Ce n'est pas forcément néfaste, car sur les sols pauvres, seuls les résineux peuvent pousser. Sans eux, il n'y aurait pas de forêt landaise. Mais des sols sur lesquels on aurait pu planter des feuillus sont appauvris par l'enrésinement, car la décomposition des aiguilles les rend acides.

Aujourd'hui, la forêt française comprend un tiers de résineux et deux tiers de feuillus. Depuis 1971, la politique officielle s'est infléchie, l'enrésinement est moins systématique. L'Etat et certains propriétaires — les plus riches — qui peuvent se permettre de ne pas rechercher seulement la rentabilité à court terme emploient d'autres méthodes pour augmenter le rendement.

On a pu apprendre récemment qu'une méthode permettant de gagner cinquante ans sur la croissance d'un chêne a été mise au point. Il s'agit du bouturage, déjà employé pour d'autres arbres : au lieu d'attendre que les glands donnent un arbuste, on prélève une bouture sur un arbre, on la plante et elle prend racine. Mais en procédant ainsi, on obtient des arbres qui auront tous les mêmes caractères, ceux de la souche initiale. En cas d'épidémie, ils risquent de disparaître tous, comme cela s'est passé avec les ormes, qu'on a multipliés par cette méthode, et qui ont été atteints par une maladie contre laquelle ils n'avaient pas de défense. Depuis, la progression de ces recherches sur les feuillus se fait avec plus de prudence.

Mais dans tout cela, il y a un fil conducteur, c'est selon les propres termes du premier directeur général de l'Office National des Forêts, « l'obsession de la productivité ». L'ONF est d'ailleurs, comme l'ex-ORTF, un organisme à caractère industriel et commercial, c'est-à-dire qu'il doit être rentable.

Et il est significatif que ce soit la recherche systématique de la rentabilité qui mobilise les faibles moyens consacrés par l'Etat à la recherche sur les forêts.

Ces pins sylvestres tendent à gagner en surface sur les feuillus comme le chêne ou le hêtre. (Les résineux doivent en effet passer de 35 % de la surface des forêts à 48 % dans 50 ans). L'enrésinement de sols riches après avoir fait une coupe rase de tous les feuillus ne vise qu'un seul but : un profit accrru.

L'action actuelle de l'homme sur les forêts, comme plus généralement sur l'ensemble de la nature, porte la marque de la société capitaliste, en ce sens que c'est d'abord la rentabilité financière qui régit cette action.

Mais ce n'est nullement l'intervention humaine en soi qu'il faut remettre en cause.

Car dans le cadre de la société actuelle elle-même, la preuve a été apportée que cette action pouvait être bénéfique.

Ainsi, dans les Cévennes, le Mont Aigual, dont la forêt a été détruite à la fin du XVIII° siècle, fut entièrement reboisé. Aux Etats-Unis, on reboise également dans les grandes plaines, après qu'au printemps 1934, une pluie de poussière, soulevée par le vent dans ces régions, ait recouvert la moitié du pays.

Evidemment, c'est pour pallier des destructions anarchiques que des plans établis sur la base des données techniques et scientifiques furent mis sur pied.

Mais cela montre que l'incapacité de l'homme à maîtriser l'avenir des forêts, n'est pas due à une ignorance technique et scientifique, mais

ET L'ETAT RENTABILISENT

Forêts portefeuilles

L'exploitation industrielle de la forêt permet d'en faire un investissement rentable. Mais seules des surfaces suffisamment grandes peuvent l'être. Il faut un minimum de 100 à 200 hectares, ce qui représente plusieurs millions de francs.

Peu de particuliers ont les moyens d'investir de telles sommes. Aussi, les banques se chargent d'acheter des forêts et revendent ensuite des parts de capital. C'est ainsi que la Caisse des dépôts et consignations est devenue le premier propriétaire privé de forêts, avec 60 000 hectares. Elle gère les groupements forestiers de plusieurs grandes banques comme la Société Générale et le Crédit Industriel et Commercial.

Les banques bénéficient comme les particuliers de l'aide de l'Etat : subventions et prêts à des taux avantageux, exonération fiscale, abattement de trois quarts des droits de succession. Ce n'est pas pour rien que les financiers ont qualifié la forêt de « Pinay vert ».

Les actionnaires reçoivent un revenu relativement faible (2 à 3 % par an), mais la valeur de leur capital augmente d'année en année. En Haute-Saône, 132 hectares de futaies mixtes achetés en 1969 pour 350.000 francs ont pu être revendus en 1976 deux millions, 600 % en 7 ans ! On calcule que, avec des pins maritimes, un capital s'accroît de 12,5 % par an.

L'exploitation du bois dominée par les gros exploitants

150.000 hommes travaillent en forêt à plein temps : ils coupent en hiver, plantent, dégagent la forêt et aménagent les routes aux autres saisons. Ces hommes, autrefois saisonniers en grand nombre, sont de plus en plus des travailleurs spécialisés utilisant d'importants moyens mécaniques.

L'exploitation du bois reste marquée par des caractères artisanaux ou familiaux puisqu'en dehors de l'Etat lui-même, 20.000 exploitations environ emploient 72.000 personnes à des tâches d'abattage, de débardage, de transport des grumes. La moyenne est de 3 à 4 ouvriers par employeur, les entreprises de plus de 100 personnes étant très rares.

Avec les augmentations des cours du bois, les gros exploitants s'imposent de plus en plus. La hausse de 200 %, qui fut enregistrée en 1973-1974, a permis aux gros d'écarter leurs concurrents les plus faibles des ventes. Seuls ceux qui avaient le fond de roulement nécessaire ou l'appui des banques purent remplir leurs carnets d'achats.

Les coupes de chaque vente de forêts de l'ONF doivent être exploitées dans les deux ans. Mais, volontairement, les exploitants fortunés ne coupent pas tous les arbres marqués dans les délais. L'augmentation de la valeur du bois et l'accroissement du volume leur rapportent alors bien plus que les indemnités que demande l'Etat. Les bénéfices tirés de ces « dépôts sur pieds » dépendent évidemment du volume des achats. Enfin, le système de la vente sur pied permet d'acheter des arbres à des prix infiniment plus bas que la valeur du bois à la sortie de la scierie, dans la mesure où l'évaluation d'un arbre est toujours approximative (tares, âge, qualité du bois sont difficiles à évaluer). Si bien qu'un chêne acheté 500 F le mètre cube sur pied sera à 5.000 F le mètre cube à la sortie de la scierie.

Les bûcherons actuellement utilisent un matériel mécanisé : scies circulaires, scies rabot, chaînes fraiseuses et même parfois la dynamite. Le seul souci est le rendement des coupes, le bûcheron allant de chantier en chantier, payé au volume abattu. C'est la profession dans laquelle les accidents du travail sont les plus nombreux.

Les industries du bois

Le bois fut longtemps un moyen de chauffage domestique ou industriel ou un matériau utilisé par des industries artisanales et souvent locales. Toujours bois d'œuvre et de chauffage, son utilisation est de nos jours encore très importante puisque la « valeur ajoutée » du bois (valeur des produits tirés du bois) était de 41 milliards de francs contre 24 à l'automobile. Le bois est actuellement utilisé dans l'industrie chimique : vernis plastiques, laques, alcool, bakélite, colles...). Il est aussi matériau de trituration : les déchets de bois de taillis sont réduits en morceaux ou en copeaux dont les fibres sont séparées ou broyées et transformées soit en panneaux pour le bâtiment et les meubles, soit en pâtes à papier.

En France, la consommation de bois sous formes diverses dépasse la production : 44 millions de mètres cubes consommés en 1975 contre 33 millions produits. Ainsi, l'industrie du papier et celle du meuble sont traditionnellement obligées d'importer soit des produits finis, soit du bois. Et les industriels réclament du gouvernement un plan forestier aménageant d'autres forêts et des aides pour la mise en place de techniques nouvelles permettant d'utiliser les feuillus dont la forêt française est riche.

Face à ces récriminations, le gouvernement a nommé un Monsieur Papier ! Mais l'Etat n'a pas les moyens de réduire le déficit de la balance commerciale (qui s'élevait en 1976 à 8 milliards de francs), car il faudrait s'opposer aux propriétaires, aux marchands de bois, ce dont il n'est pas question. Or, sans contrôle et planification de l'ensemble de la filière bois, il n'y a pas d'organisation rationnelle possible.

LA VENTE DU BOIS DES FORETS DOMANIALES
Ce qu'en pense un ancien ouvrier

« Peux-tu expliquer le système qu'emploie l'Office National des Forêts pour vendre son bois ?

— A chaque vente, en général tous les ans, l'Office publie un cahier des ventes où sont décrites les parcelles dans lesquelles des arbres sont en vente, car le bois est vendu sur pied. Les estimations de l'Office sont faites par des ingénieurs. Tous les marchands de bois peuvent avoir connaissance de ce cahier. S'ils sont intéressés par telle ou telle parcelle, ils envoient un de leurs employés, un « commis de bois » pour estimer sur une parcelle le cubage, la qualité du bois. Celui-ci utilise différentes formules pour estimer le cubage ; il se sert aussi — bien que cela soit interdit — d'une tarière de Fressler ». C'est un petit instrument qui permet de retirer une « carotte » de bois : si on va jusqu'au cœur, cela permet d'estimer l'âge de l'arbre, comment s'est faite sa croissance, la qualité du bois...

Pour les ventes, elles sont publiques. Elles se font aux enchères descendantes. L'Office fixe un premier prix, puis descend jusqu'à ce qu'il trouve un acheteur. Quelquefois, le bois n'est pas vendu, l'Office estime que les prix descendent trop bas ; il garde les bois pour une prochaine vente.

— Et après la vente, qu'est-ce qui se passe ?

— Après interviennent les bûcherons : ils abattent seulement en hiver. Ils coupent les arbres puis débitent la « bille de tanche », c'est-à-dire la partie du fût qui va du pied jusqu'au premier nœud ou jusqu'à la première branche (cette partie doit faire au moins 4 mètres pour que l'arbre soit intéressant), et qui servira à faire des planches. Le reste servira à des usages divers. Les bûcherons sont payés à la tâche et ils ne sont pas payés pour les arbres qu'ils esquintent à l'abattage.

Ensuite viennent les débardeurs qui, avec d'énormes tracteurs, tirent les fûts jusqu'aux allées. Enfin viennent les grumiers qui, avec leurs camions, enlèvent les billes d'abord (c'est le plus précieux), puis les « queues de grumes » (ce qui reste du fût une fois enlevée la bille). Les queues de grumes peuvent parfois rester très longtemps sur le bord des allées, et même y être abandonnées ; c'est un bois qui n'est pas très précieux, qui n'intéresse guère les marchands de bois ».

LES FORÊTS DEMAIN

qu'elle est liée à l'organisation de la société.

Ceux qui détiennent tous les pouvoirs dans cette société n'agissent qu'en fonction d'intérêts à court terme. Or, un chêne ou un sapin ne pousse pas comme du blé en l'espace de quelques mois. Entre le moment où les arbres sont plantés et celui où existera une forêt, il s'écoule au moins quelques dizaines d'années et pour la plupart des espèces, plusieurs générations. Et l'élaboration de plans forestiers à long terme ne peut être le fait que d'une société n'ayant d'autres intérêts que ceux de l'ensemble de l'humanité, c'est-à-dire y compris ceux des générations futures.

Seule une telle société qui ne s'arrêtera pas aux frontières d'Etats nationaux, pourrra mettre en branle des plans concernant de vastes zones géographiques, ce qui est indispensable puisque, par exemple, des déboisements au Népal peuvent entraîner des conséquences catastrophiques sur des milliers de kilomètres du cours de l'Indus qui traversent également l'Inde, le Pakistan et le Bengla-Desh.

Ainsi, dans la société socialiste, l'homme pourra enfin, selon la formule d'Engels, se servir judicieusement de sa connaissance des lois de la nature.

Et alors que, ne serait-ce que sur la base de la sylviculture actuelle, l'homme serait déjà en mesure d'aménager d'immenses espaces forestiers, celui de la société future, qui disposera de connaissances infiniment supérieures, verra s'ouvrir devant lui la possibilité grandiose de modeler selon sa volonté les forêts du monde entier.

Il pourra aussi longtemps qu'il le jugera nécessaire ou qu'il n'aura pas trouvé de matériau de remplacement, utiliser le bois comme matière première et donc créer de toutes pièces des forêts-usines permettant une exploitation le plus rentable possible sur le plan social. Mais sans doute choisira-t-il aussi de laisser certaines forêts quasiment à l'état naturel.

Il est également probable qu'il décidera de reboiser des régions arides ou désertiques pour les rendre soit fertiles, soit tout simplement accueillantes à l'homme.

Et par-delà, beaucoup d'autres choix s'offriront à l'humanité socialiste, dont il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de préjuger aujourd'hui.

Par ailleurs, justement parce que les hommes maîtriseront pleinement leurs rapports avec la nature, les parcs les plus divers, de toutes dimensions, les forêts créées pour le seul agrément de l'homme, comme les forêts « urbanisées » ou les villes verdoyantes, comme on voudra, connaîtront un nouvel avenir. Et personne ne songera plus alors à un quelconque « retour à la nature » parce que cette nature humanisée sera à la mesure des véritables besoins humains.

Les nettoyeurs du métro parisien :

5e semaine de lutte

Engagée le 31 mai sur des revendications salariales et les mauvaises conditions de travail, la grève des nettoyeurs du métro se poursuit.

Le 23 juin, après plus de trois semaines de lutte, les patrons des entreprises de nettoiement proposaient 80 F d'augmentation — ce qui porterait le salaire des nettoyeurs à 1 780 F — alors que les grévistes demandent le minimum RATP qui est de 2 300 F. De son côté, la RATP faisait de vagues promesses sur l'amélioration des conditions de travail.

Ces miettes sont loin d'avoir satisfait les nettoyeurs et ils ont reconduit la grève en assemblée générale. Sur 1 000 grévistes, 60 à 80 seulement ont repris, ceux de l'entreprise « La Ferroviaire » où la CGT est majoritaire. Les cinq autres entreprises, où domine la CFDT, continuent le mouvement.

Le personnel de nettoiement du métro devrait faire partie intégrante du personnel RATP : le service qu'il effectue fait partie du bon fonctionnement du réseau. En faisant appel à des entreprises et à du personnel « extérieurs », la RATP fait faire le travail de nettoyage du métro à bas prix.

Et les grévistes ont raison de continuer la lutte pour obtenir leur dû.

Les nettoyeurs du métro n'ont toujours pas obtenu satisfaction. Ils ont décidé de continuer leur grève. (Rush)

Les élèves infirmières en lutte

A trois reprises en trois semaines, les élèves infirmières ont manifesté au ministère de la Santé. Dans quatre écoles, des élèves étaient en grève : à Cochin, Paul-Brousse, Ivry et Bicêtre.

Elles réclament un salaire, une meilleure formation, la liberté d'expression dans les écoles. Elles refusent de servir de bouche-trous dans les services et de pallier le manque de personnel.

Des représentantes des élèves ont été reçues en délégation. Mais pour l'instant aucune revendication n'a été satisfaite.

Les élèves ont décidé de continuer à se réunir en coordination pour envisager les suites à donner à leur mouvement, conscientes que seule une mobilisation de toutes les élèves permettrait d'obtenir satisfaction.

ATTEINTE AU DROIT DE GRÈVE DES FONCTIONNAIRES

Mercredi 29 juin, le gouvernement présentait à l'Assemblée devant 50 députés présents un projet de loi selon lequel il y aurait retenue sur le salaire des travailleurs de la Fonction publique s'ils n'exécutent pas pendant leurs heures de travail « *tout ou partie des obligations de service qui s'attachent à leur fonction* ». Cette loi anti-grève qui vise surtout à dissuader toute forme de mouvement de contestation qui ne soit pas un arrêt de travail proprement dit, ce qui arrive souvent dans le secteur public, a été présentée à la sauvette, en procédure d'urgence, les présents ayant la possibilité de faire voter les absents. C'est ce qui a permis à la loi d'être votée par 283 députés contre 125 alors que seulement 50 étaient présents. (Il faut croire que lorsque la droite parle « d'obligations de service », elle fait exception pour ses propres députés absents à qui elle n'a sûrement pas songé à supprimer les indemnités).

Toujours est-il que par cette loi scandaleuse, le gouvernement se réserve la possibilité future d'exercer toutes les pressions qu'il jugera bon sur les travailleurs du secteur public, puisque la notion de « service fait » dont il est question dans la loi serait définie par les « autorités compétentes », c'est-à-dire la maîtrise, la direction ou même le gouvernement...

Cette nouvelle loi pose un jalon supplémentaire dans la limitation du droit de grève dans la Fonction publique. En 1963, une loi avait interdit les grèves surprises et tournantes et surtout institué le préavis de grève de cinq jours. Cette loi fut suivie d'une série de circulaires ministérielles dont la dernière en date, celle de Chirac le 3 juin 1976, prescrivait de « *procéder à une retenue sur le traitement des fonctionnaires égale au 1/30e de la rémunération mensuelle par journée au cours de laquelle une exécution seulement partielle des tâches est constatée* ». Le 20 mai 1977, le Conseil d'Etat, saisi par les syndicats, estimait que de telles retenues sur salaire étaient illégales.

...Qu'à cela ne tienne, on fait voter aujourd'hui en catimini une loi qui légalise la chose.

Cette loi est d'autant plus scandaleuse que dans de nombreux services publics, les travailleurs exercent leur droit de grève sans forcément interrompre complètement le travail, comme dans les hôpitaux où les soins aux malades sont assurés. Par ailleurs, elle ouvre la voie aux sanctions collectives comme aux sanctions individuelles pour toutes formes de contestation.

Mais les travailleurs de la Fonction publique risquent aussi de réagir contre ce genre de loi scélérate.

Ce n'est pas pour rien qu'on a fait passer cette loi à la sauvette. Les menaces de Laniel contre les fonctionnaires en 1953 avaient provoqué une grève générale des travailleurs du secteur public. Aujourd'hui le gouvernement pose des jalons, mais il a bien raison de se méfier.

H.C.

DELLE-ALSTHOM - LYON

La direction débloque... les issues

Dans quel cas peut-on être amené à souder des fenêtres ? Difficile à trouver. Eh bien ! La direction de Delle, elle, a trouvé : pour bloquer toutes les issues afin d'empêcher par tous les moyens des grévistes de venir défendre auprès d'elle leurs revendications !

Qu'importe si le personnel travaillant dans l'atelier concerné, « le tirage des plans », ne disposait plus que de 5 lucarnes sur 10 pour respirer ! Qu'importe si c'est l'atelier qui nécessite le plus d'aération, en raison des produits utilisés. Qu'importe si les employés de ce service risquaient à tout moment de se trouver mal ! Et le comble c'est qu'en plus des cinq fenêtres condamnées, on a aussi verrouillé la seule porte donnant sur l'extérieur : on imagine aisément ce qui aurait pu se produire en cas d'incendie.

Après intervention syndicale, la direction a donné l'ordre de dessouder les fenêtres et d'ouvrir la porte, tout en étudiant un système de fermeture en cas de grève ; les employés du Tirage des bleus respirent enfin un peu plus.

Une chose est sûre, c'est que des grévistes dans les bureaux, c'est bien meilleur pour la santé que les décisions de la direction qui veut les empêcher d'entrer.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Delle-Alsthom (Lyon).*

CARBONE-LORRAINE - GENNEVILLIERS

L'arbitraire de la direction en échec

Il y a plusieurs semaines, un ouvrier des Presses fabrication, candidat aux élections de délégués sur les listes CFDT, était mis à pied et une procédure de licenciement était engagée contre lui.

Le motif était une bagarre entre lui et son régleur. La direction pensait sans doute, en s'emparant de ce prétexte, pouvoir le licencier, sans qu'il y ait grandes réactions dans l'usine.

Elle se livra à un simulacre d'enquête pour établir un dossier qui chargeait entièrement ce travailleur. Mais c'était compter sans la solidarité de ses camarades de travail.

Car dans cette affaire, ce que la direction sanctionnait, c'était avant tout le fait que ce militant ne se laissait pas faire. Et s'il y avait eu un incident, il n'en était pas responsable.

D'ailleurs, les camarades de son atelier ont bien compris qu'il fallait choisir son camp entre le régleur qui avait le soutien de la maîtrise et de la direction et leur camarade. En prenant activement la défense de leur camarade, c'était celui des travailleurs qu'ils ont choisi.

Ainsi, à l'annonce de la mise à pied, un débrayage rassembla immédiatement les trois quarts de l'atelier, et la direction dut entendre l'indignation des travailleurs de l'atelier.

Une pétition fut signée massivement pour être remise au CE extraordinaire.

Au CE, tous les syndicats de l'usine votèrent contre le licenciement. Quand l'inspecteur du travail fut saisi de l'affaire, une délégation accompagna notre camarade. Puis, quand l'inspecteur du travail vint à l'usine pour faire son enquête sur place, tout l'atelier cessa le travail et se rassembla. Ceux de l'équipe du matin avaient attendu plus de deux heures après leur travail devant l'atelier. Ils expliquèrent la réalité de la vie à l'usine, les dures conditions de travail, les vexations, les brimades et que dans de telles circonstances, l'incident n'était pas de la faute de notre camarade.

Pendant l'attente de la décision de l'inspecteur du travail, une atmosphère tendue régnait à la fabrication et les travailleurs se réunissaient tous les jours afin de faire le point et de discuter de la riposte en cas de licenciement.

La décision de l'inspecteur du travail a été le refus de licencier.

Dans l'atelier, ce fut la joie et les travailleurs l'ont manifestée bruyamment. Il faut dire que cela constitue un gifle pour la direction, car elle croyait bien arriver à ses fins en mettant tout son poids dans la balance.

A l'heure où ces lignes sont écrites, on ne sait pas encore si la direction contestera la décision de l'inspecteur du travail, mais de toute façon, les travailleurs de l'atelier sont bien décidés à continuer à réagir contre le licenciement.

Correspondant LO.

CREDIT LYONNAIS - LYON

Grève à l'atelier d'informatique de Rillieux :

La direction recule

Début juin, les employés entamaient des débrayages variant de 2 à 4 heures par jour. Ils demandaient surtout des effectifs supplémentaires par rapport au surcroît de travail apporté par le nouveau plan informatique.

La direction refusant de céder quoi que ce soit, les grévistes décidaient le 14 juin de se mettre en grève totale et d'occuper la bandothèque (local où sont rangées les bandes magnétiques qui servent pour le travail informatique). Au bout d'une semaine les grévistes réagissaient, face à l'intransigeance de la direction, en arrêtant les terminaux qui relient les agences de la moitié de la France. Ils avaient d'ailleurs modifié leurs revendications de départ et demandaient :

— 20 points personnels,
— 5 jours de congés annuels,
— une prime de 2.000 F,
— 3 personnes de plus par équipe.

Vendredi 24 juin, ils obtenaient :

— 2 personnes de plus par équipe,
— 5 jours de congés,
— l'étalement des retenues des jours de grève,
— une majoration des heures supplémentaires qu'ils vont faire pour rattraper le retard (cette majoration peut être chiffrée à une moyenne de 840 F).

Nos camarades décidaient alors de reprendre le travail, estimant, même si la direction n'avait pas totalement cédé, qu'ils avaient obtenu satisfaction sur l'essentiel.

Correspondant LO.

ERICSSON - COLOMBES

C'est Cergy ou la porte !

Chez Ericsson, filiale Thomson depuis que celle-ci a mis la main sur le marché du téléphone, la direction a engagé une procédure de licenciement contre 197 personnes qui refusent d'être transférées à l'usine de Cergy (ce transfert rallongerait notre temps de transport d'au moins une heure par jour). Elle a par ailleurs annoncé au CE que si certains changeaient d'avis et allaient à Cergy avant la fin de la procédure de licenciement, celle-ci s'arrêterait automatiquement.

Le 27 juin était la date fixée pour le départ des ateliers ; une vingtaine de personnes seulement sont parties ce jour-là, ce qui représente un total de 80 personnes qui ont rejoint Cergy depuis le 16 mai (sur 340). Et lundi 27, ceux qui sont restés ont défilé dans l'usine appuyés par un débrayage des bureaux. Ce débrayage a regroupé trois à quatre cents personnes sur 2.000.

La seule proposition nouvelle de la direction depuis un mois consiste en trois jours de congés payés à prendre d'ici la fin de l'année et non renouvelables. Elle a été considérée par les travailleurs comme ridicule. Ceux-ci attendent maintenant la décision de l'inspecteur du travail qui doit intervenir avant le 26 juillet.

A LILLE

Travailler dans un grand cinéma

Travailler dans un cinéma en province, c'est travailler dans des conditions difficiles et gagner mal sa vie. Une ouvreuse d'un grand cinéma de Lille, situé dans le centre ville, en témoigne.

« Comment êtes-vous payée ?

L'ouvreuse n'est payée qu'au pourboire. Quelquefois on fait le SMIG, quelquefois moins. L'an dernier on ne l'a pas fait pendant six mois. En général on gagne 50 à 60 francs par soirée. La saison d'hiver, c'est la mieux. En général les clients donnent vingt à trente centimes. (...).

On a une fiche de paye établie au chiffre officiel du SMIG. Mais l'employeur ne nous verse pas d'argent. La fiche de paye est fictive en quelque sorte. La fiche de paye atteste que nous sommes salariées.

Payez-vous vous-mêmes vos cotisations à la Sécurité sociale ?

Oui, on paye nous-mêmes des cotisations qui se montent à 190 francs par mois. Pratiquement la vente que nous faisons avec les confiseries sert à cela. Nous avons 10 % de la vente des confiseries à nous partager entre trois ouvreuses de service, et quand nous ne vendons pas assez de confiseries, on doit payer la Sécurité sociale avec nos pourboires.

Combien d'heures travaillez-vous ?

On travaille entre 9 et 10 heures par jour, et on n'a pas de coupures officielles. C'est-à-dire que théoriquement on ne peut pas s'arrêter pour manger. On doit rester en salle, on ne peut pas fumer, lire, s'occuper à autre chose entre les séances. Pour prendre un peu de liberté, il ne faut pas se faire voir.

Certains films, on les connaît presque par cœur. On a un jour de congé par semaine.

Avez-vous des avantages ?

Aucun. On mendie auprès du public pour gagner notre vie. On n'a pas de prime, ni de gratification particulière liée à l'ancienneté. J'aime bien comme travail, mais il faudrait qu'on ait un salaire sans avoir constamment à mendier le public.

Avez-vous un syndicat ?

Théoriquement, oui. Mais on ne sait pas où s'adresser, le syndicat siège on ne sait où. Alors on essaie de se défendre individuellement, mais tous ne sont pas d'accord pour avoir un salaire ».

Correspondant LO.

SIDÉRURGIE LORRAINE :

Les patrons agissent, les syndicats organisent... un référendum

Dans la sidérurgie lorraine, à la veille des vacances, les patrons mettent les bouchées doubles pour supprimer des emplois et réduire les salaires.

Usinor-Thionville doit fermer ses portes en septembre (sauf le haut fourneau) et a déjà annoncé que « toutes les personnes n'ayant pas d'attaches familiales dans le bassin seront dégagées », ainsi que toutes celles qui ont refusé deux offres de mutation.

A Sacilor, toute une partie des vieilles installations, dont la fonderie d'Ars-sur-Moselle, l'aciérie et deux laminoirs de Rombas, doivent être arrêtées avant l'été 1978, et les travailleurs concernés ne savent pas ce qu'ils vont devenir.

Dans toutes les usines, depuis janvier, les patrons encouragent les départs volontaires, en offrant une prime, et systématiquement, ceux qui partent ne sont pas remplacés, si bien que les conditions de travail s'aggravent.

A cela s'ajoute le chômage partiel qui, depuis deux ans, amputе chaque paye de 300 à 400 francs. Certains sont encore plus frappés, tel le service Entretien à Sacilor qui doit passer en juillet de 4 x 8 en 2 x 8 et subira ainsi des pertes de salaires allant jusqu'à 700 F.

Face à tout cela et après les journées d'action qui se sont succédée mois après mois, la CGT et la CFDT se mobilisent actuellement sur un référendum, où les travailleurs ont à se prononcer sur la question suivante :

1) Je suis d'accord pour exiger avec les organisations syndicales la réouverture des négociations sur les bases proposées.

2) Je ne suis pas d'accord avec ces propositions.

Rayer la mention inutile, voilà toute l'action qui est proposée aux travailleurs de la sidérurgie !

Correspondant LO

SNCF - ST-PIERRE-DES-CORPS

Un foyer sans chaleur

Le foyer SNCF de la Vicairerie, à Saint-Pierre-des-Corps, près de Tours, héberge 45 cheminots.

Une fois rentré, pas moyen d'oublier le travail, l'environnement, c'est la zone industrielle, les usines et le triage, et tout cela à un kilomètre du moindre magasin.

Dès l'entrée du foyer, on est mis dans l'ambiance : les poubelles vous attendent à la porte, et éventuellement les rats qui y ont élu domicile, et aussi la petite pancarte qui interdit toute visite à celui qui n'appartient pas au foyer : la SNCF veut sans doute nous préserver des mauvaises rencontres !

Quant aux distractions, parlons-en ! Il y a bien une « salle de loisirs », mais elle ne se distingue du garage à vélos que par la pancarte mise sur la porte, et par le fait que dans le garage, il y a des vélos, tandis que là... rien, strictement rien !

Des murs sales, de petites chambres mal éclairées, des douches délabréees dont les locataires réclament en vain depuis des mois la réfection, voilà le décor où la SNCF contraint de vivre les cheminots affectés loin de chez eux et qui ne peuvent se permettre un loyer plus cher.

Cheminots, pas figurants

La semaine dernière, nous étions bien surpris dans les Renseignements de voir que pour une fois nous étions suffisamment de personnel. La direction avait-elle enfin tenu compte de nos revendications ? Pensez-vous !

Nous avons compris ce qui se passait quand nous avons vu débarquer les caméras et tout le personnel du cinéma venu faire « un film sur la vie des cheminots » pour les écoles primaires.

La direction a sans doute estimé que montrer les conditions de travail véritables des agents des Renseignements risquait de repousser à tout jamais les enfants de vouloir travailler un jour à la SNCF.

Des agents des Renseignements ont expliqué que cette situation était exceptionnelle et des clients ont appuyé en disant : « Oui, aujourd'hui c'est différent, nous n'attendons pratiquement pas ».

Comme quoi la direction n'a trompé personne sur ses intentions.

USINOR - DUNKERQUE

L'INSÉCURITÉ PERMANENTE

A l'Aciérie 1 d'Usinor-Dunkerque, l'acier provenant des convertisseurs est coulé dans une poche posée sur un chariot sur rail. Ce dernier est ensuite acheminé vers une « passerelle température » située à une trentaine de mètres et pour cela traverse l'Aciérie.

Le 20 juin, une voiture « aspirateur » d'une entreprise extérieure assure le nettoyage des allées lorsqu'elle se trouve bloquée sur la voie du chariot n° 3. Quelques secondes plus tard, le chariot transportant une poche pleine d'acier en fusion démarre. Le chauffeur de la voiture a juste le temps de sortir de son véhicule qui est littéralement broyé et traîné sur plusieurs mètres par les 250 tonnes d'acier ambulantes.

Il y a un peu plus d'un mois, le même accident s'était produit avec un clark (sorte de gros fenwick). La direction avait fait installer alors un dispositif de caméra avec écran récepteur sur l'une des commandes à distance du chariot, ce qui permet de vérifier si la voie est libre. Mais cette fois-ci, comme cela arrive souvent, ce sont les fondeurs du convertisseur qui ont envoyé le chariot et, de leur place, ils ne peuvent pas voir si la voie est libre !

C'est dans le « blockhaus » au premier étage, qu'a eu lieu l'accident mortel.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que de tels accidents se produisent à Usinor-Dunkerque quand on sait que la direction n'investit que le strict minimum en matière de sécurité, et quand elle le fait c'est toujours après l'accident.

Naturellement, après l'écrasement de la voiture, la direction a envoyé sur place sa « commission sécurité » pour tenter de trouver un lampiste ; c'est ainsi qu'elle a reproché à deux ouvriers qui ont vu le chariot s'avancer sur le véhicule de ne pas avoir actionné l'arrêt d'urgence situé sur le chariot, c'est-à-dire de n'avoir pas voulu prendre une douche d'acier en fusion ! En effet, les poches étant remplies à ras-bord, actionner l'arrêt d'urgence, cela a neuf chances sur dix de faire déborder l'acier.

Les deux travailleurs n'ont pas voulu prendre ce risque et il faut tout le cynisme de la direction pour oser leur reprocher.

Correspondant LO.

JEUMONT - SCHNEIDER

LYON

UN ACCIDENT MORTEL COMME AU TEMPS DES PHARAONS

Un ouvrier professionnel de l'entreprise Spie-Batignolles est mort le mardi 21 juin, écrasé par l'armoire électrique qu'il était en train d'installer avec trois autres travailleurs de cette entreprise. L'accident s'est produit sur le chantier de la nouvelle plate-forme d'essais que Jeumont-Schneider fait construire à Lyon.

Ce travailleur de 31 ans est mort parce que, pour installer ce matériel ultra-moderne, on utilise la même technique que les Egyptiens lorsqu'ils construisaient les pyramides. En effet, pour mettre en place cette armoire métallique haute de 2,50 m et pesant 600 kg sur son châssis métallique à environ 30 cm du sol, ces travailleurs ne disposaient pour tout matériel que de deux planches inclinées et de quelques tubes en fer sur lesquels l'armoire devait rouler. L'opération s'est bien déroulée, mais à la fin, il a fallu ajuster l'armoire sur son support. Celui-ci étant très étroit, l'armoire a basculé sur l'un des installateurs.

Ainsi donc, on est capable de concevoir une plate-forme d'essai pouvant fournir des centaines de milliers de volts, mais on n'avait pas prévu son installation. Un travailleur est mort parce qu'il n'était pas rentable de prévoir un système qui n'aurait servi qu'une fois et que, comme toujours dans ces cas-là, c'est au « système D » qu'on demande aux travailleurs d'avoir recours.

Correspondant LO.

Les syndicats et la suppression du travail le samedi

Les services publics fermés le samedi ?

Travailler le samedi, le week-end, c'est pour la plupart des travailleurs des services publics un inconvénient. En effet, la vie familiale se trouve perturbée car le conjoint ou les enfants se trouvent en congé tandis que le père ou la mère travaille. Les loisirs, les relations avec les proches sont entravés parce que les quelques occasions de rencontres, de sorties, tombent généralement le samedi ou le dimanche.

Toutes ces raisons font que la revendication du « samedi libre » est souvent mise en avant par les travailleurs et les organisations syndicales de certains services publics tels que les PTT, les Chèques Postaux ou les banques, etc.

Les syndicats reprennent cette revendication à leur compte parce que les travailleurs y sont sensibles et que ces services sont moins indispensables à la vie économique durant le week-end.

Si ces secteurs sont effectivement moins déterminants que l'EDF, la RATP ou les hôpitaux, toute restriction dans leur fonctionnement se traduit par une plus grande gêne dans l'organisation de la vie des travailleurs.

En effet, qui va supporter les conséquences des heures d'ouverture peu commodes des banques ou de la Sécurité sociale ? Les capitalistes, qui les ont eux-mêmes adaptées aux horaires de la production et peuvent modifier leur emploi du temps à leur gré, ou les travailleurs dont les heures de liberté sont décidées une fois pour toute et qui ne disposent bien souvent que du soir ou du samedi ?

Bien sûr, dans l'immédiat, l'octroi du samedi libre ou la mise en place de matériel automatique en remplacement du personnel pendant le week-end, peut régler le problème de certains travailleurs des services publics. Car ils ne sont pas responsables de cette situation et désirent comme la majorité des autres salariés organiser leur vie au même rythme que leurs proches.

En défendant la revendication du samedi libre, les syndicats répondent peut-être au désir immédiat d'une catégorie de travailleurs du secteur public, mais se refusent par contre, par démagogie, à se faire les interprètes des intérêts généraux des travailleurs, et ceci pour deux raisons. D'abord, de façon très directe, parce que cette revendication revient à accepter par avance de transformer un peu plus les week-ends en journées mortes et à diminuer les commodités de la vie sociale pour l'ensemble des travailleurs qui sont au repos. Et à cet égard, la direction d'un service public comme les PTT est tout à fait capable de donner satisfaction aux travailleurs sur une telle revendication, dans la mesure où c'est un dérivatif qui ne coûterait rien à l'Etat, mais se traduirait seulement par une dégradation supplémentaire du service des postes. Le gouvernement n'a-t-il pas déjà accepté, par simple démagogie à bon compte, de supprimer le service du samedi après-midi ? Autant il est légitime et nécessaire de refuser aux patrons le droit de faire travailler les ouvriers n'importe quand, pour des seuls soucis de rentabilité capitalistes, autant il est socialement irresponsable de revendiquer une réduction du temps de fonctionnement des services publics (même si ceux-ci ne sont pas « vitaux »), parce que c'est plus facile que de mobiliser les travailleurs pour obtenir une réelle réduction du temps de travail dans les mêmes secteurs.

Mais la mise en avant de cette revendication corporatiste traduit un autre renoncement de la part des syndicats. En valorisant une revendication de ce genre, en présentant le repos du samedi comme une « conquête » possible, les syndicats réformistes acceptent par avance de régler systématiquement le rythme de vie des travailleurs sur la grande horloge pointeuse de la production capitaliste : une production où les travailleurs sont surexploités pendant cinq longues journées et font une pause de deux jours pour se remettre de leur fatigue, où tout le monde se rue sur les mêmes routes et sur les mêmes plages et se retrouve chaque week-end dans les encombrements de la circulation.

Et le rôle des syndicats serait de susciter d'autres aspirations, en ce qui concerne l'organisation du temps de travail, des loisirs et du repos que la sempiternelle pause du week-end, bien incapable de satisfaire ce besoin de vie et de liberté que chacun essaie actuellement de concilier avec les rares heures de congé.

Si les syndicats menaient systématiquement cette propagande auprès des travailleurs ces derniers seraient sans doute moins tentés d'enfourcher la première revendication corporatiste venue dans le domaine du temps de travail. Cela signifierait aussi que les syndicats assument à nouveau le rôle d'éducateurs socialistes de la conscience ouvrière qu'ils ont abandonné depuis longtemps. Ce dont, il est vrai, des syndicats réformistes qui acceptent les cadres définis d'avance par la société capitaliste actuelle, sont bien incapables.

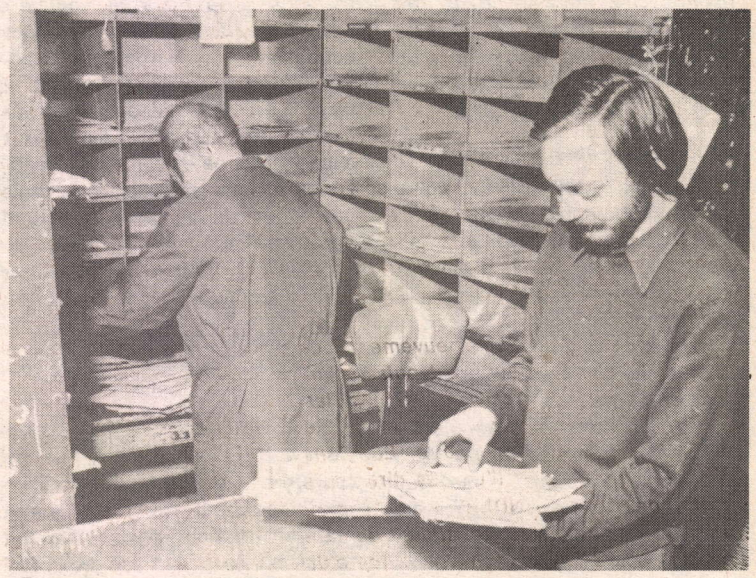

Le repos du samedi : une revendication démagogique.

LES CALOMNIATEURS STALINIENS MAL PLACÉS POUR DÉNONCER LES TRUANDS DU PATRONAT

Dans le numéro du 26 février dernier de *Lutte Ouvrière*, nous avons publié une critique du livre *Les truands du patronat* publié aux Editions Sociales, écrit par un des secrétaires de la CGT, Marcel Caille, et préfacé par Georges Séguy. A la vérité, malgré la conclusion de l'auteur de cette critique qui exprimait des réserves sur le fait que Marcel Caille ne donnait aucune « *perspective autre que légaliste et électorale pour lutter contre ces milices patronales* », c'est bien à la légère que nous avons conseillé ce livre à nos lecteurs.

Sous couvert d'être une dénonciation (très légaliste au demeurant) des « truands du patronat », relatant les pressions diverses et un certain nombre d'exactions des nervis patronaux contre les syndicalistes, ce livre est avant tout un plaidoyer de la CGT pour la collaboration de classes et pour l'Union de la gauche.

Ce n'est pas au nom de la lutte de classe ni surtout de la lutte révolutionnaire que la CGT se plaint des exactions des bandes patronales. Mais au nom de ses privilèges de bureaucratie syndicale (qu'elle partage avec les deux autres confédérations officielles) qu'elle a obtenus en 1945, que De Gaulle a confirmés en 1968 et qu'elle n'entend surtout pas partager avec la CFT.

Une falsification historique

Et c'est sans doute son souci du maintien de l'ordre social qui incite Marcel Caille aux falsifications les plus grossières contre les militants révolutionnaires. Voici comment il refait l'histoire, après s'être félicité du rôle des syndicats dans la « *réorganisation économique et sociale de la nation* » en 1945 :

« *Mais le patronat n'allait pas tarder à commencer ses manœuvres pour récupérer une partie des prérogatives qui lui échappaient. Dès 1944, il avait laissé entendre qu'il s'opposerait à de nouvelles conquêtes ouvrières. Le mouvement ouvrier était trop fort pour qu'il puisse tenter quelque chose. C'est en 1947 que les patrons portèrent les premiers coups et ce furent des coups de maître. Ecoutons à nouveau M. Picard :* (l'un des directeurs actuels de Renault. NDLR) « *Le 25 avril 1947, la grève éclatait à l'atelier de taillage des engrenages, sous l'influence d'un syndicat dissident — « le Syndicat Démocratique » — contre l'avis de la CGT ». (...)*

Un syndicat dissident. (...)

Son animateur était un ouvrier nommé Bois. Il allait devenir le responsable du « Syndicat Indépendant Renault ». Tel était, en cette seconde année d'après la Libération, le premier élément de la riposte patronale : diviser. Diviser pour régner. (...) Tel était le but de la grève Renault ». (p. 266)

La grève Renault de 1947 fomentée par le patronat ? Destinée à diviser le mouvement ouvrier ? Pierre Bois, qui était à la direction de son comité de grève, futur responsable du « Syndicat Indépendant Renault » ?

Les calomnies staliniennes contre le mouvement ouvrier et contre les militants révolutionnaires sont toujours d'actualité.

Les ouvriers de Renault en grève en avril-mai 1947.

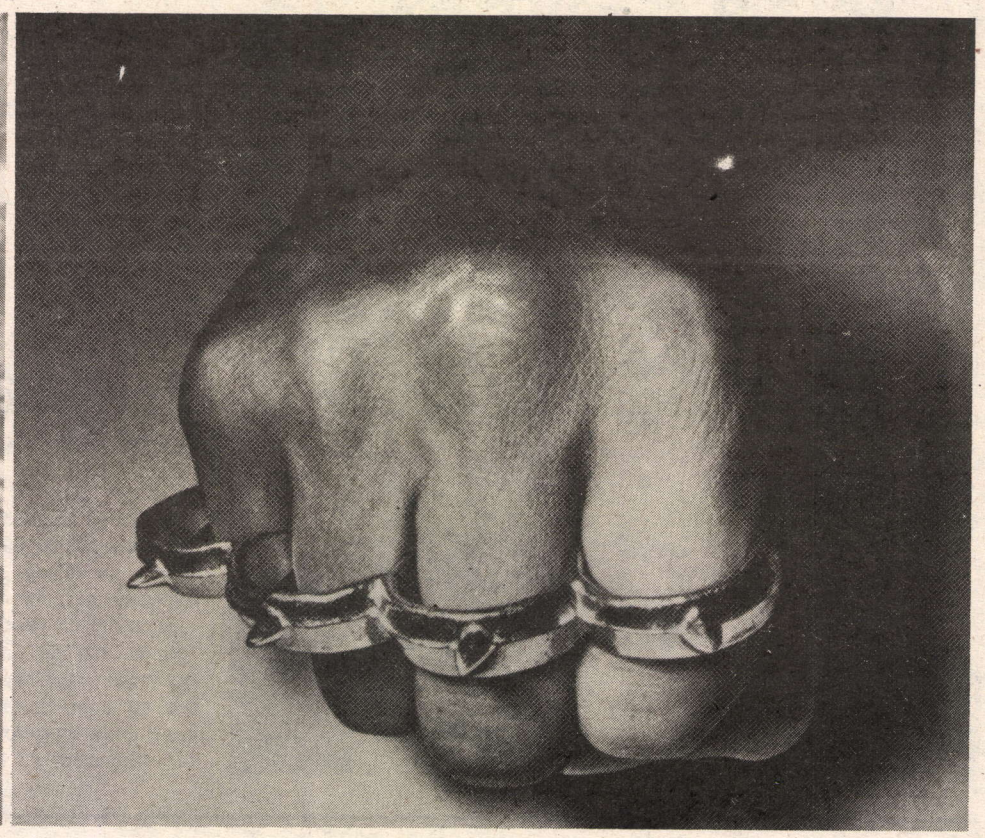

Est-ce en calomniant les travailleurs en lutte et les militants révolutionnaires que les staliniens comptent lutter contre les truands patronaux ?

La grève Renault de 1947

La grève Renault d'avril-mai 1947 fut la première grande manifestation du prolétariat industriel de l'après-guerre. Elle permit de renouer avec la tradition des luttes ouvrières, interdites pendant la guerre et l'Occupation, dénoncées par la CGT à partir de 1945 comme « l'arme des trusts ».

Au moment où le mécontentement des travailleurs s'amplifiait, à Renault la grève démarra dans un secteur, préparée et organisée par un comité de grève élu dont faisait partie Pierre Bois, militant de la tendance trotskyste Lutte de Classe autour de laquelle s'était constitué un petit groupe de révolutionnaires. Trois jours après le début de la grève dans le secteur Collas, 10 000 travailleurs de Renault étaient en grève. Un comité central de grève appelait à la grève générale de toute l'usine. Il est vrai que des commandos cégétistes tentèrent alors de la briser, de « balayer » les piquets de grève et entamèrent une honteuse campagne de calomnies. Mais la CGT dut s'incliner devant la volonté de plus de 10 000 travailleurs. Elle dut prendre alors le train en marche. Dès le 30 mai, Thorez, au Conseil des ministres, dut se prononcer contre le blocage des salaires et la première crise gouvernementale de la Quatrième République était ouverte, suivie de l'éviction des communistes du gouvernement.

« *Premier élément de la riposte patronale* », voilà donc comment aujourd'hui la CGT qualifie la première grande grève de l'après-guerre, ne reculant pas devant le mensonge en ajoutant que Bois « *allait devenir le responsable du « Syndicat Indépendant Renault »*. Il y a là un amalgame bien dans la ligne de la politique stalinienne. Il exista bien un « Syndicat Indépendant Renault », qui fit partie de la Confédération des Syndicats Indépendants et dont certains militants adhérèrent plus tard à la CFT, mais qui fut créé plusieurs années après la grève Renault. Pierre Bois n'a jamais appartenu à ce syndicat et à fortiori n'en fut jamais un dirigeant. Et pour cause. En juillet 1947, avec des centaines de travailleurs, Pierre Bois formait le « *Syndicat Démocratique Renault* », qui regroupa des centaines de travailleurs qui furent bien obligés de s'organiser ainsi, après que l'appareil syndical eut dissous la section syndicale CGT dont ils étaient membres pour la plupart. Et bien entendu, le SDR n'eut jamais rien à voir avec la Confédération des Syndicats Indépendants ni la CFT. Le SIR ne fut d'ailleurs créé qu'en 1950, trois ans après la naissance du SDR et quelques mois avant sa disparition.

Et ni Pierre Bois ni aucun des militants du SDR n'ont jamais appartenu au SIR. Mais pour Marcel Caille, il est préférable sans doute de tenter d'identifier les militants révolutionnaires aux hommes de droite, voire aux agents du patronat. La calomnie est plus facile que la discussion.

Qui protège l'ordre patronal ?

Décidément non, un secrétaire de la CGT comme Marcel Caille n'est guère habilité pour parler de la lutte des travailleurs contre les truands du patronat. Parce que depuis des décennies la classe ouvrière de ce pays a eu moins affaire aux truands du patronat qu'aux nervis staliniens et autres bureaucrates réformistes. En tout cas, ce sont à eux qu'ont dû se heurter les militants révolutionnaires à chaque fois qu'ils ont voulu exprimer leur point de vue, à chaque fois qu'ils ont dû imposer leur simple droit à l'existence politique. De la même façon, c'est à eux qu'ont dû se heurter les travailleurs à chaque fois qu'ils ont voulu s'organiser démocratiquement et mener leur lutte comme ils l'entendaient. C'était vrai en 1947, et ça l'est toujours.

Ce livre de Marcel Caille commence sur un portrait d'Albert Rivat, ex-secrétaire général du syndicat CGT de Berliet à Vénissieux, qui rassembla tout un dossier pour confondre en 1974 les manœuvres patronales de Berliet. Très bien. Mais comment peut-on faire confiance en la volonté réelle de lutte contre les nervis patronaux de la part d'un homme qui a dirigé l'appareil de la CGT de Berliet-Vénissieux ? Dans les années 1960, certains militants de la CGT Vénissieux se sont en effet illustrés en faisant systématiquement le coup de poing contre les militants révolutionnaires pour leur interdire de diffuser leur presse aux portes de l'usine.

Et aujourd'hui, les meilleurs remparts de l'ordre patronal contre l'influence des révolutionnaires, les briseurs de grève les plus efficaces dans bien des cas, ceux qui n'ont jamais hésité à manier la calomnie, à exercer les pressions les plus honteuses du type de celles dénoncées dans le livre de Marcel Caille, ce sont les bureaucrates staliniens. La bourgeoisie française le sait bien d'ailleurs, qui préfère jusqu'à présent accorder des avantages légaux aux bureaucraties réformistes de la CGT, de la CFDT et de FO, quitte à les refuser à la CFT, malgré les pressions de certains milieux de droite et patronaux. Il faut croire que les appareils réformistes officiels se sont jusqu'à présent révélés plus efficaces aux yeux de la bourgeoisie, et qu'en tout cas ils ont mieux fait leurs preuves contre le danger révolutionnaire.

Alors, la CGT peut revendiquer la dissolution de la CFT, crier à la répression croissante dans les usines contre les libertés syndicales. Mais pourquoi ne mobilise-t-elle pas son appareil, et il est imposant ? Pourquoi ne mobilise-t-elle pas les travailleurs pour dissuader ces quelques centaines de mercenaires qu'on retrouve dans les mêmes complots, les mêmes affaires, les mêmes expéditions punitives, les mêmes entreprises, comme le montre le livre de Marcel Caille lui-même ?

A moins que la CGT ne préfère préserver ses forces contre sa gauche dans le mouvement ouvrier ?

Huguette CHEVIREAU

LIVRES_LIVRES_LIVRES

L'homme qui court

de Yves COURRIERE

Yves Courrière (l'auteur de l'histoire de *La Guerre d'Algérie* et du film de montage qui porte le même nom) parle de son métier de journaliste et des périples qu'il a effectués à l'occasion de ses reportages.

Cuba à la veille de la chute de Batista, l'indépendance du Congo ex-belge et une visite à Lumumba, un voyage en Israël, une enquête chez les Indiens des Andes et une incursion en Amazonie, telles furent les principales étapes de la carrière de grand reporter qu'il évoque dans son ouvrage.

Ce que raconte Yves Courrière est souvent intéressant, parce qu'on sent chez lui le souci de rechercher non seulement le sensationnel et l'inédit, mais celui « d'être honnête », comme il le dit, en racontant ce qu'il a vu et ce qu'on lui a dit, celui d'informer et de faire partager ce qu'il sait, parce qu'on sent aussi chez lui un intérêt évident pour les hommes et les femmes qu'il a l'occasion de rencontrer.

Mais ses qualités vont malheureusement de pair avec une complaisance certaine pour ses propres prouesses ; et les « coups d'audace » qu'il lui fallut accomplir, pour donner à ses auditeurs ou à ses lecteurs le reportage « à chaud » ou le « papier » qui lui permettrait de surclasser les rivaux, vont aussi de pair avec une grande complaisance pour ce métier de journaliste.

C'est irritant, d'autant plus que cette exaltation du métier de journaliste permet à cet homme qui se dit de gauche de renvoyer, au nom de l'honnêteté, dos à dos les combattants des camps en présence dans les conflits dont il parle. Cela devient très désagréable pour le Congo, mais en particulier pour l'Algérie. On ne peut oublier en particulier l'espèce de fascination que semble exercer sur lui un certain capitaine Léger, spécialiste du « retournement » des combattants vietminh ou FLN — c'est-à-dire de l'utilisation au service de l'impérialisme français et de ses basses œuvres, d'un certain nombre de transfuges.

« *Je ne juge pas* », dit à un moment Yves Courrière, expliquant que son honnêteté lui a ainsi permis de recueillir des témoignages de tous les camps. Cela marque les limites de son ouvrage.

Yvette BLONDIN

L'homme qui court (L'aventure du grand reporter) *de Yves Courrière - Ed. Fayard - 39 F.*

La glace est rompue et Cuir de Russie

de Jacques LANZMANN

Après le succès qu'a connu la dernière œuvre de Jacques Lanzmann, **Le têtard,** tiré à 150.000 exemplaires, les éditeurs ont vu tout intérêt à rééditer les premières œuvres de l'auteur. Voilà ce qui nous vaut la sortie de ce livre où sont réunies deux histoires : celle d'un voyage, sans doute imaginaire, en Islande, et celle d'un autre voyage, bien réel celui-là en URSS.

Cependant, aucun de ces récits n'offre vraiment d'intérêt.

La glace est rompue (1954), sous la forme d'un exercice de style dont l'humour est parfois réussi, ne fait que refléter états d'âme, délires et obsessions du jeune auteur qu'était Lanzmann en 1954. Non seulement ce n'est vraiment pas passionnant pour le lecteur, mais ces propos d'intellectuel affectant la désinvolture et le sarcasme devant la vie et les êtres sont même souvent franchement déplaisants, à la limite du mépris et du racisme.

Cuir de Russie est, lui, paru en 1957 et il a connu à l'époque un certain succès dans le milieu des intellectuels de gauche, proches du PC. Car Lanzmann y évoque sa désillusion au sujet du « paradis socialiste » que constituait l'URSS à ses yeux de membre du PCF. Cette désillusion lui était venue d'une croisière de huit jours autour de la Mer Noire, au cours de laquelle il prit conscience de la misère, de la bureaucratie, de l'ennui régnant dans les petites villes vite traversées. Récit très superficiel par la force des choses, ce que l'auteur ne cesse de nous répéter lui-même, il contient cependant une évocation intéressante du sort réservé par le régime stalinien aux Arméniens revenus de France en URSS en 1947.

Mais même dans ce bref récit à intention politique, l'auteur trouve encore le moyen de consacrer plusieurs pages et maints détails à ses ébats amoureux avec une prostituée soviétique... Sans doute y voyait-il de quoi nous édifier sur le mode de vie en URSS, mais c'est extrêmement désagréable, et même imbécile de misogynie.

Bref, à ces récits, on peut sans peine préférer les chansons que Lanzmann a écrites pour Jacques Dutronc, ou surtout un bon livre moins connu : **Les passagers du « Sidi-Brahim ».**

Denis BESSON

La glace est rompue - Cuir de Russie, **de Jacques Lanzmann - Ed. Laffont.**

OUT

de Pierre REY

Deux milliards de dollars placés par la maffia dans une banque suisse sur un compte à numéro, par le chef d'une « famille » (clan de maffiosi) et un avocat véreux représentant l'autre « famille ». Ceux-ci meurent après quelques pages, l'un tuant l'autre et se faisant « punir » ensuite.

Tous les moyens vont être bons pour la maffia afin de récupérer les milliards. Heureusement, le banquier, homme intègre et en fait héros de ce livre, résistera jusqu'au bout et sauvera les milliards de la maffia... des mains de la maffia.

La recette de M. Rey, fabricant de « best-sellers », semble simple : sur fond de guerre des gangs, une intrigue pâlotte sert de prétexte à de nombreuses scènes de violence, de torture, de sexe. Aussi, rien d'étonnant à ce que les préjugés stupides et réactionnaires de M. Rey, notamment sur les femmes, qui sont toutes soit « mères » soit « putes », apparaissent à chaque page, et à ce que le lecteur, tenté par une publicité tapageuse qui laisse croire à un roman sur le fonctionnement des banques suisses, soit furieux, ennuyé et écœuré.

Vivianne LAFFONT

Out *de Pierre Rey - R. Laffont - 464 p. 49 F.*

MOTS CROISES

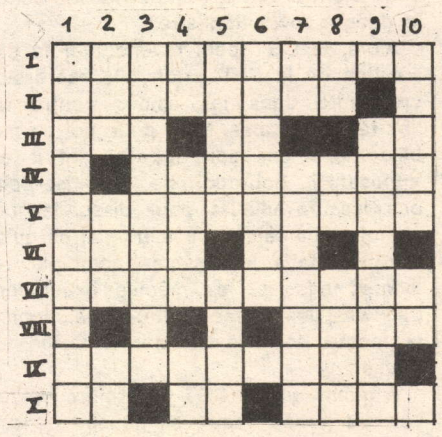

HORIZONTALEMENT. — I. Guide. — II. Liens. — III. Poème - Ile - Démonstratif. — IV. Genre de composacée liguliflore. — V. Tout de suite. — VI. A les moyens - Seul. — VII. Direction des fonds. — VIII. Cent drachmes. — Courtoisie. — X. Possessif - Indéfini - Favorise.

VERTICALEMENT. — 1. Charabias. — 2. Enleva - Allure - Possessif. — 3. Exploitera. — 4. Se rend - Têtus - Avalé. — 5. Alignement de lettres - Câble. — 6. Beau parleur. — 7. Au monde - Adversaires. — 8. Champion - Roulement de tambour - Coutume. — 9. Reléguer. — 10. Unissent - Dans la vallée.

SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	A	U	T	O	M	O	B	I	L	E
II	U	T	E	R	U	S	■	R	I	T
III	B	I	■	A	N	E	M	I	E	E
IV	E	L	O	G	I	E	U	S	E	S
V	R	E	V	E	E	■	N	A	■	■
VI	G	■	A	U	S	S	I	T	O	T
VII	I	R	I	S	■	E	T	I	R	A
VIII	N	E	R	E	E	■	I	O	N	S
IX	E	Y	E	■	P	R	O	N	E	S
X	S	E	S	S	I	O	N	■	E	E

LIVRES_LIVRES_

MORT D'UN GÉNÉRAL

JOHN SAUL

Charles Stone, à la fois homme du monde, aventurier et journaliste, entend parler au cours d'une discussion, en 1972, de l'accident d'avion qui a causé la mort du général Marcotte, chef de l'armée, quatre ans auparavant. Intrigué par les circonstances de cette mort, il mène une enquête parmi les milieux militaires et politiques. Il découvre qu'il dérange beaucoup de monde, dont des gens très haut placés.

John Saul a écrit un livre de politique-fiction à clés. Derrière le personnage de Marcotte, il faut reconnaître le général Ailleret, chef d'état-major des armées, dont l'avion s'écrasa au sol en 1968, alors qu'il venait d'obtenir du général De Gaulle des pouvoirs accrus, au détriment de l'establishment militaire traditionnel qui le détestait.

Que le général Ailleret ait été victime d'un attentat, comme le sous-entend John Saul avec des arguments troublants à l'appui (qui, il est vrai, n'ont pas convaincu tout le monde), c'est évidemment difficile à prouver, mais cela n'aurait après tout rien de surprenant. De Gaulle était détesté par une partie des cadres de l'armée qui lui reprochaient d'avoir abandonné l'Algérie, mis en prison certains officiers et condamné à mort par contumace le général Salan, à la suite du putsch d'Alger organisé par l'OAS. C'est pour lutter contre cette hostilité et pour essayer de mettre l'armée au pas que De Gaulle s'appuyait sur Ailleret.

En tout cas, simple fiction ou hypothèse romancée sur le sort du général Marcotte-Ailleret, les faits racontés dans ce livre ne manquent pas de vraisemblance. Ce n'aurait pas été la première fois que des généraux et des hommes très haut placés assassinent un homme politique important qui a le soutien du chef de l'Etat, sans que celui-ci ose sévir contre les coupables qu'il connaît parfaitement.

Aucun chef d'Etat n'a jamais contrôlé parfaitement son appareil d'Etat, ses services secrets, sa police, son armée, même De Gaulle en son temps. On se souvient de l'affaire Ben Barka.

John Saul, docteur ès sciences politiques, adjoint du P-DG d'une société pétrolière nationale, est sans doute bien placé pour mettre en évidence les liens entre le milieu politique, militaire et financier. Il montre les hommes du parti UDR chargés d'exécuter les basses besognes contre les amis politiques d'hier dont on veut se débarrasser ; il narre les coups bas entre un petit parti de la majorité dirigé par un ministre des Finances et l'UDR. Ceux qui ont suivi les rivalités entre politiciens de la V[e] République arrivent aisément à donner leurs véritables noms aux personnages du roman.

Et ce livre assez édifiant a en outre l'avantage de se lire comme un bon roman policier.

Joëlle GERARD.

Mort d'un général *de John Saul, Ed. du Seuil, 39 F.*

F.O.O.D.

JEAN-PIERRE BASTID ET MICHEL MARTENS

Les auteurs de **FOOD** ne cachent pas l'admiration qu'ils portent à John Le Carré, l'auteur de **L'espion qui venait du froid.** Ils lui consacrent leur dédicace, en précisant eux-mêmes que leur roman se situe dans la même **« frontière mouvante de la manipulation et de l'interprétation »** que celle où excelle leur maître.

FOOD sont les quatre initiales d'une organisation créée à l'initiative du président des Etats-Unis pour apporter une aide alimentaire (Food signifie nourriture en américain) aux pays du tiers monde.

C'est derrière cette étiquette que va grenouiller tout un monde de politiciens, de journalistes, de spécialistes du renseignement, de philanthropes sincères et de leaders nationalistes, le tout sur un fond d'Afrique en lutte pour son indépendance et dans le cadre du revirement de la politique américaine vis-à-vis des régimes dictatoriaux qu'elle soutenait jusqu'à présent.

Au Butaland, pays imaginaire de l'Afrique australe, 150.000 Blancs maintiennent près de 3 millions de Noirs sous un régime d'Apartheid. Plusieurs mouvements nationalistes se disputent le leadership de la lutte pour l'indépendance. Au sein de la CIA, certains les soutiennent et tentent de les regrouper sous l'égide américaine ; d'autres restent attachés à une politique plus rigoureuse et soutiennent les vieux régimes blancs. Tous ces intérêts contradictoires, toutes ces politiques divergentes s'affrontent, chacun manipulant l'autre, le tout dans l'intérêt général des Etats-Unis.

Le roman ne dévoile rien qui ne soit déjà connu, mais il le fait avec suffisamment d'intelligence et de nuances pour donner l'impression de montrer la vérité. Il est certain qu'elle ne doit pas être très différente, pour ce qui concerne en tout cas le monde bien flou des professionnels de l'espionnage et de la politique.

Alain MARQUET

Le temps des amours

MARCEL PAGNOL

Le quatrième volume des Mémoires de Marcel Pagnol (surtout connu pour sa trilogie *Marius-Fanny-César)* vient de paraître. Il est intitulé *Le temps des amours* et sera le dernier de la série, puisqu'il s'agit d'une parution posthume.

Ceux qui ont aimé *La gloire de mon père, Le château de ma mère* et *Le temps des secrets* (aujourd'hui parus en collection de poche) en retrouveront là avec plaisir les personnages, avec « en prime », racontée par l'un des personnages, l'histoire des habitants d'un petit quartier de Marseille pendant la grande peste de 1750.

Pourtant, même si l'on y retrouve la plume alerte de Marcel Pagnol, ce dernier volume ne vaut pas les premiers. Evidemment, c'est avec beaucoup d'attendrissement pour l'enfant qu'il fut que Pagnol nous décrivait son petit monde. Mais il nous faisait revivre avec affection et talent son modeste instituteur de père, résolument laïc, sa mère, ses petits amis, tout ceux qu'il côtoyait — et les paysages de sa Provence natale ! Si bien qu'on se laissait volontiers prendre à cette naïveté reconstituée. C'est moins vrai pour *Le temps des amours.*

S. F.

Le temps des amours *de Marcel Pagnol, Ed. Julliard, 39 F.*

Khrouchtchev, les années de pouvoir

ROY ET JAURES MEDVEDEV

Roy et Jaurès Medvedev se situent dans le courant dit socialiste des contestataires actuels d'Union Soviétique, pour qui le problème du régime soviétique se pose en termes de réformes libérales et démocratiques du système de gouvernement. Dans la préface de ce livre, Jaurès Medvedev explique d'ailleurs comment lui et son frère ont pensé un moment que Khrouchtchev pouvait être ce réformateur éclairé qui, dénonçant le stalinisme, allait promouvoir une nouvelle façon démocratique de gouverner. Leurs espoirs furent déçus même si, disent-ils, **« Khrouchtchev a détruit l'appareil stalinien de la terreur, a réussi à réhabiliter des millions de victimes de l'arbitraire de naguère, éloigné de la direction du pays une grande partie des leaders de l'époque stalinienne ; il a modifié l'atmosphère politique dans le pays, faisant renaître les espoirs de la démocratisation ».** Pour eux, donc, l'ère de Khrouchtchev aurait marqué une rupture décisive avec certaines méthodes staliniennes, bien que tout ce qu'ils relatent sur la période où Khrouchtchev fut au pouvoir, entre 1953 et 1963, date à laquelle il fut éliminé, démontre au contraire combien ses méthodes de gouvernement, comme celles de ses acolytes, eurent des traits communs avec celles de leur prédécesseur ! Car même si Roy et Jaurès Medvedev s'attachent surtout à décrire la politique économique menée pendant cette période, ils brossent du même coup un tableau effarant des méthodes bureaucratiques de gouvernement, du gâchis qu'elles entraînent, du poids de l'arbitraire qu'elles font peser sur les populations qui en son victimes, du parasitisme des dirigeants, de l'obscurantisme régnant, bref, de tous les traits odieux de la dictature bureaucratique. C'est d'ailleurs cette description qui fait l'intérêt de ce petit livre, par tout ce qu'elle raconte de la société soviétique khrouchtchevienne.

Mais ce livre est également intéressant à un autre titre, car il permet de préciser les idées qui animent le courant contestataire dit socialiste, représenté par Roy et Jaurès Medvedev : un courant qui met au compte des « erreurs » de Khrouchtchev la répression en Hongrie en 1956, par exemple, pour mieux souligner les traits essentiellement positifs, à leur avis, de son régime, comme la politique de détente avec les Etats-Unis. Pour les deux auteurs, il semble que Khrouchtchev représente l'un des modèles, non parfait, certes, mais un modèle quand même, des hommes sur lesquels ils fondent leurs espoirs de changement de la société soviétique. Ce qui pose d'emblée les limites politiques de leur contestation, d'autant plus que leur livre est, de fait, la démonstration de l'inanité d'une telle position.

Lucienne PLAIN

TELE TELE TELE

Les Dossiers de l'écran :
LA PEINE DE MORT

Mme Ginette Prin, dont la fille a été assassinée (à gauche) et Mme Eloïse Mashom, mère de Christian Ranucci, guillotiné en 1976 (à droite). (AFP)

C'était le 28 juin, la deuxième émission que les Dossiers de l'écran consacraient à la peine de mort. Et elle n'a pu manquer de soulever polémiques et passions, tant par la qualité du film projeté que par le côté « choc » des débats qui ont suivi.

Le film — réalisé primitivement pour la télévision américaine — avait été projeté en deux parties. Le bébé du célèbre aviateur Charles Lindbergh ayant été enlevé pour obtenir une rançon, puis assassiné par ses ravisseurs, la police américaine, au terme de deux ans de recherches, présenta un coupable à la justice, laquelle le condamna à mort et l'envoya à la chaise électrique.

Il subsistera bien des doutes sur la culpabilité supposée de Bruno Hauptmann, cet ouvrier immigré d'origine allemande contre lequel se déchaîna aux USA une véritable hystérie patriotique, surtout après que Lindbergh, le héros national, eut décidé d'aller s'installer en Angleterre après cette affaire. Le film qu'Antenne 2 nous a montré démontre clairement les dessous politiques de sa condamnation à mort et du refus de révision du procès, la démagogie exploitée par les hommes politiques en place et l'isolement total dans lequel est resté Hauptmann. Dans le pseudo-procès qu'on lui fit, il était condamné d'avance — et c'est avec indignation qu'on a pu voir un procureur animé d'une haine méthodique et froide faire tout pour obtenir l'assassinat légal de cet homme, et des gens hystériques hurler à la mort à l'heure du verdict.

Mais, en fait d'émotion, les téléspectateurs ont pu en éprouver une bien plus forte lorsque, à la suite du film, les animateurs de l'émission ont cru bon de mettre face à face deux femmes, dont l'une a vu mourir sa fille, assassinée dans des conditions particulièrement horribles à l'âge de 18 ans, et dont l'autre est la mère de Christian Ranucci, à qui Giscard refusa sa grâce et qui a été guillotiné en juillet 1976.

Ce face à face, insupportable, odieux même, tant ces deux mères revivaient leur drame avec intensité devant des milliers de téléspectateurs, faussait en outre dès le début le débat sur la peine de mort. Comme l'a expliqué Me Badinter par la suite, la plupart des gens ne pouvaient s'identifier qu'avec la mère de la victime. Peut-on s'imaginer en parent d'un assassin ? Et il n'est pas étonnant qu'à l'issue de l'émission, 70 % des appels téléphoniques aient exprimé une opinion favorable à la peine de mort. Sur le plan émotionnel, celui où se placent les partisans de la peine de mort, les dés étaient pipés. Et cela avec d'autant plus d'évidence que le contraste entre les deux femmes en présence était frappant. La mère de la jeune fille assassinée défendait son point de vue, militant pour la peine de mort avec une aisance, une conviction, une force bouleversantes. Et tout le poids de la bonne conscience sociale était de son côté. En face, la mère de Christian Ranucci défendait l'innocence de son fils, faisait appel au pardon et s'élevait contre la barbarie de la peine de mort, avec les mots et les difficultés d'une femme simple. Et la confrontation était inégale.

Quant au débat, souvent vif, entre les avocats, Me Sarda et Me Badinter, il a vu opposer à l'abolition de la peine de mort les arguments habituels : l'existence de cette peine, créant la certitude de la sanction, serait dissuasive pour les criminels — affirmation répétée par Me Sarda —, en dépit du fait bien établi qu'il n'y a pas de relation de cause à effet entre l'évolution de la « grande » criminalité et la présence ou l'absence de la peine de mort, dans un pays donné.

En réalité, le fond de l'argumentation de Sarda consistait à se réfugier derrière le peuple, la foule, qui réclamerait, selon lui, de plus en plus en faveur du maintien ou du rétablissement de la peine de mort, par sentiment d'insécurité. Si l'appel à la vengeance, dans la bouche des proches d'une victime, a quelque chose d'affreux mais reste explicable et compréhensible, en revanche dans celle d'un avocat, « à froid » et au nom des principes, il devenait effrayant et odieux.

C'est vigoureusement que Me Badinter a dénoncé la pratique barbare d'une société s'érigeant en juge suprême, se donnant droit de vie et de mort, droit d'assassinat, sur certains de ses membres. Malgré les effets oratoires de l'avocat, parfois pénibles sur ce sujet, il sut faire entendre une voix vraiment humaine au cours de cette soirée.

Christiane LE GUERN

sélection

Samedi 2 juillet

ANTENNE 2 - 18 h - Des animaux et des hommes : **Les sept îles et le cap Fréhel.** Une émission qui présentera les réserves et les oiseaux marins de Bretagne.

FR3 - 20 h - Les animaux chez eux. Un documentaire canadien sur **Les contrées sauvages et le XXe siècle.**

FR3 - 20 h 30 - Les samedis de l'Histoire ont « donné la plume à Lucie et Edgar Faure » pour nous parler de **« La banqueroute de Law »,** ce financier inventeur du papier-monnaie, qu'il tenta sans succès d'imposer en France, en 1720. Fort de l'expérience de ses passages dans de nombreux gouvernements, E. Faure serait-il un fin connaisseur en matière de banqueroute ?

Dimanche 3 juillet

ANTENNE 2 - 11 h 30 - Concert : Un extrait des **Quatre saisons,** de Vivaldi, et les danses et airs antiques, de Respighi, par l'Orchestre de Radio-France.

TF1 - 17 h 30 - Film : **Les misérables,** de Raymond Bernard, avec Harry Baur et Charles Vanel. D'après le roman de Victor Hugo, un film en trois épisodes. La première partie présentée ici s'intitule **Tempête sous un crâne.**

FR3 - 17 h 50 - Espace musical. Jean-Michel Damian propose des extraits d'œuvres de compositeurs américains comme Georges Gershwin, Aaron Copland, etc.

TF1 - 20 h 30 - Film : **La métamorphose des cloportes,** de Pierre Granier-Deferre, avec Lino Ventura et Ch. Aznavour, d'après le roman d'A. Boudard.

FR3 - 20 h 30 - L'homme en question : médecin et écrivain, Jean-Paul Escande parle de ses œuvres **(Les médecins, Les malades)** et de sa conception des rapports entre médecins et malades.

TF1 - 22 h 10 - L'or bleu. Deuxième émission de la série, intitulée **Les fermiers de la mer,** traitant de la pêche et des problèmes qu'elle soulève aujourd'hui.

Lundi 4 juillet

ANTENNE 2 - 21 h 55 - Alain Decaux raconte... **L'incendie du Reichstag, le 27 février 1933.** Cette provocation du régime nazi qui fut prétexte à une vague de répression sans précédent contre les communistes allemands.

ANTENNE 2 - 22 h 55 - L'huile sur le feu. L'émission de Philippe Bouvard oppose Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la Consommation, et Rosemonde Pujol, du **Figaro,** sur le thème de **La consommation et la défense du consommateur.**

Mardi 5 juillet

ANTENNE 2 - 20 h 30 - **Sept morts sur ordonnance :** tel est le film de Jacques Rouffio (avec Michel Piccoli, Charles Vanel, etc.) que les Dossiers de l'écran ont choisi pour introduire un débat sur le sujet **Quand la médecine devient un commerce.**

Mercredi 6 juillet

ANTENNE 2 - 21 h 35 - Question de temps : **Les jeux d'argent.** Jean-Pierre Elkabbach et Louis Bériot ont réalisé des reportages sur la loterie nationale et le loto, le tiercé, le casino, etc.

TF1 - 22 h - Des idées et des hommes : **Blaise Pascal.** Une présentation de ce philosophe qui vécut de 1623 à 1662, suivie d'une discussion animée par Maurice Druon, ancien ministre gaulliste et écrivain, Jean Mesnard, professeur de littérature, etc.

Jeudi 7 juillet

FR3 - 20 h 30 - Film : **Les volets clos,** de Jean-Claude Brialy, avec Marie Bell. Un réquisitoire de mauvais goût pour les maisons closes.

ANTENNE 2 - 20 h 35 - Théâtre : **Monsieur Klebs et Rozalie,** de René de Obaldia, interprété par Michel Bouquet. Les démêlés entre un robot féminin et son créateur.

ANTENNE 2 - 22 h 10 - Les jours de notre vie ; **Le bout du chemin.** Un magazine sur les personnes âgées, leur solitude, leur dépendance.

Vendredi 8 juillet

FR3 - 20 h 30 - Vendredi : Faits de société propose une émission intitulée **Le miroir aux idoles,** traitant de l'influence des vedettes, tel Johnny Hallyday, sur leurs jeunes admirateurs.

FR3 - 21 h 30 - **Quelques Afriques, sur les traces d'André Gide.** Première émission, intitulée **Cinquante ans après : le Congo,** d'une série réalisée par Alberto Moravia et se présentant comme un journal de voyage réalisé en images.

ANTENNE 2 - 21 h 35 - Apostrophes consacre cette émission à la Bretagne : **« Quelle Bretagne, quels Bretons ? »** et interroge des auteurs comme Pierre-Jakez Hélias **(Le cheval d'Orgueil),** Yves Le Berre **(La bataille de Kerguidu),** etc.

ANTENNE 2 - 22 h 50 - Film : **La chair et le diable,** de Clarence Brown, avec Greta Garbo. Un mélodrame daté de 1927.

Samedi 9 juillet

ANTENNE 2 - 20 h 35 - Concert : **Platée,** opéra de Jean-Philippe Rameau.

Dimanche 10 juillet

TF1 - 14 h 05 - **Guerre et Paix :** le premier épisode d'un feuilleton qui en comprendra onze.

TF1 - 17 h 55 - Film : **Les misérables** (2e partie), de Raymond Bernard.

FR3 - 22 h 30 - Film : **Avec le sourire,** de Maurice Tourneur.

FILMS FILMS

Le Message

de Mustapha AKKAD

Le réalisateur n'a pas lésiné sur les moyens pour ce film long de 3 heures 20 dans sa version arabe sous-titrée en français (il existe également une version anglaise, interprétée par Irène Papas et Anthony Quinn, qui dure 3 heures). Le Message, qui entend relater la naissance de la religion islamique sous l'impulsion du prophète Mahomet en l'an 610 après Jésus-Christ, est un film à grand spectacle, destiné à toucher le très large public musulman qui vit à travers le monde.

On voit l'enthousiasme que l'Islam suscite dans les tribus arabes de l'époque, en leur donnant conscience d'appartenir à un seul peuple, à travers la foi en ce dieu qui leur parle par l'intermédiaire du prophète. On revit l'épopée de l'Islam : comment Mahomet a su faire de ses premiers fidèles une communauté animée d'un idéal égalitaire, pleine d'enthousiasme pour la conquête de nouveaux territoires au nom de la propagation de la foi. On voit les débuts de l'avancée foudroyante de l'Islam, parce que l'organisation sociale qu'a su créer le prophète s'avère supérieure, en cohésion, en confiance en soi, au vieil ordre tribal. Mahomet va de victoire en victoire, entre victorieusement à La Mecque, la vieille cité des marchands qui avait essayé de lui résister. Le film s'arrête à la mort du prophète mais évoque rapidement, dans les dernières images, la diffusion de la foi musulmane à notre époque à travers le monde.

A notre époque de nationalisme triomphant, ce film est fait pour susciter joie et enthousiasme dans le public arabe. Il donne la fierté d'un passé conquérant ; il propage l'admiration et la vénération pour le livre saint, le Coran, au nom duquel ces prodiges ont été accomplis, et du coup il inspire vénération et soumission à l'égard de cette sainte religion.

Car le but du film n'est nullement de donner aux populations arabes une vision juste de ce que fut le passé. Il montre une version idéalisée et édulcorée de ce que fut l'Islam à ses débuts. On n'y voit pas comment Mahomet et ses hommes s'enrichirent réellement en attaquant les caravanes à proximité, en se partageant terres et butin, ralliant les tribus d'Arabie en nombre sans cesse croissant par la perspective des gains rapides qu'il offrait ; bref, l'aspect historique réel du développement des troupes musulmanes. On montre encore moins ce qu'a vraiment représenté le développement de l'Islam : un progrès dans la civilisation, certes, à ses débuts, qui a permis entre autres la transmission de la culture de l'Antiquité à travers le Moyen Age. Si l'Europe a pu redécouvrir au XVI° siècle les œuvres scientifiques, artistiques, littéraires des Grecs et des Latins, c'est bien grâce à la civilisation arabe qui, pendant tout le Moyen Age, apparaissait comme un oasis de culture et de civilisation. Ce qui importe au réalisateur du film, c'est d'obtenir un grand succès commercial en flattant l'idéologie, les préjugés des régimes en place.

Ce n'est pas pour rien qu'il respecte scrupuleusement la superstition interdisant de montrer la personne du prophète et qu'il a obtenu l'assentiment et les félicitations des rois Hussein de Jordanie et Hassan II du Maroc. Il propose au public une communion à travers le Coran qui, comme tous les textes sacrés des religions existantes, est devenu le code de la soumission du serviteur au maître, de la résignation face à la misère et l'injustice terrestre, dans l'espoir d'un monde meilleur après la mort.

Dans la salle où l'on projette la version arabe, on voit des gens suivre avec le Coran sur les genoux, on entend des femmes applaudir à la lecture de phrases du Coran les défendant. Le film propage l'illusion que c'est dans le livre sacré que les opprimés vont trouver leur unité, l'inspiration de leur révolte, la défense de leurs droits. C'est là une de ses grandes duperies.

Lucienne PLAIN

Moby Dick

de John HUSTON

Avec l'été, voilà la saison des reprises de films qui furent des grands succès lors de leur première sortie. C'est ainsi que reparaît aujourd'hui *Moby Dick*, tiré du célèbre roman de Herman Melville.

Melville fut un écrivain qui dans sa jeunesse a beaucoup bourlingué, notamment sur des baleinières. De ces nombreux voyages, il a tiré de nombreux romans, dont *Moby Dick*, qui fut publié pour la première fois en 1851.

Moby Dick est un ouvrage passionnant sur les baleines et les dures conditions de vie des marins qui embarquaient sur les baleinières.

A cette époque, l'industrie de la baleine était florissante et rapportait gros à quelques marchands qui restaient à terre et s'accaparaient le produit de la chasse. Avec les baleines tuées, on fabriquait une huile d'éclairage recherchée.

L'action du film nous montre surtout le duel entre le capitaine Achab, commandant le *Péquod*, et l'immense baleine blanche Moby Dick.

Achab, qui a déjà perdu une jambe lors d'un précédent combat avec cette même baleine, ne vit que pour la tuer. Il ne pense qu'à elle, ne dort pas pendant des nuits et des nuits, calcule sa route pour la trouver. Il délaisse la pêche, qui aurait pu être fructueuse, pour se lancer à la poursuite de Moby Dick. Et Achab arrive à entraîner tout son équipage dans sa folie.

John Huston, le réalisateur du film, qui s'est inspiré du livre de Melville, présente le duel entre Achab et la baleine comme ayant le sens d'une lutte de l'homme contre dieu et la religion. En voulant tuer Moby Dick, Achab aurait voulu nier l'existence d'une force surhumaine. Et le réalisateur a bâti tout son film autour de cette idée.

Ainsi le film contient un grand nombre de scènes, assez peu claires parfois, sur la religion, ce qui finit par devenir, par moments, ennuyeux.

Malgré tout, le film vaut d'être vu. Les personnages, comme les seconds du capitaine ou l'Indien harponneur de talent, sont vrais et on s'y croit. Il y a aussi de très belles images sur la vie des marins, à terre ou après le départ du bateau. Le sermon du pasteur avant ce départ est une scène remarquable : la caméra montre les plaques sur les murs, qui rappellent les nombreux disparus en mer, puis le pasteur montant dans sa chaire en forme de proue de bateau.

Le départ du bateau, où l'on voit les visages des femmes des pêcheurs qui le suivent jusqu'à ce qu'il disparaisse à l'horizon, est émouvant. Enfin la lutte finale entre l'équipage et la baleine nous vaut là de très belles images, Achab finissant sur le flanc de Moby Dick pris dans les filins des harpons.

Le film peut aussi donner envie de lire le livre de Melville, dont l'action est aussi passionnante et dont le contenu est bien plus riche.

Pierre VILMA

Cinéma Paramount Opéra.

Moby Dick *de Melville - Coll. Garnier-Flammarion n° 236 - 8,50 F.*

sélection

FILMS RECENTS :

ADOPTION, de M. Meszaros.

En Hongrie aujourd'hui, une ouvrière de 42 ans veut un enfant...

Saint-André-des-Arts (6°).

LA DENTELLIERE, de C. Goretta.

La rencontre d'un jeune bourgeois et d'une jeune fille de milieu modeste, incapable de s'extérioriser. Un film humain.

Saint-Germain Village (5°) - Montparnasse 83 (6°) - Concorde (8°) - Madeleine (8°) - Maxéville (9°) - Nation (12°) - Fauvette (13°) - Convention (15°) - Victor-Hugo (16°) - Clichy Pathé (18°).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE, de Hal Ashby.

L'histoire du chanteur américain Woody Guthrie qui, dans les années 1930, créa une bonne part de ce qui constitue depuis le répertoire de la chanson syndicaliste américaine.

Studio Alpha (5°).

PAIN ET CHOCOLAT, de F. Brusati.

Les mésaventures d'un travailleur italien immigré en Suisse. Un bon film, drôle et émouvant.

Saint-Michel (5°) - Luxembourg (6°) - Marbeuf (8°).

OMAR GATLATO, de M. Allouche.

La vie d'une jeune Algérien d'aujourd'hui et, sur un mode décontracté et comique, la description du carcan que fait peser sur tous le poids de la morale et de la tradition.

Palais des Arts (3°) - Studio Médicis (5°) - Lucernaire (6°).

FILMS ANCIENS :

LITTLE BIG MAN, de A. Pen.

Les Indiens face à leurs massacreurs, au travers du récit humoristique d'un homme qui fut tour à tour « Blanc » et chef indien.

Noctambules (5°).

FESTIVAL DES CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS.

La Pagode (7°).

FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN.

Acacias (17°).

LES VACANCES DE M. HULOT, de J. Tati.

Les vacances vues par Tati... en 1953. Un film plein d'humour, bien qu'il ait un peu vieilli.

Paramount Marivaux (2°) - Les Cinoches de Saint-Germain (6°).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE.

Film algérien qui retrace les années de la colonisation et de la lutte pour l'indépendance. A voir absolument, malgré sa longueur.

Le Club (9°).

LA GUERRE D'ALGERIE.

Un film de montage réalisé par Yves Courrière.

Louxor (10°).

LAWRENCE D'ARABIE, de D. Lean.

Une vaste fresque qui décrit fort bien la politique anglaise au Moyen-Orient, pendant la Première Guerre mondiale et dans les années qui suivent.

Studio Marigny (8°).

NOS PLUS BELLES ANNEES, de S. Pollack.

Aux USA, à l'époque de la « chasse aux sorcières », un couple se sépare : elle est de gauche, il aspire à une vie tranquille... Barbara Streisand campe un beau portrait de femme.

France-Elysées (8°).

Le gouvernement et l'assurance-maladie des travailleurs indépendants :

Un geste électoral et un cadeau empoisonné à l'Union de la gauche

A partir du 1er août, le régime d'assurance-maladie des travailleurs indépendants qui n'exercent pas une profession agricole sera aligné, en ce qui concerne les frais d'hospitalisation, de maternité et de longues maladies, sur le régime des salariés.

Ces mesures n'englobent pas les frais de « petits risques », c'est-à-dire les maladies les plus courantes, qui continueront à être remboursées à 50 % au lieu de 75 à 100 % pour les salariés.

Cela donne la limite des décisions gouvernementales. Elles se traduiront cependant par une diminution non négligeable des frais médicaux pour trois millions sept cent mille personnes.

Il s'agit évidemment d'un geste électoral en direction de couches sociales qui en général votent pour la droite, mais dont le gouvernement craint qu'elles se tournent aux prochaines élections vers l'Union de la gauche.

Mais ces mesures auront aussi leur revers pour les commerçants et artisans concernés car, si l'Etat a décidé d'augmenter sa participation au financement du régime d'assurance-maladie des non-salariés, ceux-ci verront quand même leurs cotisations augmenter dès le 1er octobre.

Il y a un an, une décision semblable avait été à l'origine des manifestations du CID-UNATI, qui avait appelé à refuser de payer les augmentations de cotisations.

La manœuvre actuelle du gouvernement est bien sûr plus habile, puisqu'il a décidé de faire précéder la hausse des cotisations d'une augmentation de certaines prestations. Mais son but reste le même qu'en 1976, à savoir : faire accepter aux travailleurs indépendants les augmentations de cotisations qu'ils refusent depuis des années.

Et il n'est pas impossible que le gouvernement atteigne cette fois son objectif. Pour mieux faire passer la pilule, il s'est assuré l'accord du CID-UNATI, en acceptant que la CANAM (la caisse d'assurance-maladie des non-salariés), où le CID-UNATI est majoritaire, gère l'ensemble du régime.

De toute façon, le gouvernement n'a pas pris de bien grands risques car, au mieux pour lui, la droite remportera les élections en 1978 ; au pire, elle les perdra et c'est le gouvernement d'Union de la gauche qui héritera du déficit des différents régimes, déficit que les mesures qui viennent d'être annoncées vont encore accroître. Et il faudra bien que quelqu'un paie. Or, que l'Etat comble lui-même ce déficit ou qu'il décide d'augmenter les cotisations, au risque d'avoir à affronter le mécontentement des travailleurs indépendants, devant lequel la droite, elle, a toujours reculé, ce sera de toute façon un cadeau empoisonné pour l'Union de la gauche.

François SAVERT

Les employés du Crédit Lyonnais dans la rue

Mercredi 29 juin, les trois syndicats CGT, CFDT et FO appelaient à 24 heures de grève. Environ 2 000 employés débrayèrent et six cents d'entre eux manifestèrent dans l'enthousiasme, de la rue du Quatre-Septembre à la République, pour réclamer la prime d'augmentation de capital de 1 500 F, aux cris de *« Les banquiers peuvent payer - Non au plan Barre »*.

Aussitôt après une assemblée générale convoquée par les trois syndicats CGT-CFDT-FO rassembla cinq cent cinquante personnes. Il s'agissait de savoir quelle suite donner à ce mouvement. En effet, depuis quinze jours, des débrayages se sont échelonnés, certains services ont même déjà décidé une grève de 24 h reconductibles. Quant à la direction, elle n'a rien cédé. Elle s'est contentée de vagues promesses sur la possibilité d'obtenir la prime fin 1977, au moment de la seconde augmentation de capital.

Au cours de cette assemblée générale, seul le syndicat FO expliquait aux grévistes que les débrayages ne sont pas suffisants pour faire céder la direction ; que celle-ci ne céderait que devant un mouvement de l'ensemble des employés du Crédit Lyonnais ; et qu'il n'était possible de parvenir à un tel mouvement que si les employés déjà en lutte étaient suffisamment déterminés pour franchir une étape supplémentaire en décidant une grève de 24 heures reconductibles, que s'ils étaient capables d'y entraîner leurs camarades de travail. La CFDT se rallia à la proposition de vote sur les 24 heures. Mais pour sa part, expliqua-t-elle, elle pense que les grévistes sont trop peu nombreux pour décider autre chose que des débrayages. Quant à la CGT, la plus en retrait, elle se prononce catégoriquement pour la seule continuation des débrayages. Selon elle, il faut attendre que la province soit dans le coup et puis, ajoute le porte-parole de la CGT, le Programme commun résoudra bien des problèmes...

Finalement on passe à la proposition de vote faite par FO et à laquelle se sont ralliées la CGT et la CFDT. Résutats : 238 voix pour les 24 heures de grève reconductibles en AG — 225 voix pour les débrayages ponctués par des journées de 24 heures — 36 abstentions.

La proposition pour la grève de 24 heures reconductibles est donc majoritaire, même si elle l'est faiblement. Mais les syndicats CGT et CFDT refusent alors de s'incliner devant la décision des grévistes. Seule FO appellera à une assemblée générale pour le lendemain à 10 heures, pour permettre aux grévistes de décider de la suite à donner à leur action.

L'assemblée générale qui a lieu le jeudi 30 au Siège, à l'appel du seul syndicat FO, n'a pas été un succès, puisque 180 personnes seulement y ont participé.

Mais par contre, les employés du centre d'Informatique de Limeil-Brévannes, qui s'étaient mis en grève le 29, ont décidé de continuer la grève et d'occuper les locaux. Dès que cette nouvelle a été connue, l'atelier Informatique du Siège a décidé à son tour de se mettre en grève et d'occuper. Cela prouve qu'un certain nombre d''employés considèrent qu'on ne peut pas en rester à quelques débrayages.

La journée du 1er juillet, au cours de laquelle la CGT et la CFDT appellent à une manifestation devant l'Association Française des Banques, également soutenue par FO, sera décisive. Ou les employés du Crédit Lyonnais se contentent d'une manifestation symbolique. Ou elle sera le point de départ de l'élargissement de la lutte.

LIP (Besançon) :

Mise en échec des pouvoirs publics et du patronat

Dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 juin, l'électricité a été coupée chez Lip, dans le but d'empêcher la production de continuer.

« C'est une attaque très politique, déclare un travailleur, *dans le but évident de nous empêcher de produire, pour laisser pourrir la situation telle qu'elle était. Nous avons proposé de payer les notes d'électricité pour que la coupure ne soit pas justifiée. Le syndic a refusé. (...) A 4 h 30 du matin, vingt inspecteurs en civil et le directeur de l'EDF sont entrés dans l'usine. Ils étaient protégés par trois cars de gardes-mobiles garés non loin de là. Les travailleurs de garde ont été séquestrés, le téléphone coupé, personne n'a pu être prévenu. Pour rentrer dans le transformateur, ils ont fait sauter la serrure et là, ils ont sectionné les câbles d'alimentation sur 70 centimètres. (...)*

Une solution était évidemment de rétablir le courant au transformateur. Ce que nous avons fait dans la nuit de lundi à mardi. (...)

Nous avions pris le maximum de précautions, gants de caoutchouc, casques, outils protégés.

Le problème est que l'EDF a carte blanche dans le transformateur et peut couper à nouveau le courant. Mais, à notre avis, elle ne peut le couper de manière efficace qu'à condition d'effectuer des travaux qui dureraient au moins un mois, car il semble que d'autres usines soient branchées sur le même transformateur.

Nous prévoyons maintenant comment remédier à toutes les attaques possibles.

Pour nous, c'est une victoire psychologique et morale, la preuve qu'on est décidé à se battre. C'est aussi une victoire concrète. Toutes les machines peuvent tourner à nouveau. Nous pouvons continuer à produire, fabriquer, vendre. Pour eux, c'est l'échec sur toute la ligne ».

Furnon réclame un million de francs (lourds) à Lutte Ouvrière

Nous venons de recevoir une « citation directe » à comparaître le 16 septembre devant le tribunal correctionnel d'Alès, pour avoir « porté atteinte à l'honneur et à la considération » de Gérard Furnon.

Furnon, c'est ce petit industriel de Saint-Christol qui s'est fait connaître en tâchant d'interdire la constitution d'un syndicat CGT dans son entreprise (et qui, sur ce sujet, a déjà été condamné par le tribunal).

Furnon a décidé de contre-attaquer : il réclame quelques millions de francs à des responsables de la CGT, un million à Rouge, *de l'argent également à* La Marseillaise, *quotidien du PCF pour le Sud-Est, etc., et maintenant à* Lutte Ouvrière.

A Lutte Ouvrière, *il reproche d'avoir comparé son entreprise à « un bagne », « tendant à établir que la vie à l'intérieur de l'entreprise (...) est comparable à celle que connaissaient les détenus de droit commun à Cayenne ou dans les établissements pénitentiaires d'autrefois » (texte de la citation).*

Que cherche M. Furnon ? Se faire de la publicité ? Gagner de l'argent ? Persuader l'opinion que son usine est un petit paradis ? Partir à l'assaut de la gauche et de l'extrême-gauche ?

Quoi qu'il en soit, sa réputation est faite, et indépendamment de nous : M. Furnon est un petit patron d'extrême-droite, qui semble avoir avec Le Pen les meilleures relations du monde, qui n'hésite pas à violer la loi sur les libertés syndicales et qui apparemment ne voit pas là de quoi entacher son honneur. Quant aux conditions de travail dans son entreprise, il semble qu'au moins les employées qui ont tenté de constituer le syndicat CGT ne les trouvaient pas de leur goût.

Alors, bagne ou pas ? Sur un point au moins on donnera raison à Furnon : de Furnon on peut tout de même partir...

A.V.